

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

Revue Hebdomadaire

COMMERCE, FINANCE, INDUSTRIE, PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, ASSURANCE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES, (THE TRADES PUBLISHING CO'Y), 25 rue St-Gabriel, Montréal, Téléphone Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnement : Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit : LE PRIX COURANT, MONTRÉAL, CAN.

VOL. XXXI

VENDREDI, 24 MAI 1901

No 21

LE VOTE DE MARDI

Le conseil municipal de Montréal ne manque pas d'hommes ayant l'expérience suffisante des choses et des gens pour diriger nos affaires civiques sans s'exposer à faire des pas de clercs dans le genre de celui du vote sur l'emprunt municipal de \$100,000 pour achat de matériel destiné à rendre plus efficace la protection contre les incendies.

Une leçon se dégage du vote sur cet emprunt. Il est difficile, en effet, d'obtenir d'une majorité de propriétaires, l'autorisation de leur imposer une taxe, quelque nécessaire que soit l'objet de cette taxe. Personne n'aime à délier les cordons de sa bourse, à moins d'y être obligé, quand il s'agit de payer soit à un gouvernement soit à une municipalité une taxe, un impôt quelconque. Le mot impôt ne signifie-t-il pas imposition, c'est-à-dire obligation, obligation à laquelle on ne doit ni on ne peut se soustraire.

Ces explications données, disons qu'un grand nombre de propriétaires ont voté contre l'emprunt parce qu'ils se moquent de toute augmentation de taxe d'assurance qu'ont pu ou que pourront imposer les compagnies d'assurance sur le feu. Assurés à des compagnies mutuelles qui n'ont pas les mêmes motifs que les autres compagnies d'augmenter leurs taux, ils se sentent suffisamment protégés contre les risques d'incendie. Et voici pourquoi : les assurés en mutualité sont pour la plupart des propriétaires ayant leurs immeubles situés en dehors du centre de la ville, partout ailleurs que dans les endroits où les grandes conflagrations sont à redouter ; là où il n'existe ni grands entrepôts de marchandises, ni dépôts de marchandises inflammables. Ce sont, en un mot, des maisons d'habitation où les risques d'incendie sont réduits à leur minimum.

Évidemment ces propriétaires

étaient à l'avance indisposés contre toute taxe grevant leurs immeubles dans un but qui ne les touche aucunement.

Cela n'empêche que le devoir du conseil municipal est d'assurer un service efficace, contre les incendies. Il serait indigne d'une cité comme celle de Montréal que, faute d'une somme de \$100,000, elle ne puisse éviter la répétition d'incendies désastreux comme ceux qui ont ravagé le centre des affaires au début de l'année.

Le vote de mardi est un vote égoïste ; la nature humaine a parlé ; mais nos échévins ne doivent pas pour cela abandonner leur devoir qui est celui de protéger ceux qui auraient à souffrir de l'insuffisance de nos moyens de combattre les incendies.

CONSEILS POUR L'ÉTÉ

L'été avec ses temps chauds approche et, déjà même au printemps, nous avons parfois à souffrir d'une atmosphère lourde. Chacun dans sa maison prend les dispositions qu'il juge les plus convenables pour n'avoir pas à souffrir de l'ardeur des rayons du soleil d'été et à obtenir un peu de fraîcheur.

Ce que chacun fait pour son intérieur, le marchand le doit faire pour son magasin, dans son intérêt personnel comme dans celui de ses employés et de sa clientèle.

Rien n'est accablant comme la chaleur et rien n'est plus pénible que le travail dans une atmosphère lourde. Rien n'est plus anémiant non plus. Donc si vous voulez donner la plus grande somme possible de travail et demander à vos employés de vous rendre tous les services dont ils sont capables durant les chaleurs de l'été ; rafraîchissez l'atmosphère dans laquelle vous travaillez vos employés et vous mêmes.

C'est sa caisse qui, le soir, dira le mieux au marchand combien il a été

sage de donner un peu de fraîcheur, un peu de confort à ses clients par les journées où l'on étouffe littéralement sous le poids de la chaleur. L'acheteur, en effet, serait bien insensé de ne pas aller là où il se sent le mieux, là où il n'a pas à souffrir, là où il est certain de respirer un air frais alors que tout le monde fuit la chaleur. Une bonne ventilation, l'arrosage du magasin, un peu de sable humide répandu sur le plancher sont d'excellents moyens d'entretenir la fraîcheur ; les éventails électriques partout où existe un pouvoir électrique sont une excellente chose pour remplir le même but. Ne craignez pas de faire remarquer aux acheteurs possibles que votre magasin est confortable par les temps chauds parce que vous avez pris les dispositions nécessaires pour que votre clientèle se trouve bien chez vous.

Dites-le dans les circulaires que vous faites distribuer, dites-le dans les annonces que vous publiez dans les journaux ; qu'une affiche dans votre vitrine le dise également.

Un de nos confrères américains conseille aux marchands d'avoir chez eux une fontaine à soda et de distribuer gratuitement durant la saison chaude un verre de soda à tout client qui achètera pour une valeur de dix centins. Il est peu d'achats pour une valeur de dix centins qui ne laissent assez de bénéfice pour payer amplement la valeur du verre de soda ainsi donné gratuitement et il est bien peu de personnes qui entrant dans le magasin bornent leurs achats à une somme de 10 centins. Si vous avez une fontaine à soda, usez de ce moyen et vous n'aurez pas à vous en repentir ; mais faites connaître par la voie de la publicité l'offre généreuse que vous faites à votre clientèle.

Pour terminer, donnons un autre conseil pour l'été : évitez les mouches dans votre magasin ; elles font fuir le client et nuisent à l'aspect de vos marchandises.

LA BANQUE NATIONALE

Nous publions d'autre part le compte-rendu du quarante-unième rapport annuel des Directeurs aux Actionnaires de la Banque Nationale.

Nous avons fait quelques réflexions dernièrement sur les heureux résultats de l'exercice terminé le 30 avril dernier. Comme nous l'avons fait remarquer, la direction a décidé de porter à la réserve une somme de \$75,000, au lieu des \$50,000 habituels. Nous avons fait remarquer que les directeurs auraient pu augmenter le dividende des actionnaires mais qu'ils avaient agi sagement en augmentant la réserve au lieu d'augmenter le dividende. Les actionnaires ont approuvé la manière de voir et de faire du bureau de direction, ce en quoi ils n'ont pas montré moins de sagesse que les directeurs qu'ils se sont choisis.

La sagesse, la prudence ne sont point ennemies de l'esprit d'entreprise. Le rapport favorable de l'exercice financier de la Banque Nationale nous le prouve. La Banque, en effet, sait profiter de la période de prospérité que traverse le pays tout entier et qui, depuis quelque temps se fait sentir tout particulièrement à Québec, croyons-nous, à Québec où cette banque a son siège social et ses principaux placements.

Admirablement secondée dans ses succursales comme dans son bureau principal par les gérants et par un personnel d'élite, la direction a bien mérité les remerciements que lui ont votés les actionnaires pour la manière habile dont ils ont conduit les affaires de la banque.

Sans vouloir reprendre l'analyse du bilan de la Banque Nationale que nous avons faite, il y a quinze jours, nous rappellerons que les actionnaires ont reçu deux dividendes de chacun trois pour cent, représentant \$72,000 des profits réalisés durant l'année, que \$75,000 ont été ajoutés au fonds de réserve qui s'élève maintenant à \$275,000, ou environ 23 p. c. du capital payé de la banque, et qu'il reste au crédit du compte de Profits et Pertes une balance de \$54,738.91.

Avec la confiance dont jouit la Banque Nationale tant à Québec que dans les districts où elle a établi des succursales, elle ne peut que croître et prospérer davantage. Sa clientèle de déposants a augmenté et ne pourra que grandir encore; dans le commerce, la confiance dont elle jouit n'est pas moins grande, nous en avons l'indication dans le

chiffre élevé des dépôts en comptes-courants, dans le montant de la circulation qui est arrivé à la limite autorisée par la loi et dans la somme des escomptes et prêts courants qui approchent des six millions.

CHERCHONS DES DEBOUCHES

On annonce que le gouvernement français est tout disposé à accorder à la nouvelle ligne franco-canadienne la même subvention que lui octroie le gouvernement canadien.

On ne dit pas cependant si cette subvention viendrait s'ajouter aux primes à la navigation que la France accorde aux navires de la marine marchande ou si la somme de \$100,000 ou 500,000 francs comprendrait les dites primes.

Quoiqu'il en soit, nous devons comprendre que, si la nouvelle apportée par le Câble est vraie, la Compagnie franco-canadienne de navigation peut compter sur une double subvention annuelle montant à un total de \$200,000. Cette somme nous paraît suffisante pour permettre à la Compagnie d'attendre sans crainte le moment où son capital se trouvera rétribué par le développement naturel des échanges entre le Canada et la France.

Il nous fait plaisir de constater que la liste des actionnaires comporte un certain nombre de noms anglo-canadiens. Ce n'est pas que nous en soyons surpris: le commerçant anglais est un homme essentiellement pratique et, par conséquent, ne boudant jamais devant son propre intérêt. Avec une ligne directe, le commerçant anglo-canadien est certain de mieux réussir à introduire ses produits en France que si, une ligne directe n'existant pas, il lui fallait employer une voie détournée ou indirecte qui nécessite des frais de transbordement en sus d'un taux de fret plus élevé. Un commerçant n'ignore pas que plus il a le transport à bon marché, plus aussi il est à même de lutter contre son concurrent étranger, toutes autres conditions étant d'ailleurs égales.

N'est-ce pas, du reste, pour cette raison que tant de plaintes s'élèvent contre les tarifs de chemins de fer si élevés qu'ils gênent nos exportations de certains produits quand ils ne les prohibent pas entièrement? L'association des manufacturiers du Canada a fait entendre, à différentes reprises, ses doléances à ce sujet et nous souhaitons, dans l'intérêt général du pays, qu'on prête une

oreille attentive à ses justes récriminations.

Pour en revenir à la ligne franco-canadienne, elle doit nous donner un fret aussi bon marché que possible et dans son propre intérêt et dans celui de nos commerçants. Le prix du fret réclamé par la compagnie franco-canadienne doit la rémunérer de ses services; la subvention qu'elle reçoit ne lui est pas accordée pour qu'elle établisse des prix plus bas que la valeur du fret, mais comme compensation des frais préliminaires d'organisation et d'un déficit possible dans les débuts, alors que, faute d'un courant d'échanges suffisant entre les deux pays pour le chargement complet de ses navires, la compagnie franco-canadienne n'aura pas les recettes de trafics nécessaires pour couvrir ses dépenses et l'amortissement de ses navires et de son matériel.

Pour elle-même la compagnie franco-canadienne est dans l'obligation d'encourager par tous les moyens en son pouvoir le développement des échanges entre la France et le Canada. Du développement futur des relations commerciales entre les deux pays dépendent et son existence et sa fortune. Sous ce rapport, et considérant que la subvention des gouvernements lui enlève les embarras et les soucis inhérents au début d'une entreprise, la ligne franco-canadienne ne peut qu'être et sera un élément, une source d'accroissement de nos exportations en France.

Nos commerçants exportateurs, actionnaires de la compagnie franco-canadienne, tant anglo-canadiens que franco-canadiens, seront en leur double qualité d'exportateurs et d'actionnaires également intéressés et au développement de leurs propres exportations et au succès de la compagnie de Navigation. Attendons-nous donc à voir nos exportateurs faire plus d'efforts qu'ils n'en ont fait dans le passé pour placer sur le marché français les produits canadiens. Il ne servirait de rien, en effet, d'augmenter notre production si, en même temps, nous ne trouvions des marchés nouveaux, c'est-à-dire des débouchés pour un excès de production possible. La population du Canada augmente et par l'excès des naissances sur les décès et par une immigration continue, la consommation de ce fait est plus considérable mais nullement en proportion avec l'augmentation de la production. Si nous ne voulons pas périr d'un excès de production il nous faut l'écouler au dehors contre d'autres produits ou leur

valeur représentative et par là nous enrichir du profit sur nos ventes.

Il est temps, en effet, que le Canada songe sérieusement à faire la conquête des marchés étrangers pour les produits de ses diverses industries, sinon un arrêt forcé dans sa production serait fatalement la conséquence de notre négligence à nous assurer ces marchés.

Pour conclure, en accordant à l'unanimité des votes, la subvention à la ligne franco-canadienne, le Parlement tout entier a déclaré qu'il était prêt à encourager toute entreprise dont le but tendrait directement ou indirectement à donner une impulsion plus grande à notre commerce extérieur.

Nous espérons qu'il conservera ces bonnes résolutions et que dans un avenir rapproché, il y aura dans tout pays étranger où le Canada est susceptible d'implanter ses produits un agent commercial chargé des intérêts du commerce canadien.

J. W. R. BRUNET

Jeudi matin, ont eu lieu à l'église de l'Immaculée Conception, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, les funérailles de M. J. W. R. Brunet, fils de l'échevin du quartier Saint-Jacques, M. Joseph Brunet.

M. Wilfrid Brunet, un jeune homme encore, a succombé à une néphrite chronique, à l'âge de 37 ans, laissant pour déplorer sa perte, son père, sa mère, sa femme et deux enfants, un fils âgé de douze ans et une fillette de deux ans.

La carrière du regretté défunt, pour avoir été trop courte, a été bien remplie. Son nom est associé à une quantité de grandes entreprises, parmi lesquelles nous citerons : la gare du Grand-Tronc, les édifices de *La Presse*, de la *Merchants Cotton Co.*, de la *Cie des Chars Urbains*, de l'*Imperial Brush Co.*, de la *Colonial Bleaching and Printing Co.*, de l'*Ecole Saint-François-Xavier*, de l'*Ecole Gilford*, de l'*Hôpital Victoria*, du pavillon des machines de la *Cie Royale Electrique*, de la manufacture de la *Cie de Téléphone Bell*, de la *Banque du Peuple*, du *Monument National*, du *Couvent de Varennes*, de la *White Mfg. Co.*, du *Couvent de Ste-Croix*, du *Couvent du Sacré Cœur*, rue *St-Alexandre*, de la manufacture *Labbé*, des *Sherbrooke Flates*, et une foule de résidences privées.

M. W. Brunet a introduit au Canada le système des planchers sur câbles qu'il a installés à l'Hospice

Auclair. M. Wilfrid Brunet tout en faisant un gros chiffre d'affaires dans sa ligne se livrait également au commerce de bois, en société avec M. J. T. Marchand; il était aussi directeur de la *Laprairie Pressed Brick Co.*

Le défunt comptait un grand cercle d'amis; très estimé dans le monde des affaires, comme dans les cercles sociaux, il avait été appelé à la présidence du *Club Canadien*.

Nous offrons à la famille l'expression de nos sincères condoléances.

LE PETIT MARCHAND

A chaque instant, nous lisons un article avec ce titre: "Le petit marchand devra disparaître," et cependant il résiste et continue à vendre ses marchandises et à en tirer un profit qui lui permet de vivre décemment.

Nous savons par expérience que quelques-uns des petits marchands réussissent mieux dans leur commerce forcément limité que d'autres marchands qui ont des magasins beaucoup plus prétentieux.

Règle générale, le petit marchand conduit ses affaires plus économiquement que son confrère du gros magasin; il apporte à ses affaires son attention personnelle constante; achète ses marchandises au meilleur marché; il paie promptement ses comptes et prend tous les escomptes qu'il peut obtenir; il ne se surcharge pas de marchandises et, à la fin de l'année, il se trouve à avoir quelque argent en banque dont il n'a pas l'emploi immédiat et, en ce cas, il place ce surplus en valeurs de tout repos.

Le gros marchand trouve à la fin de l'année que s'il a fait de l'argent, cet argent n'est pas disponible, qu'il est immobilisé dans un stock de défaite difficile, qu'il est formé en partie de comptes à collecter et que pour retirer, dans ces conditions, de l'argent de ses affaires, cela le gênerait beaucoup dans ses transactions.

Non décidément, le petit marchand n'a pas besoin d'abandonner le commerce du moment qu'il est attentif à ses affaires, qu'il prend avantage de l'occasion qui s'offre à lui de réaliser un profit en coopérant avec les marchands, ses confrères, qu'il soigne sa clientèle, surveille attentivement les fluctuations du marché pour acheter au bon moment et ne se laisse pas emballer au point d'accumuler plus de stock qu'il ne peut s'attendre raisonnablement à en vendre pendant une saison ou une période de temps déterminées.

AUTOUR DU MONDE

INDES

(Suite).

III

Delhi, *Norihbrook Hotel*, 9 janv.

Delhi est un nom célèbre. Ceux mêmes qui ignorent où sont situées les Indes, savent qu'il y a une ville de ce nom. Aussi y a-t-il des voyageurs qui ne vont guère plus loin. J'en ai connu.

Me voici donc arrivé dans cette ville, jadis immense

Ma première visite a été pour la belle, la grande, l'imposante mosquée de *Jumma Musdjid*, construite par Chah Jehan. Ce monument, étourdissant par la grandeur et la simplicité de ses proportions, m'a positivement ébloui. J'ai éprouvé là une impression presque comparable à celle que m'a produite le Mont Blanc lorsque je l'ai vu pour la première fois. L'œuvre des hommes atteint ici à la hauteur des sublimes phénomènes de la nature.

La mosquée *Jumma Musdjid* est située sur une place immense. A peine arrivé à une centaine de pas du monument, j'ai été forcé de m'arrêter, je me suis senti écrasé, à la vue des trois nefs surmontées de leurs coupes qui ont l'air d'être construites pour abriter des géants!

Je suis entré dans ce grand temple de Mahomet, après avoir monté une trentaine de marches assez rudes, et me suis trouvé sous les trois dômes gigantesques qui couronnent et achèvent glorieusement cette œuvre sans pareille.

Aucun ornement dans l'intérieur de cette immense et splendide construction. Rien absolument n'amoindrit l'effet puissant qu'inspire le plus grandiose monument de cette religion, plus vivace que jamais.

.

En quittant la vaste cathédrale de Mahomet, je me suis dirigé vers le "Fort", où sont enfermées les plus admirables œuvres laissées par les magnifiques tyrans qui ont rempli le monde de leur grandeur et de leurs crimes.

Le *Divan-i-Kas*, ou salle des réunions privées, est un vrai bijou. Tout est en marbre serti de pierres dures. Il y avait autrefois des incrustations en or et en pierres précieuses, qui ont été remplacées par l'onix, de l'aventurine ou des fleurs peintes. Les premiers travaux d'ornements étaient l'œuvre d'un artiste de Bordeaux, qui avait

"LA CANADIENNE"

Étonnants progrès accomplis par cette compagnie depuis sa fondation. De 1891 à 1900, son capital d'assurance s'accroît de \$377,745 à 4,105,683 40

La Compagnie d'Assurance sur la vie "La Canadienne" vient d'adresser à ses assurés une circulaire montrant avec quelle rapidité s'est accru le chiffre de ses affaires en ces dernières années.

La marche a été étonnante : en dix ans, le capital de la Compagnie s'est élevé de \$377,745 à \$4,105,683.40 et son revenu annuel de \$12,680.45 à \$263,433.78.

"La Canadienne" justement fière de ses débuts, va étendre encore davantage son champ d'action, et nous en sommes d'autant plus aises que l'encouragement qu'elle a reçu du public, elle se l'est attiré par son excellente administration, l'honnêteté et l'intelligence de ses officiers.

Nous détachons de la circulaire mentionnée plus haut les passages suivants :

Aux porteurs de Polices de "La Canadienne," compagnie d'assurance sur la vie.

Messieurs :—L'on m'informe qu'un nouvel effort vient d'être tenté par les agents de certaines compagnies d'assurances rivales, dans le but d'obtenir par supercherie, l'appui de sa popularité et de la confiance dont "La Canadienne" jouit auprès du public."

Pendant plus de dix ans, "La Canadienne" a supporté sans guère s'en apercevoir une lutte déloyale continue de la part de ces compagnies, dans le but de ruiner son crédit.

La publication des états annuels de "La Canadienne" a démontré un développement si prodigieux des affaires de cette compagnie, que nos adversaires ont abandonné leurs mensonges et leurs calomnies, à l'endroit de la solvabilité de la compagnie. Ils ont actuellement adopté une politique complètement différente et tâchent de profiter frauduleusement du crédit de "La Canadienne" en répandant systématiquement la nouvelle de son acquisition par certaine compagnie américaine.

Pour donner quelque semblant de vérité à leurs affirmations, on a tenté à prix d'argent, de nous enlever tous nos agents : et quelques-uns d'entre eux qui se sont laissés prendre à ces promesses, font circuler dans le public que les assurés de la "Canadienne" devraient changer leurs polices pour celles d'autres compagnies.

Comme le bilan de la Compagnie ne peut malheureusement pas réfuter ce dernier mensonge, je crois de mon devoir, comme Président de la "Canadienne," de le nier catégoriquement et sans restrictions. Personne n'a le droit de s'accréditer auprès du public en prétendant avoir acheté en tout ou en partie les affaires de cette Compagnie.

Fondée par les efforts et les capitaux de nos compatriotes, "La Canadienne" continuera à rester essentiellement dans l'avenir comme par le passé, une institution canadienne-française méritant, au point de vue national comme au point de vue financier, la confiance et l'encouragement de tous nos compatriotes.

Pour dissiper tous doutes sur l'exactitude de notre bilan que nos adversaires croient trop bon pour être vrai, nous le publions, moins quelques détails d'aucun intérêt pour le public, avec la présente lettre tel qu'il a été fourni assermenté par le président et le secrétaire, à l'inspecteur d'assurance de la province de Québec. Nous y joignons un tableau démontrant le développement prodigieux des affaires de la Compagnie qui, en 1891, étaient de \$377,745.00 et qui ont atteint au 31 décembre 1900 le chiffre de \$4,105,683.40.

Avec l'espérance que la lutte déloyale des agents et compagnies étrangères serviront, dans l'avenir comme dans le passé, à faire progresser notre œuvre nationale, je demeure messieurs,

Votre tout dévoué, J. G. LAVIOLETTE, Président.

Extrait de l'Etat des Affaires de "La Canadienne" Compagnie d'Assurance sur la Vie.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900, tel que fourni au gouvernement de Québec.

L'Hon. J. G. LAVIOLETTE, Président. P. GARON, Secrétaire.
Biens ou actif de la Compagnie avec indication en détail de l'avoir d'après le grand livre :

1.—La valeur aussi exacte que possible des immeubles possédés par la Compagnie.....	\$12,986 00
2.—Le montant des prêts sur immeubles, garantis soit par des hypothèques, soit par des obligations ou autres valeurs, avec distinction des prêts qui portent un premier privilège, de ceux qui n'en ont qu'un second sur ces immeubles.....	92,000 00
3.—Le montant des prêts fait en argent à des assurés sur les polices de la compagnie reçues comme garanties collatérales.....	1,668 50
4.—La valeur au pair et la valeur vénale des actions et effets, canadiens et autres, possédés par la compagnie, avec mention en détail du montant, du nombre d'actions, et de la valeur au pair et vénale de chaque catégorie.....	420 00

5.—L'argent en caisse au bureau principal de la Compagnie.....	\$ 300 53
6.—Les fonds en banque.....	93,300 32
	93,600 85
7.—Les balances au grand livre des agents.....	694 74
8.—Primes collectées après le 31 décembre 1900.....	2,305 80

AUTRES RESSOURCES \$203,675 89

9.—Tous autres biens de la compagnie, avec détails..... 28,665 53

PASSIF \$232,341 42

1.—Valeur nette actuelle de toutes les polices en cours et en vigueur, avec mention du mode de calcul ou d'évaluation, et abstraction faite des polices réassurées.....	228,652 00
2.—Dividendes aux actionnaires, et dividendes du surplus ou autres profits aux assurés, dûs et à payer.....	119 52
3.—Montant de toutes autres dettes passives de la compagnie.....	441 04

\$229,212 56

NOTE.—Cette valeur nette actuelle de toutes les polices en cours est calculée suivant la table H. M. de l'Institut des actuaires de la Grande Bretagne à 4 1/2 p. c. d'intérêt jusqu'au 31 décembre 1900, tel qu'établi par M. Blackadar, actuaire du département des Assurances au gouvernement Fédéral.

RECETTES

1.—Montant de la recette des primes payables comptant (pas de réassurances).....	\$178,627 62
2.—Montant des intérêts reçus.....	3,946 49
3.—Montant des loyers reçus.....	832 42
4.—Tous autres revenus en détail.....	27 25

DÉPENSES \$183,433 78

1.—Montant total réellement payé pour pertes et pour dotations échues.....	\$ 38,257 46
2.—Polices rachetées, montant payé par la Compagnie..	417 90
3.—Sommes d'argent payées aux actionnaires à titre d'intérêt ou de dividendes.....	2,400 00
4.—Sommes d'argent payées en commission, salaires et autres frais de personnel.....	81,802 71
5.—Sommes payées pour taxes, licences, droits ou amendes	2,291 33
6.—Toutes autres dépenses en détail.....	11,960 13

ETAT DES POLICES \$135,120 53

	Nombre	Montant.
1.—Nombre et montant des polices et de toutes additions à la fin de l'année précédente.....	41,961	\$3,625,383 72
2.—Nouvelles polices et changements.....	27,826	2,191,200,25
3.—Polices terminées avec détail.....	23,538	1,711,900,57
4.—Nombre et montant des polices en vigueur à la date de l'état.....	49,249	4,105,683 40

Province de Québec, District de Montréal.

Je, J. G. Laviolette, président, et Pierre Garon, secrétaire de la compagnie, après serment dûment prêté, déposent et disent, et chacun pour lui-même :—qu'ils sont les officiers susmentionnés de la dite compagnie, et que le trente et unième jour de décembre dernier, la compagnie avait l'absolue propriété de tout l'actif ci-dessus, franc et libre de tous engagements ou réclamations, excepté comme il est dit ci-haut, et que l'état qui précède, avec les listes et explications ci-jointes et signées par eux, contiennent un exposé complet et exact de tout le passif, des recettes et des dépenses, et de la situation générale des affaires de la compagnie, au dit trente et unième jour de décembre dernier, et pour l'année prenant fin ce jour-là, au mieux de leur information, connaissance et croyance respectivement.

[Signé] J. G. LAVIOLETTE, Président.
P. GARON, Secrétaire.

Signé et attesté sous serment devant moi, ce trentième jour de Mars, à Montréal, 1901.

(Signé) F. S. MACKAY, N. P.

PROGRÈS DE LA COMPAGNIE DEPUIS 1891.

Année	Revenu	Polices en force	Capital d'assurés
1891.....	\$ 12,680 45	1,443	\$ 377,745 00
1892.....	22,369 00	5,742	825,263 00
1893.....	33,266 98	9,630	1,027,043 00
1894.....	58,933 08	17,813	1,461,833 00
1895.....	76,553 97	22,330	1,605,932 00
1896.....	88,392 79	25,771	1,650,922 00
1897.....	103,137 80	29,182	2,000,000 00
1898.....	119,698 52	37,318	2,945,009 53
1899.....	159,917 99	44,824	3,621,772 20
1900.....	263,433 78	49,249	4,105,683 40

N. B.—Outre les chiffres mentionnés plus haut à l'actif, la compagnie a encore \$70,000 de capital souscrit dont elle peut demander le paiement à ses actionnaires en aucun temps.]

fui les bords de la Garonne, pour des œuvres moins estimées que celles que je contemple en ce moment.

Ce monument principal est par tagé par une porte très large en marbre ajouré, qui accède à la *zenana*, ou habitations des femmes. La *zenana* est un ensemble de pièces, de réduits d'un charme indescriptible. C'est par la porte ajourée que les femmes, sans être vues, regardaient les hommes qui discutaient les affaires de l'Etat avec leur seigneur et maître. Les salles de bains, les boudoirs qui font partie de la *zenana*, sont d'un goût exquis. De tous côtés, des peintures fines et des incrustations dans le marbre ; sur les parois des murs, des niches élégantes pour le linge et les parfums. C'était évidemment un monde raffiné qui habitait ces jolis réduits.

A quelques pas de ces charmants bijoux, une toute petite mosquée en marbre blanc de la plus exquise pureté, avec de légers reliefs en sculpture formant guirlandes et bouquets. La chaire est une simple table supportée par trois pieds contournés de la forme gracieuse des meubles de Louis XV. On accède à cette table par trois marches, larges de deux mètres tout au plus.

La "Perle," comme on la nomme, c'est la "Sainte Chapelle" du genre hindo-mauresque, une merveille.

La conservation de cet admirable monument est surprenante. On ne voit aucune trace de réparations ; pas une tache sur ce blanc immaculé, pas une veine dans ce marbre, tout y est doux et agréable. Là, comme dans toutes les mosquées, pas un meuble, pas une image, pas une inscription. Dans quelques unes pourtant, on lit des versets du Coran gravés sur le marbre. La "Perle" n'a rien, rien que de légères moulures, ou de fines guirlandes sculptées en plein dans les ogives, ou sur la chaire du grand prêtre.

Toutes ces magnificences sont dans le "Fort," au milieu de jardins bien entretenus remplis de fleurs. Les arbres verts et les plantes ajoutent encore au gracieux de ce milieu enchanteur !

En dehors de ces quatre chefs-d'œuvre, il faut sortir de la ville pour retrouver quelques monuments. J'ai été voir cette fameuse colonne en grès rouge et en marbre qu'on nomme *Koulab Minar*, du nom d'un général musulman *Koutab* qui la fit construire vers le commencement du XIVe siècle.

Toutes les ruines qui sont auprès de cette colonne sont grandioses. Les restes d'une mosquée dont le caractère me paraît de l'art arabe greffé sur de l'hindou sont superbes. Le site est d'ailleurs charmant. C'est un fouillis de verdure des plus agréables. Assis sur le fût d'une colonne, un peu éloigné de mon boy et des gardiens, afin de ne pas entendre leurs explications, je contemplai l'œuvre colossale de ces morts qui avaient bâti, détruit, puis rebâti et détruit sans cesse, afin que, venu de si loin, je pusse constater qu'il y a eu là tout comme ailleurs beaucoup de grandeur et beaucoup de barbarie. C'est là qu'est la célèbre colonne de fer qui date des premiers siècles de notre ère et fut érigée par un adorateur de Vichnou en souvenir d'une victoire. Les légendes sont nombreuses sur ce morceau de fer. La plus curieuse veut qu'on l'ait une fois arrachée et qu'on ait trouvé ses fondations remplies de sang... Non loin de là existent de nombreuses tombes, presque toutes de la plus belle époque de l'art arabe, toutes en marbre blanc du travail le plus exquis, la plupart en parfait état, surtout celles des prêtres ou des personnages ayant encore des descendants : dans ce cas, le tombeau est recouvert d'un ou de plusieurs tapis. Dans le sous sol, à la place où ont dû être les restes, un gardien est chargé d'entretenir des fleurs fraîches et une veilleuse allumée.

Près du grand tombeau de l'empereur *Houmayoum*, qui fut le fondateur de l'empire des Grands Mogols, j'ai vu plusieurs tombes très anciennes avec coupoles qui ne le cèdent pour le fini du travail à aucun des autres monuments que j'ai vus jusqu'ici. Ces tombeaux sont enfermés dans un carré de 5 à 6 mètres de côté, ils sont à ciel ouvert et clos par un entourage de marbre blanc ajouré. Ces clôtures ont des portes également en marbre dont les deux côtés sont sculptés d'arabesques et de fleurs d'un fini merveilleux. Les portes tournent avec la plus grande aisance sur des pivots en fer.

La multitude de ruines qui s'étend autour de Delhi me rappelle, comme à bien d'autres voyageurs, les environs de Rome ; mais la campagne de Rome est pittoresque : celle de Delhi est monotone.

Les ruines de Rome et celles de Delhi sont également intéressantes, parce qu'elles sont les témoins, non seulement de l'action du temps, mais aussi de la bêtise et de la cupidité humaines. — *A suivre.*

LE TRAVAIL DU BEURRE

Bien souvent nous avons insisté sur la préparation des crèmes et sur les soins dont on doit entourer leur fermentation. Si ces points sont d'une importance capitale pour la fabrication de produits irréprochables, le travail parfait du beurre n'est pas moins une condition essentielle de succès.

En effet, on peut, après avoir obtenu, par une fermentation parfaite et un barattage excellent, un beurre qui pourrait être de toute première qualité, le gâter par un travail incomplet ou défectueux.

Nous avons donc cru nécessaire d'attirer l'attention des directeurs et du personnel des laiteries sur ce point important de la fabrication.

Le travail du beurre peut se diviser en trois parties : le lavage, le malaxage et le salage. Lorsque la matière grasse du lait s'est agglomérée, lorsque le beurre est venu dans la baratte, il se présente sous forme de granules nageant dans le lait battu. Ces grains de beurre renferment, outre la matière grasse, de l'eau, du sucre de lait et de la caséine. De même ils sont entourés de lait battu qui se compose des mêmes éléments.

Le travail du lait a pour but d'éloigner le lait battu qui entoure les globules et celui qui pourrait se trouver emprisonné dans leur masse comme de souder tous ces granules et d'en faire une masse de bonne consistance présentant un aspect spécial qui ne se rencontre que dans le beurre bien travaillé.

Les produits étrangers qu'il est le plus urgent d'éliminer sont le sucre de lait et la caséine : le sucre de lait ou lactose est soluble et en solution dans l'eau de lait battu, mais la caséine est devenue soluble par suite de l'acidification de la crème.

Le sucre de lait étant en solution est éliminé en grande partie par le malaxage et le salage.

Quant à la caséine, on ne peut pas l'enlever dès qu'elle est emprisonnée dans le beurre. Quand elle n'est qu'à la surface des granules, un lavage énergique pourrait en enlever une légère quantité.

Le lavage ne peut être toléré que dans le cas où le barattage s'est fait à trop haute température ou bien quand l'acidification de la crème a été poussée trop loin.

Et même dans ce cas on ne peut laver le beurre dans la baratte : car la baratte s'engraisse et devient très difficile à nettoyer ; de plus on ne dispose pas toujours de deux barattes, l'opération du lavage fait

La Cie de Ferronnerie du Canada

IMPORTATEURS EN GROS

MONTREAL



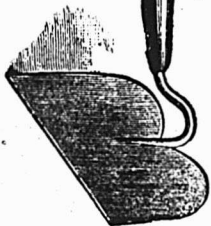
A
B
C
D
F



FAULX "Bedford et Rixford" assorties de toutes grandeurs et de toutes qualités.



FOURCHES toutes sortes.



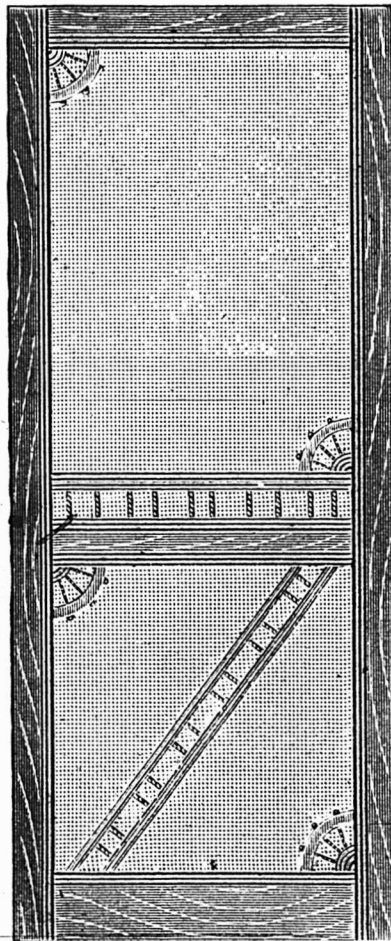
GRATTES tout genre.



Commandes par la malle sollicitées.



N'oubliez pas de demander nos prix.

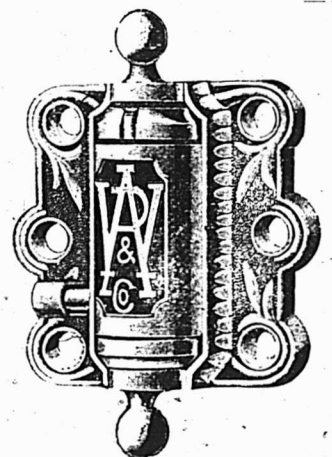


PORTES toile métallique, toutes qualités, trois grandeurs.

2.8 pds. x 6.8 pds.
2.10 " x 6.10 "
3 " x 7 "



CHASSIS ajustables en toile métallique, hauteur 24 pcs.



PENTURES à ressorts.

perdre un temps précieux surtout en été, saison pendant laquelle il est urgent de terminer le barattage le plus tôt possible ; de plus l'eau enlève les acides volatils solubles du beurre, acides volatils qui donnent au beurre ses qualités et son arôme.

Si l'on croit absolument nécessaire de passer le beurre à l'eau il faut le faire de la manière suivante : On enlève le beurre de la baratte au moyen d'un tamis et on le dépose dans une auge remplie d'eau froide ; on l'y laisse reposer sans le pétrir ni l'agiter pendant que l'on pompe le lait battu et qu'on remplit de nouveau la baratte.

Pendant son séjour dans l'eau le beurre se raffermi, se refroidit et se débarrasse par diffusion de la plus grande partie de son lait battu ; on le dépose ensuite sur le malaxeur pour y procéder au malaxage

Le malaxage est l'opération la plus importante du travail du beurre. Ici encore l'eau doit être proscrite. On peut tolérer un très léger arrosage à la fin du malaxage pour chasser les dernières gouttelettes du lait battu qui pourraient perler à la surface du beurre.

Le malaxage doit se faire au sortir de la baratte.

Le malaxage doit se faire en deux fois.

Après un malaxage modéré pour extraire le lait battu, on laisse reposer le beurre de six à dix heures ; on peut même aller jusqu'à vingt-quatre heures. Le malaxage doit être d'autant plus long que le beurre est plus dur. Aussi, en été, cette opération ne doit pas être prolongée et il faut laisser un jour de repos entre les deux malaxages, même pour les beurres non salés. En hiver, on peut faire subir au beurre bien consistant un malaxage plus prolongé.

La durée du malaxage est un point très important au point de vue des qualités du beurre.

Le beurre malaxé à point présente un aspect tout particulier qu'il n'est pas possible de décrire et que les Allemands caractérisent par ce mot que nous croyons intraduisible *mattglänzend*.

Le beurre trop peu malaxé est peu consistant, granuleux, sans pâte ; il se conserve difficilement et souvent est de goût et d'arôme défectueux.

Le beurre surmalaxé a perdu cet aspect spécial dont nous parlions plus haut ; il prend un aspect grasseux, gris, terne ; il colle au couteau et sur la langue ; il prend aussi un goût fade et grasseux.

Un rapport très intéressant sur des expériences faites concernant le

malaxage en Mecklemburg-Schwerin nous apporte des faits curieux :

A la suite de malaxages exagérés les beurres paraissent très dépourillés d'eau. On fit des comparaisons entre des parties du même beurre, les unes malaxées une fois, les autres malaxées plusieurs fois. Les premières semblaient à la vue renfermer beaucoup d'eau ; les autres paraissent très sèches. Voici les résultats de l'analyse quant à la teneur en eau :

	Beurre paraissant humide.	Beurre paraissant sec.
26 août 1899.....	13.85 0/0	14.85 0/0
30 juillet 1900.....	14.26 —	15.06 —
26 août 1900.....	13.85 —	14.85 —
8 décembre 1900.....	15.10 —	15.61 —

On constata donc une différence complète entre l'apparence et la réalité.

Mais on mit en lumière un fait bien plus curieux encore.

Des beurres malaxés, les uns modérément, les autres d'une façon exagérée, furent laissés au repos en cave pendant un jour. Après ce délai, ils furent remalaxés. Ceux qui avaient été travaillés normalement perdirent de l'eau par cette seconde opération ; les autres en gagnèrent.

Comment expliquer ce phénomène : un beurre surmalaxé, malaxé à sec, gagne de l'eau pendant ce nouveau malaxage ?

L'auteur du rapport, John Siedel, l'explique comme suit :

Sur un malaxeur de 1m,20 de diamètre on malaxait 15 kilos de beurre. La table de l'appareil est toujours plus ou moins humide et sur sa surface totale on peut facilement trouver 350 cm³ d'eau, ce qui équivaut à plus de 2 p. c. de la quantité de beurre malaxé. Le beurre surmalaxé est devenu très avide d'eau, il absorbe toute l'eau qui humidifie la surface de la table du malaxeur.

Ces faits, tout en expliquant bien des anomalies souvent constatées, nous prouve combien est anormalement modifiée la texture d'un beurre surmalaxé.

Il faut donc se défier du surmalaxage autant et plus peut-être que du défaut de travail ; car dans ce dernier cas il y a toujours remède, tandis qu'au surmalaxage il n'y a plus de remède.

Quand le beurre doit être salé, il faut apporter au salage les soins les plus minutieux.

On sale dans le but de conserver au beurre toutes ses qualités et aussi pour lui donner le goût que lui préfèrent certains consommateurs. On emploie de 2 à 10 p. 100 de sel. Dans certaines régions, on exige jusqu'à

14 p. 100 de sel ; mais alors, il n'est plus possible de goûter le bon beurre ; c'est le goût du sel seul qui domine.

On doit être scrupuleux dans le choix du sel. Il faut employer le sel le plus pur possible, *exempt de toute odeur*, de saveur franchement salée, *ni amère, ni acide*. On choisira un sel de moyenne grosseur ; trop gros, la dissolution est trop lente ; trop fin, le malaxage devient difficile.

On sale à la fin du premier malaxage ; et on laisse ensuite reposer le beurre pendant un certain temps (dix heures et même plus) afin de permettre au sel de se dissoudre et de pénétrer partout dans le beurre.

Un second malaxage chasse l'excès d'eau. Aussi après salage et malaxage le beurre perd de 2 à 4 p. 100 de son poids. C'est ce qui engage certains directeurs à omettre le deuxième malaxage ; cependant *cette opération est absolument nécessaire* surtout lorsqu'il s'agit de beurre destiné à une longue conservation.

Le beurre salé, après un premier malaxage et non remalaxé après un long repos, ne se conserve pas ; en outre, il se marbre et se tache. Le défaut de malaxage est la cause ordinaire des taches et des marbrures.

Il est préférable d'augmenter le prix du beurre que de livrer un produit qui perdra ses qualités de goût et d'aspect au bout d'un certain temps. On pourrait d'ailleurs avertir le consommateur et lui faire remarquer la perte que devrait subir la laiterie par suite du salage bien exécuté : le sel, la main d'œuvre et la perte du poids.

Au surplus le directeur de laiterie doit s'abstenir de garantir la bonne conservation du beurre qui a été salé et retravaillé chez le client. Ce serait s'exposer à des mécomptes certains. Tels sont les principes du travail du beurre.

(La laiterie belge).

LIVRES BLANCS

Les meilleurs livres blancs, registres, etc., pour maisons de commerce, institutions publiques, sont faits chez Ed. Léveillé & Cie, relieurs, 37 rue St-Gabriel, téléphone Bell Main 2625, c'est leur spécialité. Réglage spécial, reliure de première classe ; correspondance sollicitée.

Mélasses

MM. Nazaire Turcotte & Cie, négociants 54-58 rue Dalhousie, Québec, attendent incessamment une cargaison de la fameuse mélasse Fajardo, marque "Cintron" et une cargaison de mélasse Barbades de choix, marque "Maison." Demandez les cotations avant d'acheter de la mélasse.

Un heureux mélange de
Tabac Canadien et de Tabac de Virginie

constitue le célèbre

“POKER”

(Cut Plug)

Doux, ne brûlant pas la langue, en 1/12, et

Se détaillant à 5c.

Demandez-en un échantillon avec prix à

The Rock City Tobacco Co

Fabricants de Tabacs de toute sorte

Québec.

**THE ROYAL
 BENEFIT ASSOCIATION**

(Association de Bienfaisance Royale)

Contribution : **50 cents** PAR MOIS

DONNE DROIT A

\$5.00 PAR SEMAINE,
 EN CAS DE MALADIE,

et à

\$500 PAYABLES A LA MORS.

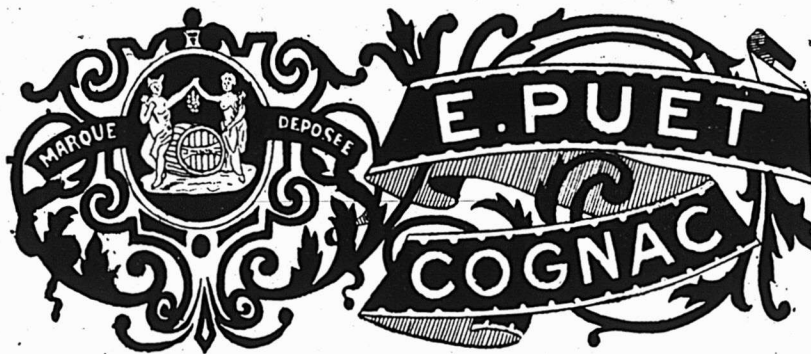
BUREAU CHEF :

MONTREAL, 66 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Bell Main 315

ON DEMANDE des AGENTS.

Hors Concoursee
 Membre du Jury
 Exposition eeeee
 Internationale e e
 Le Havre 1887 e e



Médaille d'Or

Paris 1889.

Médaille d'Or

Tours 1892.

LE COGNAC E. PUET EST EN RENOMMÉE PAR LA FINESSE DE
 SON AROME, ET SON EXTRÊME PURETÉ FAIT QU'IL EST HAU-
 TEMENT RECOMMANDÉ PAR LES SOMMITÉS MÉDICALES.

Boivin, Wilson & Cie,

520 Rue St-Paul, - - Montreal.

SEULS AGENTS POUR LE CANADA.

LE MONTREAL TERMINAL RY

Il y a depuis longtemps devant le conseil municipal de Montréal une demande de la Montreal Terminal Ry. Co., de passer des rails dans certaines rues pour pénétrer avec ses tramways dans l'intérieur de la ville.

La grande masse des citoyens de Montréal attend avec impatience l'entrée de la dite compagnie dans la ville, mais l'impatience des citoyens n'a d'égale que la lenteur apportée à faire droit à la demande de la Montreal Terminal Ry. et au vœu des citoyens de Montréal.

Où croirait vraiment que cette lenteur est voulue, calculée et qu'il existe au sein du conseil municipal une majorité de "Bâtons dans les Roues" ou d'actionnaires de la Compagnie des Chars Urbains qui a tout intérêt à maintenir le monopole dont jouit en réalité cette dernière.

Il est cependant admirable ce monopole qui, parce que monopole, nous donne le service qu'il veut, mais qui ne ressemble en rien à celui auquel il est tenu en raison de son contrat avec la municipalité.

Toute franchise accordée à une autre compagnie de tramways est la fin du monopole de la Compagnie des chars Urbains. Que celle-ci prenne tous les moyens imaginables pour conserver sa situation privilégiée, pour écarter de la ville toute compagnie qui pourrait devenir pour elle une concurrente à quelque degré que ce soit, elle use de son droit. Mais que le conseil municipal qui a, avant tout et par dessus tout, le devoir de veiller aux intérêts des citoyens de Montréal fasse le jeu d'une compagnie au détriment d'une autre et contrairement aux intérêts du public, c'est ce que le public conçoit difficilement.

La Chambre de Commerce de Montréal a émis hier le vœu que la franchise demandée par la Montreal Terminal Ry lui soit accordée sans délai. C'est un avertissement très poli au Conseil municipal d'avoir à donner, sans plus de retard, satisfaction au public, au lieu de se moquer de lui en éternisant et en compliquant les questions les plus simples et les plus faciles à résoudre.

Pokér à 5c

Un article de bonne vente que tous les marchands de tabac ont intérêt—et profit à tenir en stock. C'est un mélange exquis de tabac de Virginie et de tabac canadien, *cut plug*, manufacturé par la Rock City Tobacco Co, de Québec.



La Banque de Montréal vient d'ouvrir une succursale à Glace Bay, N.E.

**

Les fabricants de conserves de fruits d'Ontario se sont réunis à Toronto jeudi et ont formé une combine pour enrayer le système de "couper les prix" qui leur a fait perdre beaucoup d'argent au lieu de leur faire réaliser des bénéfices. Une seule fabrique de St. Catharines, Ont., refuse d'entrer dans la combinaison.

C'est M. William Lees qui est l'organisateur de la combinaison.

**

Les marchands de gros suivants ont décidé de fermer leurs magasins samedi, le 25 mai, afin de donner congé additionnel à leurs employés à l'occasion du Victoria Day :

J. G. Mackenzie & Cie., The W. R. Brock Co., Ltée., Gault, Frères & Cie. Ltée., S. Greenshields, Fils & Cie., Brophy, Cairns & Cie, John Fisher, Fils & Cie., Herman H. Wolf & Cie., A. McDougall & Cie., Kyle & Cheesbrough, Caverhill & Kiscock, McIntyre, Fils & Cie., Findley, Smith & Cie., Thomas May & Cie., Cockburn & Rea, A. O. Morin, Liddle & Lespérance, Hodgson, Summer & Cie.

**

D'après le *Ledermarkt* de Francfort, on a pleinement réussi à trouver une teinture particulièrement propre pour l'industrie du cuir.

La fabrique de couleurs d'Elberfeld met en vente une nouvelle teinture sous le nom d'*Oriphosphin*, qui est spécialement destinée pour la teinture de cuir. Cette teinture remplace avantageusement, par son prix considérablement meilleur marché, le *Phosphin* si coûteux. Les couleurs par cette teinture sont aussi vives et aussi pures que celles obtenues avec le *Phosphin* le plus fin.

L'*Oriphosphin* convient pour tous les cuirs corroyés soit au tan de chêne, ou au sumac ; mais pour les cuirs corroyés au chrome, il faut les faire passer au préalable par un bain de sumac.

**

M. Jules Siegfried, sénateur du Havre, et ancien ministre, est at-

tendu à Ottawa où il discutera avec le gouvernement fédéral les moyens d'augmenter le volume des transactions commerciales entre le Canada et la France.

L'ancien ministre du cabinet Ribot vient en mission semi-officielle.

**

Le vert-de gris dans les conserves: Voici un moyen très facile donné par le *Cosmos* pour savoir s'il existe du vert-de-gris ou d'autres sels de cuivre dans les aliments.

Pour connaître la présence des sels de cuivre dans les conserves, il suffit de plonger dans le bocal suspect un couteau dont la lame a été parfaitement nettoyée.

Au bout d'un certain temps, la lame prendra une couleur rouge due à un dépôt de cuivre.

Si la lame noircit seulement, les conserves sont sans danger, il ne s'est formé qu'un oxyde de fer.

**

M. R. C. Crombie, directeur de la succursale de la banque de Montréal à Belleville, vient d'être nommé à Chatham, N.B., poste plus important. Il aura pour successeur M. Parker, actuellement à Peterboro.

**

Un concours international de couveuses artificielles aura lieu à Namur (Belgique) à partir du 15 juin prochain.

**

Le 11 avril, des communications ont été échangées pour la première fois entre la France et la Corse, à l'aide de la télégraphie sans fil. La Compagnie internationale de communication maritime Marconi, ayant été autorisée par le gouvernement français à procéder à des expériences, avait depuis quelques jours, établi un poste près d'Antibes, à la Brague, dans la propriété de Mme la vicomtesse de Bernis, où un mât de 40 mètres de haut avait été dressé.

L'établissement du poste du côté corse, placé à Calvi, n'avait pu être commencé que le 9 avril. Dès le 10 au soir, il était terminé, et le lendemain jeudi, à neuf heures précises, heure que s'étaient fixée les ingénieurs, le premier télégramme sans fil était adressé de Corse en France avec une précision admirable.

Il y a 160 kilomètres d'Antibes à Calvi.

**

Le fer chromé est à l'ordre du jour à la suite d'un procès dans lequel sont impliqués certains ouvriers accusés d'avoir vendu à l'u i,

Courez-vous toujours des risques en vendant des Poudres à Pâte condamnées par le gouvernement?

C'est maintenant le temps de rejeter vos Poudres à Pâte à l'alun ou à la crème de tartre et de tenir seulement la meilleure,

La Poudre
à Pâte

PHOSPHO

ne contient pas d'alun, ni de crème de tartre et est conforme aux lois concernant la pureté des aliments.

Manufacturée par **R. HERRON & CO., - - Montréal.**

LA QUALITÉ PRIME TOUJOURS

Le Cacao de Fry

DE BRISTOL, ANGLETERRE

A remporté

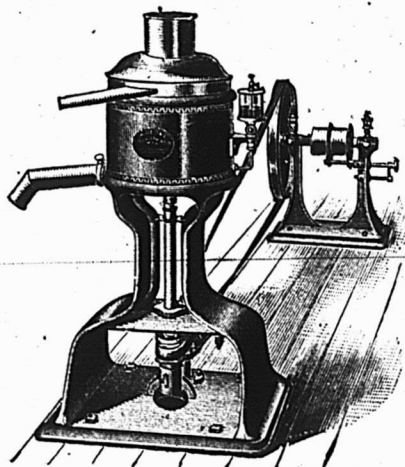
300 MEDAILLES

et diverses autres récompenses
aux Expositions.

SA VENTE AU CANADA SURPASSE DE BEAUCOUP
CELLÉ DE N'IMPORTE QUELLE AUTRE MARQUE.

REPRÉSENTANTS GÉNÉRAUX AU CANADA:

D. MASSON & CIE, IMPORTATEURS, MONTREAL



LES ÉGRÉMEUSES GENTRIFUGES U. S.

TEMOIGNAGE PROBANT

Les RR. PP. Trappistes d'Oka, dont la compétence dans la fabrication du beurre ne saurait être mise en doute, nous écrivent :

NOTRE-DAME DU LAC DES DEUX MONTAGNES, 7 MAI 1901.

Je, soussigné, certifie bien volontiers que la machine U. S. installée chez nous par M. Trudel, de St-Prospér, a écrémé 3,360 lbs de lait à l'heure, ne prenant que 8 p. c. de crème et ne laissant que 0.01 de 1 p. c. de gras dans le lait écrémé. C'est vraiment la perfection.

M. ANTOINE, ABBÉ DE NOTRE-DAME DU LAC.

ALFRED TRUDEL & CIE,

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA
PROVINCE DE QUÉBEC

ST-PROSPER, Comté de Champlain,

ÉCRIRE POUR CATALOGUE ET TOUTS RENSEIGNEMENTS.

ne Krupp un ou plusieurs procédés de fabrication pour l'utilisation de ce métal.

Qu'est-ce exactement que le fer chromé ?

Le fer chromé est une combinaison de fer à l'état de protoxyde et de chrome à l'état de sesquioxyde ; mais presque toujours il s'y mélange aussi de la magnésie, de l'alumine, de la silice, etc. Pendant longtemps ce fer chromé n'a été considéré que comme une curiosité minérale, parce qu'on ne lui trouvait point d'utilisation industrielle ; mais, vers 1820, on a songé à en tirer parti en l'employant à la préparation des bichromates de soude ou de potasse, pour la teinture et l'impression des cotonnades (c'est du reste, fort tardivement qu'on songea à substituer la soude à la potasse dans ce composé). Toutefois, les découvertes de gisement de fer chromé se sont multipliées étrangement depuis 1825 environ, où la production des monts Oural suffisait à alimenter tous les marchés : on en a trouvé dans la région de Baltimore, puis dans différentes portions du Maryland et de la Pensylvanie ; ce fut ensuite en Asie Mineure et en Syrie, les gisements de ces deux pays devenant rapidement les principaux producteurs du monde ; enfin, d'autres gisements ont été découverts en Californie, en Nouvelle Calédonie, dans la Nouvelle-Galles du Sud, au Canada et à Terre-Neuve.

Depuis lors, l'emploi du fer chromé s'est considérablement multiplié en raison de la dureté exceptionnelle que le chrome donne au fer.

La pêche au moyen de rets d'un genre quelconque est défendue dans la rivière des Iroquois, comté de Saint-Jean, P. Q.

Le total des peaux de phoques capturés par les pêcheurs canadiens de la côte du Pacifique a été l'an passé de 35,523, soit 177 peaux de plus que l'année précédente. La prise de 1899 avait déjà été plus forte que celle de 1898. Il y a donc amélioration dans les résultats de cette importante industrie sur la côte Ouest du Canada.

En vue d'empêcher la pêche excessive et illégale de la truite mouchetée qui se fait aujourd'hui dans quelques parties du Canada pour approvisionner les marchés au poisson étrangers, le Gouverneur général en conseil, vient d'édicter les règlements de pêche suivants :—

Exportation de certaines espèces de truite, défendue.

Personne ne recevra, n'expédiera, ne transportera ni n'aura en sa possession dans le but de l'expédier ou de la transporter hors du Canada, aucune truite mouchetée, truite de rivière ou de mer, prise ou capturée dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard ; pourvu,—

(a) Que toute personne pourra ainsi expédier la truite capturée par elle pour le sport, jusqu'à 25 livres pesant, si l'envoi est accompagné d'un certificat à cet effet soit de l'officier local des pêcheries dans le district duquel le poisson a été capturé, ou de l'agent local de la station adjacente à la localité où le poisson fut capturé, ou est accompagné d'une copie de la licence ou permis officiel délivré à la personne faisant l'envoi.

(b) Qu'aucun paquet de cette truite n'excèdera 25 livres pesant, ni que personne n'aura la permission d'expédier plus qu'un paquet durant la saison.

Le ministre des finances de Russie étudie actuellement la question de savoir à partir de quelle époque et dans quelles conditions devra avoir lieu l'introduction, dès à présent résolue, du système métrique des poids et mesures dans l'empire russe.

Les commissaires du havre ont édicté le règlement suivant, dont nous publions le texte officiel : Nulle personne, société, syndicat, compagnie ou corporation que ce soit n'aura ni exercera aucune franchise, droit ou privilège dans sur ou sous le havre de Montréal, pour construire ou pratiquer une rue ou voie ferrée inclinée, soit de surface, élevée ou souterraine, ou pour l'établissement de systèmes téléphoniques, télégraphiques, pneumatiques ou de traction, ou pour d'autres fins semblables, ou pour des drains, poteaux, viaducs, câbles tuyaux, conduits ou autres appareils semblables, sans avoir d'abord obtenu le consentement des commissaires.

Le transport transatlantique du bétail américain : Il résulte d'une statistique dressée par le département de l'agriculture à Washington, que 71 p. c. des importations de bétail dans le Royaume-Uni, pendant l'année 1900, proviennent des

Etats-Unis. Le total des exportations de bétail des Etats-Unis s'est élevé à 396,977 bœufs en 1900, ce qui représente une valeur de 30,623,708 dollars, et sur cette quantité, 302,695 représentant 27,985,747 dollars, l'ont été à destination d'Europe.

Le " bain polaire " à Christiania : Une mode nouvelle a fait fureur cet hiver à Christiania : c'est ce qu'on appelle le " bain polaire." La mode en question a été lancée par un club qui s'intitule le " Viking Bathing."

Tous les matins, à six heures, les membres du club viennent faire leur plongeon dans la baie de Christiania, quelque temps qu'il fasse. Un homme est chargé auparavant de briser la glace sur un certain espace, de peur que les baigneurs ne se blessent en prenant leurs ébats nautiques. Ils ne restent d'ailleurs, que quelques minutes sous l'eau glaciale.

Cette pratique a été accueillie avec tant de faveur par les médecins norvégiens qu'elle tend à devenir générale. Il paraît que les gens qui s'y livrent régulièrement endurent leur corps au point de devenir insensibles au froid le plus rigoureux.

Un musée national a été établi à Managua, capitale du Nicaragua, par les soins du gouvernement de ce pays. Le but de cette institution est d'établir les meilleures relations commerciales entre l'Europe, l'Amérique et le Nicaragua, en faisant connaître aux consommateurs de ce pays les produits de l'industrie étrangère.

Les consuls de Nicaragua sont chargés de solliciter auprès des fabricants et producteurs étrangers des échantillons d'articles susceptibles de vente au Nicaragua. L'exhibition de ces échantillons sera gratuite, mais les pièces lourdes telles que machines, outils, etc., devront être d'un modèle réduit ou représentées simplement par des photographies.

Tous les échantillons devront être accompagnés d'un texte explicatif, de catalogues, de listes de prix ; il faudra faire connaître le taux des commissions allouées aux agents et représentants et le mode d'emballage des articles qu'on se propose d'importer. Les tarifs douaniers du Nicaragua étant établis d'après le poids brut des expéditions, il faudra donner aux emballages le plus de légèreté possible sans nuire toutefois à la solidité.

LES THÉS DU JAPON

Cèdent partout la place au

THÉ VERT FEUILLE NATURELLE DE CEYLAN "SALADA"

qui est plus hygiénique.

Un seul essai convertira à son usage constant le buveur de thé Japon le plus prononcé qui ait jamais vécu.

Echantillons gratuits sur demande à la

SALADA TEA CO., MONTREAL.

Blé d'Inde Préparé de Benson

En face de la concurrence faite dans toutes sortes de conditions par des marques à meilleur marché, le Blé d'Inde préparé de Benson a augmenté ses ventes d'une façon constante, d'année en année. S'il fallait une preuve convaincante du fait que la qualité compte, voici un fait qui mérite **réflexion et action en conséquence.**

Le Blé d'Inde de Benson a maintenu sa position en tête pendant près d'un demi siècle. C'est l'étalon par excellence d'après lequel la qualité de toutes les autres marques est jugée. C'est un blé d'Inde absolument pur préparé de la manière la plus habile et la plus propre. Il ne lutte pas de bas prix avec les autres marques, mais dépend entièrement de sa haute qualité invariable qui est maintenue constamment d'année en année. D'autres marques arrivent et disparaissent, au gré des courants commerciaux, mais celle de Benson dépend pour sa réputation du seul mot qui l'a rendue célèbre—sa **qualité.**

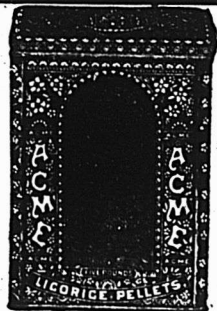
EDWARDSBURG STARCH CO'Y, Limited,

ETABLIE EN 1858

164 Rue St-Jacques,
MONTREAL.

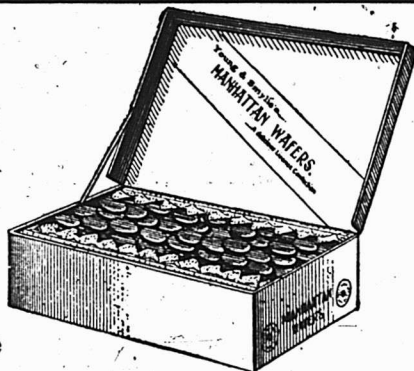
Manufacture :
CARDINAL, Ont.

53 Front St. East,
TORONTO.



Réglisse

en batons canelés Y. & S., paquets 80 à la boîte de bois ; caisses de 20 boîtes, breveté 20 août 1899 ; une nouveauté unique et désirable en batons de réglisse. Réglisse en batons Y. & S. [ordinaire], boîtes de 5 lbs et en vrac, caisse de 25, 50 et 125 lbs net. Pastilles de réglisse Acme, boîtes de 5 lbs. et en Lozanges de réglisse Y. & S., boîtes de 5 lbs. et flacons de 5 lbs. Manhattan Wafers [Réglisse mou] empaqueté en boîtes de 2 1/2 lbs. un délicieux bonbon en réglisse. Vendus par les droguistes en gros du Canada. Catalogue sur demande adressée aux manufacturiers.



Etablis en 1845.



YOUNG & SMYLLIE, Brooklyn, N.Y.

Les plus grandes compagnies de navigation du monde : En première ligne vient l'Allemagne, avec la Compagnie Hambourg-Amérique, qui possède 69 navires représentant un total de 335,239 tonnes et un capital social de plus de 81 millions de francs ; l'Allemagne a encore le Nord-deutscher-Lloyd, 64 navires, 317,928 tonnes et 100 millions de francs. L'Angleterre vient ensuite avec la British India, qui possède 107 navires, 311,268 tonnes et un capital de 17 millions et demi ; la France, en troisième ligne, avec les Messageries Maritimes : 63 navires, 243,000 tonnes et 12 millions et demi de capital. Enfin, la Compagnie de navigation italienne, avec 98 navires, 178,000 tonnes et 12 millions : la Société russe de navigation à vapeur, avec 69 navires, 161,220 tonnes et 40 millions ; le Lloyd autrichien, 64 navires, 154,033 tonnes et 26 millions ; la Compagnie des bateaux à vapeur du Danemark, 129 navires, 126,352 tonnes et 20 millions de capital.

Voilà pour l'Europe ; mais le Japon a devancé ces quatre dernières puissances, il vient avant l'Italie, avec le Nippon-Yusen-Kaisha, qui possède 67 navires, 191,513 tonnes et 57 millions et demi de francs en capital social.

**

Contre les accidents de chemins de fer : Un français, M. Feuvrier, constructeur opticien à Epinal, vient de faire une démonstration très concluante, devant de nombreuses notabilités, d'un appareil de sécurité qu'il a inventé pour prévenir les accidents de chemins de fer.

M. Feuvrier avait installé sur le parquet de la salle de la Bourse un modèle réduit au seizième, de chemin de fer avec tous les appareils—disques, barrières, voies de garages nécessaires à sa démonstration.

Après avoir mis la petite locomotive en pression, un coup de sifflet ! et le train se met en marche. Tout à coup il s'arrête c'est un disque fermé, la voie n'est pas libre, on dégage la ligne et plus loin on met l'aiguille sur une fausse voie, le train s'y arrête encore ; plus loin une barrière ouverte, nouvel arrêt. Ces expériences concluantes finies, on dégage complètement la voie et le petit train file à toute vapeur. L'assistance a vu, par cette expérience, que la plupart des éventualités d'accident avaient été prévues et que pour chacune, le système de Feuvrier a très bien fonctionné.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

FINANCES

Montréal, 23 mai 1901.

D'après des rumeurs qu'on prétend fondées, les compagnies manufacturières de coton se fusionneraient bientôt comme l'ont fait, sous le nom de Montreal Light, Heat and Power Co, les trois compagnies d'éclairage au gaz et à l'électricité. Mais la seconde combinaison embrasserait un plus grand nombre de manufactures avec un capital beaucoup plus considérable que la première combinaison.

L'exemple des Morgan est décidément contagieux.

Si la rumeur se confirme nous aurons l'occasion de revenir sur cette amalgamation de compagnies.

La Bourse de Montréal n'a pas retrouvé son activité passée depuis la panique de New York et de Londres. Elle ne manque pas d'un certain ton de fermeté, quoique cependant ce ton ne soit pas général pour toutes nos bonnes valeurs.

Les actions des compagnies de coton ont une bonne cote avec les bruits de combinaison ci-haut rapportés.

Les valeurs minières semblent vouloir se réveiller un peu ; elles ne sont pas un élément de force pour notre bourse, comme nous avons eu l'occasion maintes fois répétées de le constater ; leur réveil ne nous dit donc rien ; nous préférons, et nous ne sommes pas les seuls, les voir s'écarter de la cote de l'Exchange.

Les valeurs suivantes sont celles sur lesquelles il s'est fait des ventes durant la semaine ; les chiffres sont ceux obtenus à la dernière vente opérée pour chaque valeur :

C. P. R.....	103½
Duluth (ord).....	10
“ (pref.).....
Détroit Str Ry.....
Montreal Str. Ry.....	285½
Twin City.....	76½
Toronto St. Ry.....	109½
Richelien et Ontario.....	115½
Halifax Tr. (bons).....
“ (actions).....
Winnipeg St.....	100
St John Ry.....
Royal Electric.....	240
Can. Gen. Electric.....
Montreal Gas.....	237
Montreal L. H. & Power.....	96
Col. Cotton (actions).....	63
“ (bons).....	99½
Dominion Cotton.....	75½
Mercantile Cotton.....	120
Montreal Cotton.....	132
Cable Comm. (actions).....	183
“ (bons).....
Dominion Coal, pref.....	115½
“ “ bons.....
“ “ (ord).....	35
Dominion Iron & Steel (ord).....	33½
“ “ (pref).....	85½
“ “ (bons).....	88
Montreal Telegraph.....	168½
Bell Telephone.....
War Eagle.....	20
Centre Star.....	42½
Payne.....	30
Republic.....	14
North Star.....	60
Montreal & London.....
Virtue.....	10

En valeurs de Banques, il a été vendu :
Banque de Montréal ex-div... 254½
“ des Marchands..... 162
“ Molson..... 199
“ de Québec..... 116

COMMERCE

La semaine qui prend fin est une des meilleures, au point de vue des affaires, depuis le commencement du printemps. En général, le commerce de gros est débordé par les commandes à expédier et continue néanmoins à recevoir des ordres.

La prospérité est générale dans notre province ; elle s'étend aux villes et aux campagnes. L'argent n'est rare nulle part ; les collections qui, pendant quelque temps, ont laissé à désirer, sont bonnes maintenant, excellentes même, nous dit-on ; cela se conçoit aisément. A la campagne, on écoule les produits de la ferme ; l'avoine et le foin se vendent à des prix très satisfaisants ; le beurre et le fromage sont une source de profits et comme les apparences pour l'avenir sont favorables, on craint moins de se trouver à court d'argent et on paie avec plus de facilité.

A la ville le travail n'a guère manqué cet hiver et les ouvriers du bâtiment ont autant d'ouvrage qu'ils en peuvent désirer ; les salaires sont aussi meilleurs, depuis deux ans au moins ; et le commerce de détail en a largement profité. Ce qui le prouve, c'est que jamais le commerce de détail à Montréal n'a rencontré ses échéances aussi facilement qu'il le fait actuellement.

Nous parlions de bâtiment, il y a un instant ; les chiffres que nous avons donnés dans nos deux derniers numéros relativement aux permis de construire, indiquent assez l'importance des constructions nouvelles et des réparations et des améliorations aux constructions anciennes. Cette semaine nous avons relevé au bureau de l'inspecteur des bâtiments des permis nouveaux pour un montant de plus de \$42,000 ; ce qui est très satisfaisant après les chiffres précédemment donnés.

Cuir.—Les cuirs à semelles sont rares et difficiles à obtenir en tannerie. Les cuirs à harnais sont très fermes et on s'attend à les voir en hausse avant longtemps ; on base les prévisions d'une hausse sur le fait qu'un tanneur de l'ouest aurait enlevé sur notre place pour environ \$99,000 valant de peaux propres à faire le cuir à harnais ; c'est-à-dire qu'il aurait enlevé tout ce qui est convenable, ne laissant que des peaux légères ou impropres à donner un bon cuir.

Épiceries, Vinset Liqueurs.—La demande est bonne dans toutes les lignes de cette branche de commerce.

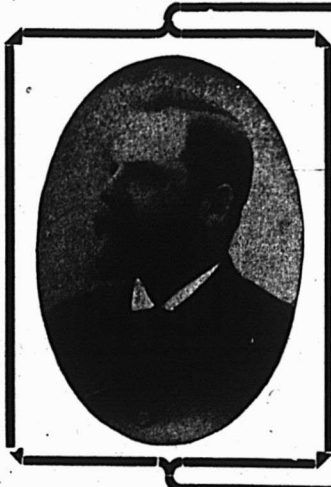
Les sucres, les mélasses et les sirops sont à prix soutenus.

Dans les articles de conserves, les légumes, les tomates, pois et blé d'inde ont des prix plus raides. Ce n'est pas encore la hausse mais on la prévoit déjà. En effet, il s'est formé, dans l'ouest, un syndicat qui a acheté des empaqueteurs tout ce qui leurs restait de la fabrication de 1900 et a passé avec eux des contrats pour la campagne de 1901, accaparant toute la production prochaine qui ne devra pas dépasser 70 p. c. de l'empaquetage de l'an dernier. Ce syndicat sera maître des prix et on sent déjà son action.

La demande est forte pour les raisins de Corinthe et les prix sont plus hauts ; nous cotons les Provinciaux de 8½ à 9c et les Filiatras de 9 à 10c la lb.

L'huile à salade fait une avance de 2½c au gallon ; nous la cotons de 75 à 80c au lieu de 72½ à 77½c.

Fers, ferromneries et métaux.—La demande est toujours très satisfaisante. Le commerce de gros ne se plaint que d'une seule chose, c'est de ne pouvoir obtenir la marchandise des manufacturiers assez promptement pour



J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE **Beurre, Fromage, Provisions**

Téléphone
Bell
Main
907

Achète aux plus hauts prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme.

Avances libérales sur consignations.

Fournitures générales pour Beurreries et Fromageries.

Spécialité de Tinettes pour Beurreries: Boîtes paraffinées, de 50 lbs, pour l'expédition du Beurre.

Sels Higgins, Ashton et Windsor, les meilleurs pour beurreries.

333 et 335, rue des Commissaires, Montreal

FRANK DUCKETT

EXPORTATEUR DE

Beurre et Fromage

55, 57 ET 59, RUE WILLIAM, MONTREAL.

Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et de Fromage.

P. O. Boîte 296.

Prompt retour de toute consignment.

Téléphone Main 1171.

VIT. RABY, Président J. O. MOTARD, Sec.-Tré.
EMILE LACROIX, Gérant.

THE MERCHANTS COLLECTING ASSOCIATION OF CANADA

30, rue Saint-Jacques,

TEL. BELL MAIN 1254. Montréal, Qué.

Agence Commerciale. Collections faites partout. Système supérieur.

Bureaux d'avocats dans toutes les villes du Canada et des Etats Unis.

HARDOUIN LIONAIS

D.C.D., L.C.D.,

CHIRURGIEN DENTISTE,

Gradué du " Philadelphia Dental College ";
Licencié du Collège Dentaire de la P. de Q.

2359 RUE STE-CATHERINE
MONTREAL

TÉL. de Bureau: Up 2498.

Résidence, E. 870

EL. BELL MAIN 1571.

MAISON ETABLIE EN 1858.

D. COLLINS

(Près de la Gare Dalhousie)

44 Rue St-Paul, Montréal.

Manufacturier
de Balances en
tous Genres.



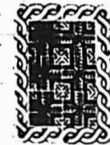
Balances à Poin
à Charbon,
faites à ordre.

Spécialité: Réparations de tous genres.

R. WILSON SMITH

COURTIER EN

DEBENTURES



Débitures Municipales, des Gouvernements et des Chemins de Fer achetées et vendues. - - - - -

Débitures de premier ordre pour placements de fonds en fidéi-dépot, toujours en mains. - - - - -

Batisse Standard Life

151 rue St-Jacques, Montréal

BREVETS D'INVENTION

(France-Etranger)

Marques de Fabrique, Procès en contrefaçon, etc.

CASALONGA

Ingenieur - Conseil (depuis 1867)
PARIS
15 r. des Halles

Prop. Direct. (depuis 1878) du Journal (25 f. par a.LAn)

" CHRONIQUE INDUSTRIELLE "

Cold Storage

Circulation d'air froid et sec, Ventilation parfaite, Température appropriée à la nature des produits à conserver.



Conservation, d'après les méthodes scientifiques les plus approuvées, de

Beurre, Fromage, Œufs, Fruits.

Coin des rues des Sœurs Grises et William.

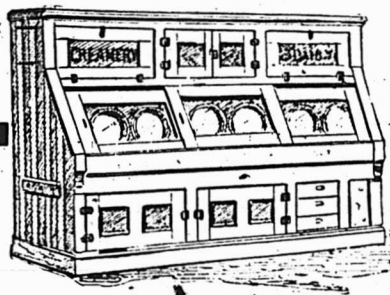
O. M. GOULD, GÉRANT

Glacière Brevetée

"AUBIN"

La Glacière Favorite des Épiciers.

Cette glacière possède maintenant des améliorations qui la rendent indispensable aux épiciers; elle a remporté les premiers prix et des diplômes aux expositions de Montréal, Ottawa et Toronto.



12 MODELES DIFFERENTS.

Ecrivez pour catalogue et liste de prix.

C. P. FABIEN, Propriétaire

3167 à 3171, rue Notre-Dame, MONTREAL

LOTS à BATIR

Dans la plus belle et la plus saine partie de la ville haute

Au GRAND AIR pour RÉSIDENCES PRIVÉES

Prix avantageux pour l'acquéreur.

A. & H. LIONAIS, Propriétaires, 25 Rue St-Gabriel.

répondre aux commandes pressantes et pressées des clients. La broche et les crampes pour clôtures, les clous coupés de 1½ et 3 pouces sont les articles qui font le plus défaut actuellement.

Huiles, peintures et vernis. — L'huile de lin est très ferme à une avance de 3c par gallon.

Nous la cotons 80c pour l'huile crue et 83c pour l'huile bouillie. Nous donnons ces prix en faisant observer qu'on parle de mettre 1c d'avance de plus par gallon sans plus tarder.

Salaisons, Saindoux, etc. — Les lards en barils, lards fumés et jambons restent stationnaires aux anciens prix.

Les saindoux purs de panne sont à la hausse; nous inscrivons ¼c de plus par lb à nos cotes; soit \$2.25 pour les scaux de 20 lbs et pour les canistres: 11¼c, 11½c et 11¾c la lb pour 10, 5 et 3½ lbs respectivement.

Les saindoux composés sont sans changement; mais on peut s'attendre à une avance dans les prix en sympathie avec la hausse sur les saindoux purs et sur l'huile de coton.

REVUE DES MARCHÉS

GRAINS ET FARINES

Marchés Etrangers

Montréal, 23 mai 1901.

Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marchés d'Europe:

Londres — Blé et maïs en transit, tranquille, mais soutenu. Blé printemps du Nord, 29s 6d. Maïs américain ex navire, 20s 6d. Marché de Mark Lane: Blé anglais et américain, tranquille. Maïs américain, ferme. Maïs danubien, tranquille.

Liverpool — Blé et maïs disponibles fermes. Blé de Californie Standard No 1, 6s 2d. Blé Walla Walla, 6s ¼d. Futurs: blé tranquille, juillet, 5s 11¼d; sept., 5s 10¾d. Maïs juillet, 3s 11¼d; sept. 3s 11¼d.

Anvers — Blé disponible tranquille. Blé roux hiver No 2 16¼.

Paris — Blé ferme, mai, 20½; juillet, 20.85. Farine ferme, mai, 25 55; juillet, 26.20.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 4 mai 1901:

Le temps n'a cessé d'être beau pendant toute la semaine et, bien qu'on se plaigne un peu des nuits trop froides, ou encore en certains endroits du manque d'humidité, il n'en reste pas moins vrai que la végétation a fait depuis une quinzaine des progrès fort satisfaisants. De là à conclure positivement dans un sens ou dans l'autre, c'est ce que nous ne croyons pas encore devoir essayer.

Nous enregistrons cependant, à titre de document, le passage d'un article de M. Henry Sagnier sur la situation agricole:

"La semaine qui vient de se terminer a été bonne pour la culture, on a travaillé beaucoup dans les champs. Les semailles sont presque partout terminés et, dans le Nord, la plantation des betteraves est en pleine activité. Le retard que nous constatons il y a huit jours a été atténué et, pour peu que la chaleur actuelle continue, la récolte pourra s'effectuer à son heure habituelle. Dans quelques départements, cependant, les eaux ne sont pas encore retirées dans les terres basses et il sera difficile de les emblaver. Un certain nombre de blés ont dû être retournés et l'on a dû les remplacer par des blés de printemps, orges, avoines ou betteraves. A part quelques plaintes locales, l'état général des céréales est assez satisfaisant et de belle apparence."

De son côté, l'Agriculture moderne exprime son opinion comme suit: les nouvelles des récoltes sont généralement assez satisfaisantes, bien qu'on se plaigne du jaunissement par suite du temps froid que nous avons eu ces temps derniers; mais comme il est tombé de l'eau et que le temps est redevenu doux, l'apparence se modifiera vite, surtout si la chaleur se maintient quelque temps. Il est certain que nous ne sommes pas encore à la moisson et que la récolte dépend de la température à venir; mais pourtant il ne faut pas exagérer les choses: avec un temps ordinaire nous aurons une récolte moyenne et avec un temps favorable une bonne récolte; pour être fixé là-dessus il faut attendre la floraison.

Si les récoltes donnent lieu à des appréciations contradictoires en France, par contre on est satisfait dans le reste de l'Europe et aux Etats-Unis.

Les marchés américains ont avancé dans la huitaine écoulée de 2¼c pour le blé de mai et de 1¼c pour le blé de juillet. Le blé d'Inde a baissé de 3¼ sur mai et avancé de ¾ sur juillet. L'avoine a avancé de 2¼c sur mai et de ¼c sur juillet.

On cotait hier en clôture à la bourse de Chicago:

Blé, mai 74¼c et juillet 73¼c.
Blé d'Inde, mai 48c et juillet 44¼c.
Avoine, mai 30¼c et juillet 28¼c.

MARCHÉS CANADIENS

Nous extrayons du *Commercial* de Winnipeg du 18 mai 1901 le rapport suivant:

Il se fait très peu de transactions sur les blés du Manitoba. Les meuniers de l'Ontario ne plaquent point d'ordres. Quoique les prix soit favorables pour l'exportation et que les prix de transport soient fort peu élevés il ne se fait pas de transactions. Nous cotons, No 1 dur, 78¼c; 2 dur, 75¼c; 3 dur, 67c; 3 du. Nord, 63c en entrepôts Ft William ou Port Arthur.

Le marché aux grains à Montréal est tranquille. On a demandé hier 35¼ à flot pour l'avoine No 2. Nous cotons en magasin, l'avoine un peu plus faible de 35 à 35¼; le sarrasin, soutenu, de 61 à 62c et les pois sans changement de 74½ à 75c. Le seigle que nous cotions la semaine dernière de 57 à 58c est coté de 58 à 59c.

En farines de blé la demande pourrait être plus active quoiqu'il y ait un assez bon courant de ventes pour le local. Les prix restent sans changement.

En issues de blé la demande est satisfaisante pour la saison à nos cotes d'autre part.

La farine d'avoine roulée est en demande limitée, les prix sont néanmoins tenus fermes.

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool le 10 mai 1901:

Le marché est toujours terne et sans animation aucune si ce n'est que les acheteurs semblent prendre quelque intérêt dans les Blancs de fantaisie.

"Nous cotons: s. d. s. d.
Fine meaty night Skims..... nominal
Blanc de choix, Canada et E.-U. 42 0 à 43 0
Coloré de choix, Canada et E.-U. 42 0 à 43 0
Blanc de choix septembre, oct. 44 0 à 46 0
Blanc nouveau, E. U. 42 0 à 45 0
Coloré de choix, sept. et oct. 42 0 à 45 6

MARCHÉS D'ONTARIO

	Boîtes offertes.	Boîtes vendues.	Prix payés.
Campbellford, mai 14	600	600	8½ et 8¾16c
Ingersoll	14 487 bl.	55	8¼c
Kemptville	17 365 bl.	100	8¼c
do	145 col.	55	8¼c
Brantford	279	149	8½ et 8¾16c
Perth	40 bl.		8¼c
Brighton	365	50	8¼c
Winchester	512 bl.	512	8½16c
do	70 col.	70	8¼c

Ottawa	"	150 bl.	88	8¼c
Iroquois	"	470 bl.	420	8¼c
do	"	53 col.		8¼c
Cornwall	"	18 1175	1137 bl.	8½16c
do	"		38 am.	8¾16c
Belleville	"	1725 bl.	165	8¼c
do	"	75 col.		
London	"	854 bl.	210	8¼c
do	"	323	48	8½16c
South Finch	"	1331 bl.	ap. m.	8¾16c
Campbellford	"	21 860	400	8¼c
do	"	21 860	400	8¼c
Ingersoll	"	233	offer.	8¼c
Woodstock	"	22 1064	719	8¾16c
Pictou	"	862 bl.	862 bl.	8¼c
do	"	125 col.	125	8¼c
Napanée	"	1178 bl.	offer.	8¼c
Stirling	"	800 bl.	645 8 7/16 à 8 9/16c	
Peterboro	"	1900 col.	2100	8½ à 8 9/16c

MARCHÉS AMÉRICAINS

Watertown, mai 18 — Boîtes vendues, 3000; prix payés, 8½ et 8 3/16c.

Ogdensburg, mai 18 — Boîtes offertes, 839; boîtes vendues, après marché; prix payés, 8¼c.

Canton, 18 mai — Boîtes offertes, grosses boîtes; prix payés, 8½ et 8 3/16c.

Canton, 18 mai — Boîtes offertes, petites boîtes; prix payés, 9 et 9¼c.

MARCHÉS DE QUEBEC

Cowansville, 18 mai — Boîtes offertes, 658; boîtes vendues, 600; prix payés, 8¼c.

Ornstown, 22 mai — boîtes offertes, 124; boîtes vendues, 35; prix payés, 8 7/16c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Sur le quai, le fromage s'est vendu lundi dernier de 8½ à 8¼c mais surtout 8¼c

Le prix du marché aujourd'hui oscille entre 8¼ et 8½c; ce dernier prix est demandé par les vendeurs pour le fromage de choix, mais nous croyons qu'il n'a pas été encore obtenu. Nos prix s'entendent pour le fromage blanc, pour le fromage coloré il est délaissé et le prix est nominal.

Les exportations de la semaine dernière ont été de 19,537 boîtes contre 20,379 l'an dernier pour la semaine correspondante.

Depuis le 1er mai il a été exporté de notre port 39,740 boîtes contre 58,196 pour la période correspondante de 1900.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool le 10 mai 1901:

Par suite du manque des crémeries d'Irlande les qualités locales se sont vendues à des cours plus élevés. Les beurres canadiens crémérie d'automne se vendent lentement de 90s à 94s.

	s.	s.
" Nous cotons:		
Imitation crémeries, E.-U., choix.	56	60
Crémérie, frais, E.-U., choix, boîtes nominal	90	94
Irlande, choix, boîtes	99	101
Crémérie, canadien, choix, boîtes.	90	94
" Irlande, choix, boîtes...	00	00
" Danemark, en barils et sur choix.....	98	104
Australie, choix, en boîtes.....	00	00
Nouv.-Zélande do	98	101

MARCHÉS AMÉRICAINS

Canton, 18 mai — Le prix payé pour le beurre a été 19c.

MARCHÉS DE QUEBEC

Cowansville, 18 mai — Les offres ont été de 275 boîtes de beurre; 18¼c offert.

Ornstown, 22 mai — Les offres ont été de 257 tinettes de beurre. Les ventes ont été de 102 tinettes à 18¼c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La bonne tenue du marché se maintient; les prix avancent tranquillement, mais les acheteurs y vont prudemment. La prudence sera sans doute grande et peut-être excessive même cette année dans le commerce du beurre et du fromage. On en connaît les causes; les résultats de la campagne 1900 ont été désastreux pour les exportateurs de fromage et ils semblent s'être juré de ne plus se faire prendre; comme ce sont eux

DWIGHT'S

SUPER-CARB
SODA

Pour la Cuisine de Paques

Ayez à la main une provision de Soda à Pâte
"COW BRAND" de Dwight.

Pour faire de bons gâteaux, du pain bon et digestif, il
vaut mieux que tout autre. Vous y trouverez votre profit.

JOHN DWIGHT & Cie, 34 Rue Yonge, TORONTO.

Livres de cuisine, pour distribution gratuite, envoyés sur demande.

Qui achète ?

Quel est le pouvoir occulte
derrière le trône, si ce n'est pas la maîtresse
de la maison ? C'est elle qui donne les com-
mandes pour la table de famille.

Et c'est parceque le mari paie les factures
qu'elle économise et achète les prunes, les rais-
sins épépinés et les fruits secs qui portent la
marque "Griffin." Vous pouvez vous fier à
une femme pour distinguer entre la plus
haute qualité et la qualité qui est seulement
"justement bonne." Elle a toujours confiance
dans la marque "Griffin."

Fruits Secs Marque "Griffin"

A. P. Tippet & Cie, Agents,

8, Place Royale,
Montréal

23, rue Scott,
Toronto

H. LAPORTE
J. B. A. MARTIN
J. O. BOUCHER

MAISON FONDÉE
1870.

L. A. DELORME
J. ETHIER
J. A. MARTIN

Laporte, Martin & Cie

ÉPICIERIERS EN GROS

72 à 78, rue St-Pierre,
Montreal



Seuls Représentants au Canada, de...

Ph. Richard, Cognac, Francee.

Vve Amiot, Saumur, Francee.

Mitchell & Co., Belfast and Glasgow.

Thé Japon "Princesse Louise."

Thé Japon "Victoria."



M. TIMMONS & SON
MANUFACTURERS OF
GINGER ALE
SODA WATER & C.
QUEBEC.

Tous les épicieris qui désirent tenir ce qu'il y a de mieux,
devraient avoir en magasin les

EAUX GAZEUSES DE TIMMONS



MÉDAILLES ET DIPLOMES OBTENUS
POUR L'EXCELLENCE ET LA QUALITÉ

M. TIMMONS & SON,

90 ET 92, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC

qui opèrent également pour le commerce d'exportation de beurre, nul doute que les deux articles leur inspireront les mêmes craintes.

Les beurres en boîtes ont toujours la préférence sur ceux en tinettes avec un écart de ½ à ¾ c en moins pour les tinettes.

Il y a eu quelque excitation pour l'achat des premiers lots de beurre frais des pâturages qui ont obtenu 19½ et même 20c à la campagne. Sur notre place, nous ne pensons pas que le vendeur obtiendrait plus de 19½ c pour le beurre en boîtes; à l'occasion, pour avoir 19½ c il devrait offrir une qualité de choix et rencontrer l'acheteur ayant des contrats à remplir.

Les exportations de la semaine dernière ont 6072 paquets contre 200 l'an dernier pour la semaine correspondante.

Depuis le 1er mai, il a été exporté 9405 paquets contre 1032 pour la même période en 1900.

ŒUFS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 10 mai 1901 :

Affaires soutenues avec cours en baisse. Nous cotons: s d s d
Œufs frais du Canada et des
E.-U. 0 0 à 0 0
" conservés à la glycérine. 0 0 à 0 0
" " à la chaux. 0 0 à 0 0
" " frais d'Irlande. 5 3 à 5 8
" " du Continent. 4 6 à 5 0

Le marché aux œufs est actif et les prix restent soutenus de 11 à 11½ c pour les œufs de choix. Il semblerait que des contrats importants ont été passés avec des maisons d'Angleterre pour livraison d'œufs de conserve à l'automne.

POMMES

MM. J. C. Houghton & Co, nous écrivent de Liverpool le 2 mai 1901 :

Depuis notre dernier rapport il ne s'en est pour ainsi dire point offert.

ARRIVAGES

Arrivages pour la semaine finissant le 7 mai 1901	82
Arrivages antérieurs depuis le 1er juillet 1900.....	871717
Total des arrivages au 7 mai 1901.....	871799
Du 1er juillet 1899 au mai 1er 1901.....	658476

LEGUMES

Les pommes de terre sont payées 40c les 90 lbs au char et on les détaille à 50c les 90 lbs. Les prix des haricots triés à la main sont cotés de \$1.60 à \$1.65 par minot en lot de char complet.

On cote:
Salade, de Waterloo, 35c la doz.
Tomates de Floride, de \$3.00 à \$3.25 la boîte de 6 casseaux.
Choux nouveaux, de \$1.75 à \$2.00 le crate.
Carottes, de 75c à \$1.50 le quart.
Carottes nouvelles de 75 à 90c la doz de paq.
Asperges, \$2.00 la doz de paqts.
Champignons 75c la lb.
Navets, de 60c à 90c le sac.
Radis, de 15 à 20c la doz.
Céleri de Floride, de \$4.00 à \$4.25 le crate.
Epinards, de \$3.00 à \$3.50 le quart.
Concombres, \$1.00 la doz.
Betteraves nouvelles, \$1.50 la doz. de paq.
Oignons jaunes, \$3.00 à \$3.50 le baril.
Oignons rouges, \$3.00 à \$3.50 le baril.
Rhubarbe, de 15 à 20c la doz. de paquets.
Persil, 20c la doz de paquets.
Raifort, 10c la lb.
Pommes de terre nouvelles, de \$5 50 à \$6.00 le quart.
Nouveaux navets, \$1.50 la doz.
Fèves, \$4.50 le panier.

FRUITS VERTS

Comme nous l'annoncions dans notre dernière revue, la troisième vente à l'encan des

fruits de la Méditerranée a eu lieu jeudi dernier. C'était le reliquat du chargement du "Tiverton" comprenant 15000 boîtes et demi-boîtes d'oranges. Les prix de vente ont été bas et comme suit : boîtes, de 90c à \$2.00 pour fruits ordinaire et \$2.30 pour gros fruits; demi-boîtes de 80c à \$1.30.

Hier mercredi, il a été vendu 10,000 boîtes d'oranges et 9,000 boîtes de citrons ex- "Escalona." Voici les prix payés : Oranges de Messine rondes, de 75c à \$1.00 et ovales, de \$1.00 à \$1.25; oranges de Catania, rondes, de 65c à \$1.10 et ovales, de \$1.00 à \$1.40; oranges de Sorrente, de \$1.00 à \$1.70 la boîte et de 65c à \$1.20 la demi-boîte. Citrons de Messine, de \$1.45 à \$3.65 la boîte et de Sorrente, de 80c à \$2.15 la boîte.

Les anânas, moins rares, se vendent de 10 à 18c pièce.

Les fraises arrivent plus abondantes; on les vend de 10 à 20c le casseau.

Les autres fruits restent aux prix anciens à notre liste d'autre part.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 16 mai 1901 :

Les arrivages pour la semaine dernière ont été 194 chars de foin et 10 chars de paille. 19 chars pour l'exportation.

Pendant la semaine correspondante de l'an dernier, 196 chars de foin et 14 chars de paille, 15 chars de ce foin destiné à l'exportation.

Les affaires sont actives tant pour le foin que pour la paille. Les prix du foin sont les mêmes que la semaine dernière. La paille de seigle est rare et les prix sont en hausse.

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix...	\$18.50 à \$19.00	\$18.00 à \$18.50
— No 1 ...	17.50 à 18.00	17.50 à 18.00
— No 2 ...	16.00 à 17.00	16.00 à 17.00
— No 3 ...	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
— mél.d.tréf.	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
— trèfle ...	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00
Paille de sei-		
gle long....	19.00 à 20.00	
— mêlée..	13.00 à 14.00	13.00 à 14.00
— d'avoine	9.00 à 9.50	9.00 à 9.50

Le marché de Montréal est un peu moins ferme, bien qu'il n'y ait pas pour le moment du moins aucune baisse dans les prix; mais il y a simplement que l'acheteur se fait tirer l'oreille davantage pour payer le plein prix et qu'il devient plus exigeant sous le rapport de la qualité. Ainsi, on paiera \$11.00 pour un foin No 2 à la condition qu'il soit sensiblement près du No 1.

Les nouvelles d'Angleterre sont qu'on y compte sur une grosse récolte de foin.

Nous cotons :
Foin pressé, No 1 à choix.... \$11 50 à 12 00
do do No 2..... 10 00 à 11 00
do mél. de trèfle..... 9 00 à 10 00
Paille d'avoine..... 4 00 à 5 00

VITRES

The Canada Hardware Co, vient de recevoir son importation de vitres et recevra dans quelques jours 100 tonnes de broche barbelée. Il y aurait avantage pour les marchands à communiquer avec cette maison.

Glissoires Nationales

Les essais de glissoires faits l'an dernier rue Lasalle à Maisonneuve, avaient donné aux promoteurs de l'entreprise une expérience pratique dont ils se sont servis pour organiser, pour cette saison, des glissoires absolument parfaites. L'inauguration en a été faite avec succès dimanche dernier et les amateurs trouveront aux glissoires nationales un sport qui a le mérite de la fraîcheur — ce qui n'est pas à dédaigner en été — et de l'originalité.

LA BANQUE NATIONALE

Etat Annuel 1901

Mercredi, le 15 mai, à 3 heures p. m., la quarante et unième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la banque.

Etaient présents : L'hon. juge A. Chauveau, Révds F. C. Gagnon et Tancred J. Paquet, MM. Rodolphe Audette, A. B. Dupuis, Victor Châteaufort, Naz. Fortier, Narc. Rioux, Charles Brochu, Thos. Breen, Charles Jobin, Joshua Thompson, E. Thos. Couillard, N. Arthur Drolet, Ulric Tessier, O. Léon Hardy, Geo. Demers, Jos. Archer, jr, Arthur E. Scott, Cyrille F. Délage, N. P., Dr G. E. René Fortier, J. B. E. Letellier, J. M. Henri Hamel, Jas McCone, V. E. Paradis, Dr Cinq-Mars, Dr Elzéar Labrecque, etc., etc.

M. R. Audette fut appelé à présider l'assemblée et M. P. Lafrance fut prié d'agir comme secrétaire.

Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs dont les noms suivent furent élus scrutateurs, savoir : MM. Thomas Breen, N. Arthur Drolet et J. M. Henri Hamel.

Le Président donna alors lecture du rapport suivant :

LA BANQUE NATIONALE

QUARANTE ET UNIÈME RAPPORT ANNUEL DES DIRECTEURS AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE

Messieurs,

Vos directeurs ont l'honneur de vous soumettre le quarante et unième rapport annuel des opérations de La Banque Nationale, pour l'année écoulée le 30 avril 1901, avec l'état ordinaire de l'actif et du passif.

Le compte de Profits et Pertes se résume comme suit, savoir :

Par balance au crédit des Profits et Pertes au 30 avril 1900	\$29,008 48	
Par balance au crédit du Fonds de Contingent au 30 avril 1900	30,000 00	\$ 59,008 48
Les profits de l'année, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts et pour dettes mauvaises et douteuses, ont été de.....		142,730 43
Formant la somme de.....		\$201,738 91
Qui a été appropriée comme suit :		
Dividende No 72, 3 p.c. payable le 2 novembre 1900.....	36,000 00	
Dividende No 73, payable le 1er mai 1901.....	36,000 00	
Porté à Fonds de Réserve.....	75,000 00	147,000 00
Laissant au crédit de Profits et Pertes une balance de...		\$ 54,738 91

Nos succursales ont été inspectées minutieusement durant l'année et nous notons un accroissement important dans leur chiffre d'affaires.

Durant l'année vos directeurs ont ouvert une succursale à St-Casimir, dans le comté de Portneuf.

Nous sommes heureux de reconnaître les bons services rendus à l'administration par les nombreux employés de cette institution : leur fidélité et leur assiduité ont contribué largement au succès de nos opérations.

Le tout humblement soumis.

R. AUDETTE,
Président.

V. L. ACOMBE, Architecte
395 rue Lagachetière.

PAIN POUR OISEAUX Est le "Cottam Seed," fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs de gros.

EMILE JOSEPH, L.L.B.
AVOCAT

NEW YORK LIFE BLDG., MONTREAL

Chambre 701.

Tel. Bell Main 1787

JOURNAL DES DÉBATS, PARIS
Edition Hebdomadaire

Le journal des Débats, dont la réputation est universelle, publie une édition hebdomadaire spécialement distribuée aux pays qui n'ont pas de relations postales quotidiennes avec la France.

Cette revue contient les meilleurs articles parus dans l'édition quotidienne.

Prix d'abonnement, \$2.60 pour six mois.

7 rue des Prêtres St-Germain l'Auxerrois, Paris, France.

TAPISSERIES -- PAPIERS
1901

Ayant fait l'acquisition d'un stock de **Tapisseries**, dans les modèles même les plus nouveaux, provenant d'un fonds de banqueroute, que nous désirons liquider au plus tôt; nous avons l'avantage de l'offrir au commerce des Villes et des Campagnes, à des prix de **Bon Marché** tout à fait exceptionnels.

Papiers de Couleurs pour Rideaux, etc.

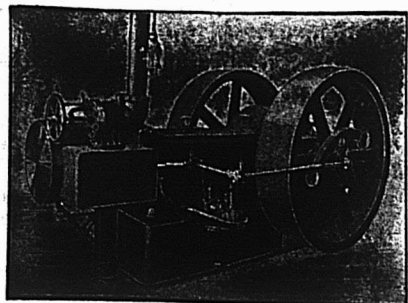
Papier de soie, de toutes nuances, pour décoration ou fabrication de fleurs, etc.

J. B. Rolland & Fils, 6 à 14 rue St-Vincent, Montréal

La Farine Préparée
(SELF-RAISING FLOUR)
de Brodie & Harvie

est aujourd'hui la farine préférée des ménagères. Elle donne une excellente pâtisserie, légère, agréable et recherchée par les amateurs. Pour réussir la pâtisserie avec la farine préparée de Brodie & Harvie, suffit de suivre les directions imprimées sur chaque paquet.

10 et 12 RUE BLEURY, MONTREAL



Engins à Vapeur "PEERLESS"

Se graissant eux-mêmes, automatiques
Et - Chaudières de tous genres, Réchauffeurs,
Pompes, Machines à travailler le bois, Grues
à vapeur, etc.

E. LEONARD & SONS
Coin des rues Common et Nazareth, Montréal

Norwich Union

Fire Insurance Society

J. H. LABELLE, - - - Surintendant
Edifice Temple, 185 rue St-Jacques
MONTREAL.

G. ELIE AMYOT

IMPORTATEURS D'ARTICLES DE

Modes et Hautes Fantaisies

EUROPÉENNES ET AMÉRICAINES

Téléphone 887 ♦ En gros seulement

59, rue Dalhousie, B. V., Québec

Fondée en 1822

National
Assurance Co.
OF IRELAND.

Incorporée par une charte royale et autorisée par Acte spécial du Parlement.

Bureau Chef au Canada:
Trafalgar Chambers, 22 Rue St-Jean, Montréal
H. M. LAMBERT, Gérant.

Agents spéciaux, Département Français
Drolet & Alarie, - 20 rue St-Jacques,
Isidore Crépeau, - - - - - Chambre 4
Bâtisse New York Life.

Catalogue Illustré
GRATUIT

LA COMPAGNIE CANADIENNE
DE CAOUTCHOUC

DE MONTREAL

A le plaisir d'annoncer au commerce que son catalogue illustré pour la saison

1901-1902

est maintenant prêt et sera expédié au commerce sur demande.

Lots à Batir

Dans la plus belle et la plus saine partie de la ville haute.

A. & H. LIONAIS, Props

25 rue St-Gabriel.

A VIS DE FAILLITE
IN RE

Succession ULRIC LAMOUREUX
Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, en bloc, au No 69 rue St Jacques, Montréal,

Mercredi, le 29 mai 1901, à 11 heures a.m.

les immeubles suivants, savoir :

1o Les lots numéros 17, 18, 32, 33, 29 et 30 de la subdivision officielle du lot numéro 1707 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, moins la partie qui a été expropriée sur les deux derniers lots par la cité de St-Henri, pour l'élargissement de la rue St-Jacques, avec bâtisses sus-érigées, et portant les numéros 343 à 345 rue Ste-Elizabeth, 3822 rue St-Jacques et 330 à 336 de la Delinelle.

2o Un terrain vacant situé à St-Lambert, à l'ouest du pont Victoria, ayant front sur le fleuve, de forme irrégulière, contenant 4541 pieds en superficie, connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse St-Antoine, de Longueuil, comme partie du numéro 67 de la subdivision du lot originel 261.

Pour plus amples informations, s'adresser à

ALEX. DESMARTEAU,
Curateur.
1598 et 1608 rue Notre-Dame,
Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

NARCISSE F. BEDARD,

Marchand à commission, 30, 32 et 34 rue des Enfants
Trouvés, Montréal.
Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue St-Jacques, Montréal,

Lundi, le 27 mai 1901, à 11 heures a. m.

tout l'actif mobilier par inventaire :

Fonds de commerce, de fournitures, de fromagerie et beurrerie.....	\$2,914 90
Ameublement de bureau.....	498 75
Loyer des prémisses à échoir le 1er mai 1902.....	850 00
	<hr/>
	\$4,263 65

Dettes de livres par liste et billets recevables.....	4,026 68
	<hr/>
	\$8,290 33

Le tout sera vendu pour argent comptant. Le magasin sera ouvert pour inspection, les 23 et 25 mai. L'inventaire et la liste des dettes de livres en vue à nos bureaux. Pour toutes autres informations, s'adresser à

BILODEAU & CHALIFOUR,
Curateurs-conjoints,
No 15 rue St-Jacques, Montréal.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

BILAN
Le 30 Avril 1901

P ASSIF	
Billets en circulation.....	\$1,187,828 00
Dépôts portant intérêt.....	\$3 709,494 82
Dépôts ne portant pas intérêt.....	715,699 99
	4,421,964 81
Dividendes non réclamés.....	748 10
Dividende No 73, payable le 1er mai 1901.....	36,000 00
	36,748 10
Dû à d'autres banques en Canada.....	12,441 50
Dû à des agences de la banque dans le Royaume-Uni.....	45,046 11
	57,490 66
Total du Passif envers le public.....	\$5,707,031 57
Fonds Capital.....	1,200,000 00
Fonds de Réserve.....	275,000 00
Intérêts accrus et change.....	15,000 00
Compte de Profits et Pertes.....	54,738 91
	1,544,738 91
	<u>\$7,251,770 48</u>
ACTIF	
Espèces.....	\$ 80,078 96
Billets de la Puissance.....	210,927 00
	\$ 291,005 96
Billets d'autres banques et chèques sur d'autres banques.....	289,155 31
Dû par d'autres banques en Canada.....	65,727 99
Dû par d'autres banques dans les pays étrangers.....	43,802 66
	398,685 96
Dépôt au Gouvernement de la Puissance en garantie des billets en circulation.....	60,000 00
Débitures de la Puissance.....	35,000 00
Prêts à demande sur actions et débiteures.....	382,145 00
	477,145 00
Total des ressources immédiates.....	\$1,166,836 92
Prêts courants, escomptes et avances au public.....	\$5,838,696 48
Billets et effets de commerce escomptés, en souffrance (pertes pourvues).....	22,421 24
Immeubles appartenant à la Banque (autres que les édifices de la banque).....	5,909 54
Hypothèques sur Immeubles vendus par la Banque.....	9,300 00
	5,876 327 26
Edifices de la Banque, ameublement et papeterie.....	208,606 30
	<u>\$7,211,770 48</u>

N. LAVOIE, Inspecteur, P. LAFRANCE, Gérant.

Proposé par M. N. Rioux appuyé par M. A. B. Dupuis:

“ Que le rapport du bureau de direction, ainsi que les états y annexés qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires.”

Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des directeurs et les messieurs dont les noms suivent ayant obtenu le plus grand nombre de votes furent déclarés élus, savoir: M. R. Audette, l'Hon. Juge A. Chauveau, MM. Victor Châteauevert, A. B. Dupuis, Naz. Fortier, J. B. Laliberté et Narcisse Rioux.

Le Président laisse le fauteuil et M. Chs Brochu ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par M. J. B. E. Tellier appuyé par M. Jos Archer, jr:

“ Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus et offerts à M. R. Audette pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à MM. les scrutateurs et M. le Secrétaire dans l'exercice de leurs devoirs.” Adopté.

Proposé par M. Ulric Tessier, secondé par M. J. B. E. Letellier:

“ Que les remerciements des actionnaires sont offerts à messieurs les directeurs pour

la manière habile avec laquelle ils ont administré les affaires de la banque durant l'exercice qui vient de s'écouler.

Cette motion a été approuvée et l'assemblée s'ajourne:

R. AUDETTE, Président.

P. LAFRANCE, Secrétaire.

Québec, le 15 mai 1901.

A une assemblée des Directeurs tenue le même jour, M. R. Audette a été réélu président et M. A. B. Dupuis, vice-président de la banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE, Gérant.

NOTES SPECIALES

Dans une autre partie du journal l'on trouvera l'annonce de la “ Royal Benefit-Association.” Le but de l'association est d'unir fraternellement toute personne du sexe masculin, n'ayant pas moins de 18 ans et pas plus de 55 ans, qualifié au moral comme au physique. De promouvoir la bienfaisance en créant un fonds de secours au moyen de contributions volontaires, dons ou donations, souscriptions faites par les membres ou le public, pour secourir ses membres en cas de maladie ou d'accidents, ainsi que la veuve et les orphelins d'un sociétaire en cas de mort, conformément aux règlements de l'Association.

Cigarettes

Les marques de cigarettes de la maison B. Houde & Cie de Québec se trouvent aujourd'hui dans tous les magasins de tabacs qui se flattent de vendre ce qu'il y a de mieux. Les Dufferin, les Houde's Straight Cut entr'autres sont très goûtées de fumeurs.

Comptabilité

MM. Chartrand & Turgeon, ont ouvert un bureau de comptabilité devant opérer sur une base nouvelle.

Leur intention est d'empêcher, si possible, un grand nombre de faillites qui arrivent le plus souvent par l'avis de certaines personnes qui n'ont en vue qu'un règlement par voie de cession.

Dans bien des circonstances il faut passer par cette filière, mais très souvent par un travail persuasif et par un intermédiaire entre les parties intéressées, on peut éviter bien des frais.

M. P. J. Chartrand a été pendant dix-huit ans à l'emploi de MM. Kent & Turcotte, où il a acquis une très grande expérience qu'il met à la disposition de ceux qui leur feront l'honneur de leur accorder leur confiance.

Thés Verts Ceylan

D'après les indications du commerce et tout ce que nous apprenons, les propriétaires de Salada causeraient quelque appréhension dans la camp des vendeurs de thé Japon par la manière vigoureuse avec laquelle ils poussent leur thé vert, feuille naturelle, de Ceylan, en concurrence avec les Japans; leur foi dans ces nouveaux thés étant si forte qu'ils les vendent avec l'offre permanente de les reprendre en totalité ou en partie, payant tous les frais de transport ou d'express en-courus avec ces thés, si un marchand les trouve le moins du monde peu satisfaisants ou de vente difficile. Cette manière de faire les affaires prouve à l'évidence la sincérité de la maison et le commerce l'apprécie en envoyant de partout des commandes. Des échantillons gratuits et les conditions de vente en gros seront fournis avec plaisir sur demande à SALADA, Montréal.



Mercredi, 22 mai 1901.

La semaine a certainement donné satisfaction au commerce. Les renseignements à ce sujet sont des plus favorables. Nous avons pris soin de faire une petite enquête qui nous a révélé un état de choses tout à fait prospère. Pour le commerce proprement dit, dans le gros comme dans le détail, l'activité va en augmentant, et il est admis que la sphère d'action commerciale de Québec s'agrandit tant au point de vue du territoire qu'à celui de la valeur, de la quantité et de la diversité des produits. Il devient aussi de plus en plus évident que le capital et l'industrie du dehors ont une forte tendance à prendre pied dans Québec, où il semble qu'il y a de l'avenir pour toute espèce d'entreprises.

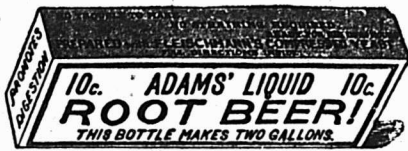
C'est vrai que, dans ces calculs, on est obligé d'escompter l'avenir, mais il y a, dès maintenant, un commencement de réalisation suffisant pour encourager. De fait, les travaux en cours donnent plus que des espérances: ils occupent toute la partie ouvrière disponible, ils sont un aliment pour le commerce et démontrent que de jour en jour Québec perd, heureusement pour nous, son caractère de ville isolée, pour devenir un port de concentration par voies ferrées et maritime, relié — ou sur le point de l'être — avec tout le reste du pays, par un système de raccourcissements qui sera l'un des plus complets qui soient au monde. Etant donné le fait que la presse du Canada s'est beaucoup occupée de nous en ces derniers temps, cela a naturellement attiré l'attention sur Québec et sur le rôle qu'il est appelé à jouer dans l'économie générale du pays, au point de vue commercial, industriel, maritime et même militaire, avec cette conséquence que le monde des affaires a les yeux sur nous. C'est l'impression générale que le commerce tire des avantages actuels de cette réclame faite à notre ville.

La main d'œuvre est très occupée, et il n'y a presque pas de journaliers disponibles. Dans les endroits, comme la rue St Pierre, par exemple, ou les environs des marchés, où les journaliers désœuvrés se comptaient par douzaines et même par centaines, les années dernières, on n'en rencontre plus aujourd'hui: tout ce monde est à l'ouvrage. Quant aux hommes de métiers, ils sont absolument rares et en grande demande: les salaires, naturellement, ont une tendance à la hausse et sont déjà fort élevés. Des patrons se plaignent d'être incapables d'avoir les hommes de métier en quantité suffisante pour exécuter leurs contrats. On est obligé d'en faire venir du dehors à grands frais.

La Commission du havre, à la demande du gouvernement a tenu une enquête cette semaine, sur l'état du fleuve et les améliorations à faire de Québec au golfe. Beaucoup de pilotes et autres navigateurs ont été entendus. Il résulte de cette enquête qu'il est facile d'établir un double chenal, l'un au nord et l'autre au sud, absolument sûr pour la navigation de tout vaisseau jusqu'à Québec, quelque élevé qu'en soit le tonnage. Mais il appert également que quelque chose a fait défaut jusqu'à présent, dans l'un et l'autre chenal. Cette constatation est d'autant plus importante que le gros public, même à Québec, est toujours resté sous l'impression qu'il y avait, en tout temps, et à toute heure

ADAMS' ROOT and GINGER

Beer



Extracts

Se vendent de l'Atlanti-
que au Pacifique

Demandez à votre
fournisseur de gros.

Grandeur de 10c donne 2 gallons. } Pour prix, voyez
Grandeur de 25c donne 5 gallons. } les prix courants.

CANADIAN SPECIALTY CO., 58 Co'borne St., TORONTO, Ont. - Seule Manufacturière.

JOHN BERTRAM & SONS,  **Manufacturiers d'Outils pour Machines**
Seront heureux de correspondre avec les personnes intéressées.
DUNDAS, ONT., - (Canada).

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS
EN GROS ET A COMMISSION
AVANCES LIBERALES FAITES SUR CONSIGNATION.
CORRESPONDANCE SOLICITEE.....
1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Les MOUTARDES PURES DE DUNN

donnent une satisfaction sans mélange.
La raison en est — qu'elles donnent du profit aux marchands et de la satisfaction aux consommateurs.

DUNN'S MUSTARD WORKS, HAMILTON, ONT.

GRAINS DE SEMENCE, Mil Canadien, Mil Ouest, Trèfle rouge, blanc, Alyske, Blé Manitoba et Blé Ontario, Avoine, Orge, Pois, Etc., Etc.
Blé d'Inde à Silos, Lentilles, Engrais chimique, Plâtre à terre.
SPÉCIALITÉS POUR CERCLES AGRICOLES.

J. B. RENAUD & CIE

126-140 Rue Saint-Paul, - - - QUEBEC.

ATTENDU PROCHAINEMENT

Une cargaison de la fameuse Mélasse "FAJARDO" marque "CINTRON." Aussi: Une cargaison de Mélasse "BARBADE" marque "MUSSON," de choix.

NAZAIRE TURCOTTE & CIE, NEGOCIANTS - - - QUEBEC.

-- C'est une marchandise honnête et juste l'article pour -- créer -- ou étendre un courant d'affaires.



-- Les meilleurs épiciers se font un devoir d'en tenir toujours en stock.

Cela vous paiera

de recevoir nos cotations avant d'acheter des

MELASSES BARBADE ET PORTO RICO

Nous faisons la plus forte importation directe du Nouveau-Brunswick.

BAIRD & PETERS, ST. JOHN, N. B.

E. DOUVILLE, Plombier
137B rue St-Urbain, Montréal.

HORMISDAS CONTANT, Entrepreneur Plâtrier, 290 rue Beaudry. Phone Bell E. 1177.

L. GIRARD & CIE, Plombiers, Couvresse, Ferblantiers. Spécialité: Corniche en tôle galvanisée, 695 rue St-Denis. Tel. Marchands 1910. Tel. Bell, Est 1017.

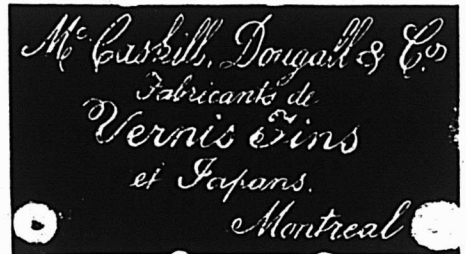
O. M. L AVOIE,

Peintre-Décorateur,
Peintre d'enseignes
et de Maisons. - - -
Tapissier et Blanchisseur,

No 482 rue St-Hubert.

l'telephone East 1412.

Montréal.



Laurence & Robitaille

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et de Charpente

BUREAU ET CLOS

Coin des rues Craig et St-Denis

Bell Tél., Main 1488. MONTREAL
Tél. des Marchands, 804.

CLOS AU CANAL

Coin des Rues William et Richmond

Bell Tél., Main 3844

Tel. Bell Main 3951 Tel. Marchands 1361

T. PREFONTAINE & CIE

LIMITÉ

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

L. N. DENIS

Tapissier-Décorateur

Blanchissage,

Peinture à façon.

Stock considérable de Papiers Peints,
Ferronneries. Prix défiant toute
concurrence.

⊙ Tel. Bell East 1774
Tel. Marchands 166

313 rue St-Laurent,

MONTREAL.

de marée, un excès d'eau pour le flottage de n'importe quel vaisseau, d'ici à l'océan. Il paraît que ce n'est point le cas, bien que ce résultat soit facile à atteindre, au moyen de creusages.

EPICERIES

Sucres : Sucres jaunes, \$3.65 à \$3.85; Granulé, \$4.55 à 4.65; Powdered 6 à 7c; Paris Lump, 6½ à 6¾c.

Mélasses : Barbade pur, tonne, 38c; Porto Rico, 39 à 42c; Fajardos, 43c.

Beurre : Frais, 13 à 14c; Marchand, 14 à 16c; Beurrerie, 18 à 20c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.00 à \$1.15; Clover leaf, \$1.60 à \$1.65; homard, \$2.75 à 2.80; Tomates, \$1.10 à 1.20; Blé-d'inde, 85 à 90c; Pois, 90c à \$1.00.

Fruits secs : Valence, 9c; Sultana, 11 à 15c; Californie, 8 à 10c; C. Cluster, \$2.40; Imp. Cabinet, \$2.50; Pruneaux d. Californie, 7½ à 9c; Imp. Russian, \$4.50.

Tabac Canadien : En feuilles, 10 à 12c; Walker wrappers 15c; Kentucky, 15c; et le White Burleigh, 15 à 16c.

Planches à laver : "Favorites" \$1.70; "Waverly" \$2.10; "Improved Globe" \$2.00

Balais : 2 cordes, \$1.50 la doz; à 3 cordes, \$2.00; à 4 cordes, \$3.00.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines : Forte à levain, \$2.10 à \$2.20; deuxième à boulanger, \$1.90 à \$2.10; Patente Hungarian, \$2.40; Patente Ontario, \$1.90 à \$1.95; Roller, \$1.70 à \$1.75; Extra, \$1.60 à \$1.65; Superfine, \$1.45 à \$1.50; Bonne Commune, \$1.25 à \$1.30.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 37c; orge, par 48 lbs, 65 à 70c; orge à drèche, 70 à 80c; blé-d'inde, 55 à 56c; sarrasin, 60 à 70c.

Lard : Short Cut, par 200 lbs, \$18.00 à \$18.50; Clear Back, \$20.50 à \$21.00; saindoux canadien, \$2.05 à \$2.25; composé le seau, \$1.70 à \$1.75; jambon, \$10½ à 13c; bacon, 9 à 10c; porc abattu, \$6.00 à \$7.50.

Poisson : Haréng No 1, \$5.50 à \$6.00; morue No 1, \$4.25 à \$4.50; No 2, \$3.70; mo rue sèche, \$5.00 le quintal; saumon, \$15.00 à \$16.00; anguille, 4½c la livre.

Une faillite prévue dans le commerce de nouveautés a eu lieu cette semaine. Un autre, résultant de mauvaises opérations de bourse, a été formellement déclarée après des essais infructueux d'arrangements.

L'achat des Plaines d'Abraham, lieu historique où s'est décidé le sort du Canada, crée une nouvelle perspective de prospérité pour Québec. Des banquiers et des commerçants ont été consultés sur le mérite de cette transaction au point de vue de la valeur réelle, et ont exprimé l'opinion que le gouvernement fédéral faisait une spéculation heureuse en se portant acquéreur de ces terrains dont il est question de faire présent à la ville de Québec pour l'établissement en permanence d'un parc. Il n'est pas malaisé de voir que cette acquisition est tout à notre avantage. Le problème à résoudre sera maintenant de pourvoir aux dépenses qu'occasionnera nécessairement l'amélioration ou plutôt la transformation de ce domaine en jardins, avenues, etc., etc. Ce sera l'œuvre du temps.

Aujourd'hui 22 mai, le nouvel indicateur de Québec et Lévis pour 1901-2, a été distribué aux souscripteurs. Où nous nous trompons fort, ou il est difficile de pouvoir être plus expéditif. Nous constatons ce fait, au point de vue strict des affaires, sans intention de réclame. C'est un résultat qui parle par lui-même.

Les lois du revenu, en ce qui concerne la vente des boissons enivrantes, sont strictement mises en vigueur à Québec. On constate que les restaurateurs, hôteliers et débitants de liqueurs se pressent plus que d'habitude à se munir de licences. C'est un état de choses qu'il est d'autant plus agréable de constater que l'abus contraire avait été davantage en évidence durant les années dernières.

L. D.



M. H. R. Falbord, architecte a accordé à A. T. Riopel le contrat pour la construction de la résidence que M. Emmanuel Henrichon fera ériger à Côte des Neiges.

M. Alph Content, architecte prépare les plans et devis pour les modifications que M. Tancrède Bienvenu fait faire à sa résidence, rue Sherbrooke, ainsi que celle de M. L. A. Bernard située aussi rue Sherbrooke.

MM. Saxe & Archibald, architectes, demandent les soumissions pour une manufacture que M. Shoemaker fera ériger à Chambly.

Les plans et devis pour la construction de l'église et de la sacristie de la paroisse du Bon Conseil de Warwick préparés par M. Alph. Content, architecte, de Montréal, viennent d'être approuvés par Sa Grandeur Mgr Harkins.

PERMIS DE CONSTRUIRE À MONTRÉAL.

Rue Wellington No 397, modifications et réparations à une maison; coût probable, \$800. Propriétaire, M. Ryan; entrepreneur, Jos Guertin. (502)

Coin des rues Stadacona et Dezery, une bâtisse formant 4 logements et un magasin, 43 x 45, à 3 étages, en pierre et brique, couverture en gravois; coût probable, \$5,500. Propriétaire, Henri Courtois; constructeur, Geo. Tétreault. (503, 504)

Rue St André, No 1109, une écurie 24 x 36, à 2 étages, en bois et brique; coût probable; \$100. Propriétaire, Mde Léon Creton; constructeur, F. X. P. Allard. (505)

Rue William, No 271, une maison formant un logement, 30 x 35, à 2 étages, en bois et brique, couverture en gravois; coût probable, \$3,200. Propriétaire, Dame Wm Kennedy; charpente, Art. Lamarre. (506)

Rue St André, No 1291, une maison formant 2 logements, 25 x 38 à 2 étages, en pierre et brique, couverture en gravois; coût probable, \$1400. Propriétaire, Alf. Lacroix. (507)

Rue Ste Catherine, Nos 1585 et 1587, modifications à une bâtisse; coût probable, \$400. Propriétaire, H. Rodrigue; entrepreneur, Labrecque & Mercure. (508)

Ave Laval, près de la rue Roy, une écurie, 18 x 12; à 2 étages, en bois et brique, couverture en gravois; coût probable, \$200. Propriétaire, F. X. Martin; constructeur S. Labrèche; maçonnerie et brique, C. Brunet. (509)

Rue Sanguinet No 531, modifications à une maison; coût probable \$1000. Propriétaire, F. X. Martin; charpente, S. Labrèche, maçonnerie et brique, C. Brunet. (510)

Ave Mont-Royal Nos 239 et 241, une maison formant 2 logements et un magasin, 30 x 40, à 3 étages, en pierre et brique, couverture en gravois; coût probable \$3000. Propriétaire, S. D. Vallières. (511)

Rue Robin Nos 5 et 7, une maison formant 6 logements, 39 x 40, à 3 étages, en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$4,500. Propriétaire, M. Pilon; entrepreneurs, Naud & Germain. (512)

Rue Rachel, No 416, modifications à une maison; coût probable \$700. Propriétaire, A. Derouelle; entrepreneurs, Naud & Germain. (513)

Rue Notre-Dame, Nos 1612 à 1620, modifications à une bâtisse formant un hôtel; coût probable \$3,000. Propriétaire, E. L. de Bellefeuille; architecte, V. Roy; charpente et menuiserie, Lambert & Fils. (514)

Rue St Hypolite, No 437, une maison en bois et brique, formant 3 logements, 40 x 38, à 3 étages, couverture en gravois; coût probable, \$3,000. Propriétaire, J. F. Hawke; architecte, S. Frappier. (515)

Rue St Hypolite, No 437, une maison formant 3 logements, en bois et brique, couverture en gravois; coût probable; \$3,000. Propriétaire J. F. Hawke; architecte, S. Frappier. (516)

Rue Craig, Nos 523 à 529½, modifications et réparations à une bâtisse; coût probable, \$200. Propriétaire, la succession Dame J. Barsalou; entrepreneur, P. Robillard. (517)

Ave Laval, No 428, une bâtisse formant un magasin 13 x 20, à un étage, en bois et brique, couverture en gravois; coût probable, \$235. Propriétaire, Dame Vve Ferd. Bourguignon. (518)

Rue St Hypolite No 584, modifications et réparations à une maison, coût probable \$75. Propriétaire, Chs Beaudry. (519)

Rue Harmony, une maison formant 2 logements, 13½ x 33, à 2 étages, en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$400. Propriétaire, Léon Goyet. (520)

Rue Aqueduct, un hangar 26 x 40, à 1 étage; coût \$150. Propriétaire, Z. Leroux. (521)

Rue Dorchester No 334, modifications à une bâtisse; coût probable \$950. Propriétaires, Les RR. Sœurs de la Miséricorde; entrepreneur, T. Bénard. (522)

Rue Rachel, No 362a, modifications à une maison; coût probable, \$275. Propriétaire, Wm Renaud; entrepreneur, Narcisse Meunier. (523)

Rue Wellington, Nos 863 et 865, modifications à une bâtisse; coût probable, \$2,000. Propriétaire, Mde Forester; entrepreneur, Isaac Collins. (524)

Rue Marie Anne, No 1921, modifications à un hangar; coût probable, \$40. Propriétaire, Ab. Gagnon. (525)

Rue Menfana, No 22, une remise 10 x 10, à 1 étage, en bois; coût, \$20. Propriétaire, A. Cardinal. (526)

Rue Dorchester, quartier St Antoine, une maison formant 3 logements, 24 6 x 48, à 3 étages, en pierre et brique, couverture en ciment; coût probable, \$8,300. Propriétaire, Dame A. C. Phillips; architecte, Théo Daoust; maçons, Martineau & Pronovau; charpente, W. Mercier. (527)

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1484e livraison (11 mai 1901). — Le Rubis de Lapérouse, par G. de Beauregard. — Lettres du Régiment, par Louis d'Or. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet. — Cœur brisé, par Mme la Ctesse de Houdetot. — Une course de tonneaux, par Edmond Renoir.

Abonnements: France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes.

Hachette & Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

NOS PRIX COURANTS, PARTIE I

Nos prix courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 23 MAI 1901.

Articles divers.

Bouchons communs... gr.	0 18	0 30
Briques à couteaux... doz.	0 25	0 30
Brûleurs pour lampes		
No. 1..... doz.	0 00	0 75
No. 2..... doz.	0 00	1 00
No. 3..... doz.	0 00	0 70
Cable coton 1/4 pouce... lb.	0 13	0 14
" Manilla.....	0 15 1/2	0 18 1/2
" Sisal.....	0 10 1/2	0 12
" Jute.....	0 10	0 11 1/2
Coton à attacher.....	0 15	0 21
Chandelles sulf. lb.	0 00	0 09
" paraffine.....	0 1 1/2	0 12
" London Sperm.....	0 11	0 11 1/2
" Stéarine.....	0 13	0 14
Epingles à linge, bte. 5 gr.	0 00	0 55
	3 fils.	6 fils.
Figelles..... 30 pieds..	0 40	0 75
" 40 " "	0 55	0 85
" 48 " "	0 85	1 00
" 60 " "	0 80	1 35
" 72 " "	0 95	1 60
" 100 " "	1 25	2 00
Lessiv concentré, com... dz	0 00	0 37 1/2
" pur.....	0 70	0 90
Mèches à lampes No. 1.....	0 11	0 13
" No. 2.....	0 14	0 16
" No. 3.....	0 09	0 11

Conserves alimentaires

Légumes.

Asperges 4 lbs..... ds.	0 00	4 50
Baked Beans 3 lbs.....	0 80	1 00
Blé d'Inde..... 2 lbs	0 00	0 75
Champignons..... bte.	0 15	0 21
Citrouilles 3 lbs..... ds.	0 00	0 85
Haricots verts.....	0 00	0 85
Olives, Pinta.....	3 75	5 00
" 1/2 Pinta.....	2 80	3 80
" en quart, gallon.....	0 00	1 50
Petits pois français... bte.	0 09	0 12
" fins.....	0 14	0 15
" extra fins.....	0 18	0 17
" surins.....	0 18	0 20
Pois canadiens 2 lbs. ds.	0 80	1 20
Tomates.....	0 80	0 35
Truffes.....	4 80	5 00

Fruits.

Ananas 2 et 2 1/2 lbs..... ds.	2 15	2 50
Bluets..... 2 "	0 75	0 85
Cerises..... 2 "	1 95	2 15
Fraises..... 2 "	1 70	1 80
" 3 "	2 10	2 15
Framboises 2 ".....	1 45	1 60
Pêches..... 2 "	1 60	1 85
" 3 "	2 40	2 85
Poires..... 2 "	0 00	1 65
" 3 "	1 95	2 10
Pommes gal..... 3 lbs.	0 00	1 80
" 3 lbs.....	0 00	0 90
Prunes vertes 2 ".....	0 40	1 45
" bleuets 2 ".....	1 25	1 35
Poissons.		
Anchois..... ds.	3 25	0 00
Anchois à l'huile.....	3 25	4 50
Clams 1 lb.....	1 25	1 35
Harengs marins.....	1 55	1 95
Harengs aux Tomates.....	1 60	1 80
Homards, boîte haute.....	3 12 1/2	3 20
" plate.....	3 85	3 75
Huitres, 1 lb..... ds.	0 00	1 40
" 2 "	0 00	2 40
Maquerons.....	1 00	1 05
Sardines Canadiennes, ose	4 00	4 25
Sardines 1/4 françaises, bte.	0 09	0 25
" 1/2 "	0 17	0 35
Saumon rouge (Sockeye) boîte		
" haute ds. 0 00	0 00	1 60
" plate 0 00	0 00	1 75
" ordinaire haute 0 00	0 00	1 12 1/2
" rose (Coho) ds. 0 00	0 00	1 12 1/2
du printemps " 0 00	0 00	1 50
Smeits (Eperlans) " 0 40	0 40	0 45
Vianades en conserves.		
Corned Beef, bte 1 lb..... ds.	1 80	1 80
" 2 ".....	2 85	3 30
" 3 ".....	8 25	11 30
" 4 ".....	18 80	25 30
Lang. de porc. 1 "..... ds.	2 75	4 10
" 2 ".....	5 50	7 85
" boeuf 1 1/2 ".....		9 35
" 2 ".....	7 50	10 95
" 3 ".....		13 40
English Brawn 1 lb.....	1 40	1 65
Boeuf (chipped dried).....		2 85
Dinde, bte 1 lb.....	2 30	2 40
Pâtés de fole gras.....	3 00	8 00
Pieds de cochon, bte 1 1/2 lb.	2 30	2 40
Poulets, 1 lb.....	2 30	2 40

Drôgues et Produits Chimiques

Acide carbolique..... lb.	0 30	0 40
" citrique.....	0 50	0 55
" oxalique.....	0 08	0 10
" tartrique.....	0 38	0 35
Alcoës du Cap.....	0 14	0 15
Alun.....	0 01 1/2	0 03
Bicarbonate de Soude, bri.	2 00	2 25
Bichrom, de potasse..... lb.	0 10	0 12
Bleu (carré).....	0 10	0 18
Borax raffiné.....	0 05	0 07
Bromure de potasse.....	0 55	0 60
Camphre américain.....	0 80	0 90
" anglais.....	0 85	0 95
Cendres de soude.....	0 01 1/2	0 02
Chlorure de chaux.....	0 02	0 04
" de potasse.....	0 23	0 25
Cuoperose..... 100 lbs	0 70	1 00
Crème de tartre..... lb	0 22 1/2	0 27 1/2
Extrait de Campêche.....	0 10	0 11
" en paquets.....	0 12	0 14
Gélatine en feuilles.....	0 35	0 60
Glucose.....	0 08 1/2	0 04
Glycérine.....	0 17	0 20
Gomme arabique..... lb	0 40	1 25
Gomme épinette.....	0 00	0 25
Indigo Bengale.....	1 50	1 75
" Madras.....	0 80	0 80
Iodure de potasse.....	4 00	4 25
Opium.....	4 50	4 75
Phosphore.....	0 50	0 75
Poudre de Paris.....	0 09	0 10
Résine..... (280 lbs)	2 75	5 00
Salpêtre..... lb	0 05	0 07 1/2
Sels d'Épsum..... 100 lbs	1 50	3 00
Soda caustique 80° " lb	0 00	2 50
" 70° " " lb	0 00	2 75
" à laver.....	0 70	0 80
" à pâte..... bri.	2 00	2 50
Soufre poudre..... lb	0 01 1/2	0 02
" bâtons.....	0 02	0 03
" rock, sacs. 100 lbs.	2 90	3 00
Styracine..... os.	0 80	1 00
Sulfate de cuivre..... lb.	0 08	0 07
Sulfate de morphine.....	1 90	2 00
" de quinine..... os.	0 40	0 45
Sumac..... tonne.	60 00	70 00
Vert de Paris..... lb.	0 18 1/2	0 20 1/2
Épices pures.		
Allspice, moulu..... lb.	0 15	0 20

Cannelle moulu.....	0 15	0 20
" en nattes.....	0 18	0 15
Clous de girofle moulu.....	0 18	0 20
" ronds.....	0 12 1/2	0 14
Gingembre moulu.....	0 15	0 25
" racines.....	0 10	0 25
Macis moulu.....	0 90	1 00
Mixed Spice moulu Tin		
1 os.....	0 00	0 45
Muscade blanche.....	0 40	0 50
" non blanche.....	0 50	0 60
Piment (clous ronds).....	0 10	0 12
Poivre blanc, rond.....	0 23	0 28
" moulu.....	0 28	0 28
" noir, rond.....	0 15	0 17
" moulu.....	0 18	0 19
" de Cayenne.....	0 22	0 28
Whole Pickle Spice..... lb.	0 15	0 20
Fruits Sechs.		
Abricot Calif..... lb.	0 11	0 12
Amandes 1/2 molles.....	0 11	0 12
" Tarragone.....	0 18	0 14
" Valence écalées.....	0 33	0 35
Amand. amères écalées lb	0 00	0 45
" écalées Jordan.....	0 40	0 42 1/2
Dattes en boîtes.....	0 00	0 03 1/2
Figues séchées en boîtes.....	0 06 1/2	0 12
" " en nattes.....	0 00	0 03 1/2
Nectarines Californie.....	0 00	0 10
Noisettes (A valines)..... lb.	0 10 1/2	0 11
Noix Marbot.....	0 08	0 09
" Couronne.....	0 08	0 07
" Grenoble.....	0 11	0 12
" écalées.....	0 20	0 21
Noix du Brésil.....	0 12	0 13
Noix Pecanes poil.....	0 11 1/2	0 14
Peanuts rôtis (arach).....	0 08	0 08
Pêches Californie.....	0 00	0 09
Poires.....	0 13 1/2	0 10 1/2
Pommes séchées.....	0 00	0 00
Pommes évaporées.....	0 00	0 05 1/2
Pruneaux Bordeaux.....	0 04	0 05
" Boemie.....	0 00	0 08
" Californie.....	0 04 1/2	0 08
Raisins Calif. 2 cour.....	0 00	0 00
" 3 ".....	0 00	0 00
" 4 ".....	0 00	0 00
Rosettes Provinciales.....	0 08 1/2	0 09
" Filatras.....	0 00	0 10
" Patras.....	0 00	0 00
" Vostissas.....	0 00	0 00



La Reconnaissance
de la haute qualité du
Fromage Imperial de MacLaren
et du
Fromage Roquefort de MacLaren
en jarres, blanc opale, a entraîné une augmentation de la consommation.
Pendant les mois d'été, tenez-les au frais.



THE TEL. BELL, UP 971

Canada Electric Co.,
L. ROUSSEAU Gérant
2501, STE-GATHERINE, COIN ORESOENT

Installations de lumière électrique et d'Horloges de contrôle électrique, Téléphones pour entrepôts, Cloches Electriques, Etc., Etc.

SEULS AGENTS POUR LA
STANDARD ELECTRIC TIME CO
de Waterbury, Con

Téléphone Bell Main 2681

Marc A. Brodeur & Cie
Marchands
Tailleurs...
1840 Rue Notre-Dame

A quelques portes à l'ouest de la rue McGill,
MONTREAL.

BLEU CARRÉ PARISIEN

PARISIAN
PARISIAN WASHING BLUE
SQUARE BLUE

Le "Bleu Carré Parisien" est exempt d'indigo et ne tache pas le linge.
Il est plus fort et plus économique que n'importe quel autre bleu employé dans la buanderie.

A obtenu une Médaille d'Or.

TELLIER, ROTHWELL & CIE.
Seuls fabricants. **MONTREAL**

PRIX COURANT—MONTREAL, 2^e MAI 1931.

Malag. London Layers bte	0 00	0 00
" Connaisseur Cluster "	0 00	2 60
" Buckingham Cluster.....	0 00	4 25
Malaga Russian Cluster bte.	0 00	0 00
Sultana..... lb.	0 11	0 12
Valence off Stalk.....	0 00	0 00
" fine off Stalk.....	0 00	0 05 1/2
" Selected.....	0 08	0 08
" layers.....	0 00	0 08 1/2
Fruits verts.		
Ananas, pièce.....	0 10	0 18
Attoas..... quart.	0 00	0 00
"..... gallon	0 00	0 75
Bananes..... régime	1 25	2 50
Fraises, le caseau.....	0 10	0 20
Fraises..... baril..	4 00	6 00
Raisins Malaga.....	5 00	8 00
".....	0 00	0 00
Oranges Valence (420) case	4 50	4 75
" (714).....	5 25	5 50
" Navels.....	0 00	0 00
" Seedlings.....	0 00	0 00
" Sanguines 1/2 bte.	0 00	1 50
"..... boîte.	0 00	3 50
" Sorrente, caisse.	2 00	3 50
" Messine.....	0 00	2 50
".....	0 00	1 50
" du Mexique.....	0 00	0 00
" Jamaïque, baril.	0 00	0 00
Citrons Messine.....	2 00	3 00
" Malaga, bte 35 ds.	0 00	0 00
" caisse 59 ds.	0 00	0 00
Noix de coco, par 100.....	3 00	0 00
Grains et Farines.		
GRAINS		
Blé roux d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.....	0 80	0 92 1/2
" No 2.....	0 87 1/2	0 90
Blé du Nord No 1.....	0 00	0 85
Avoine blanche No 2.....	0 35	0 35 1/2
Orge No 2..... 48 lbs.	0 52 1/2	0 53
" à moulinée.....	0 42	0 43
Pois No 2 ordinaire, 80 lbs.....	0 74 1/2	0 75
Sarrasin, 48 ".....	0 61	0 62
Beigle, 58 ".....	0 58	0 59
Blé d'inde canadien.....	0 52	0 53
" américain.....	0 55	0 56
FARINES		
Patente d'hiver.....	3 65	3 90
Patente du printemps.....	4 20	4 30
Straight roller.....	3 40	3 60
Forté de boulanger.....	3 90	4 00
Forté du Manitoba, secondes	3 45	3 55
FARINES D'AVOINE		
Avoine roulée baril.....	3 70	3 90
" sac.....	1 75	1 80

ISSUES DE BLE		
Son d'Ontario, au char, ton	15 00	18 00
" de Manitoba " "	00 00	15 00
Gru de Manitoba..... char	00 00	17 00
" d'Ontario.....	17 00	18 00
Mouliée.....	18 00	25 00
Huiles et graisses.		
HUILES.		
Huile de morue, T. N., gal.	0 35	à 0 40
" loup-marin raffi.....	0 00	0 80
" paille.....	0 45	0 50
Huile de lard, extra gal.	0 75	0 85
" No 1.....	0 65	0 75
" d'olive p. mach.....	0 90	1 00
" à salade.....	0 75	0 80
" d'olive à lampion.....	1 20	2 60
" despermaocti.....	1 30	1 50
" de marsoulin.....	0 50	0 60
" de pétrole, par quart.	0 00	0 18
Acme Imperial..... gal.	0 00	0 17 1/2
Huile Américaine par quart:		
Acme Supérieur.....	0 00	0 19
Pratt's Astral.....	0 00	0 19 1/2
Huile de foie de m. Nor. gal	1 00	1 20
" T.N. " "	0 80	1 10
" de castor "E. I." lb.	0 09 1/2	0 10
" " franc. qrt. lb.	0 09 1/2	0 10
" " ose. 0 11	0 12	
Liqueurs et spiritueux.		
Rhum.		
Jamaïque.....	4 45	8 35
Whisky Canadien au gallon, en lots d'un ou plusieurs barils de 40 gallons (pas de demi-barils) d'une sorte ou assortis.		
Gooderham & Worts 65 O. P.....	4 50	
Hiram Walker & Sons.....	4 50	
J. P. Wiser & Son.....	4 48	
J. E. Seagram.....	4 48	
H. Corby.....	4 48	
Gooderham & Worts 50 O. P.....	4 10	
Hiram Walker & Sons.....	4 10	
J. P. Wiser & Son.....	4 09	
J. E. Seagram.....	4 09	
H. Corby.....	4 09	
Bye Gooderham & Worts.....	2 20	
" Hiram Walker & Sons.....	2 20	
" J. P. Wiser & Son.....	2 19	
" J. E. Seagram.....	2 19	
" H. Corby.....	2 19	

Imperial Walker & Sons.....	2 90
Canadian Club Walker & Sons.....	3 80
Pour quantité moindre qu'un quart d'origine mais pas moins de 20 gallons:	
65 O. P..... le gall.	4 55
50 O. P.....	4 15
Rye.....	2 25
Au-dessous de 20 gallons:	
65° O. P..... le gallon	4 60
50° O. P.....	4 20
Rye.....	2 30
Pour quantité moindre qu'un baril ou un barillet d'origine:	
Imperial Whisky..... le gallon	3 10
Canadian Club.....	3 80
F. O. B. Montreal, 30 jours net ou 10 jours : fret payé pour quantité d'un quart et au dessus.	
Pour le Whisky à 50° O. P., 5c de moins par gallon, F. O. B. Montreal, pour l'île de Montréal.	
Rye Canadien à la caisse.	
Walker's Impérial..... quarts	7 50
"..... 16 flasks	8 00
"..... 32 " "	8 50
Walker's Canadian Club..... quarts	9 00
"..... 16 flasks	9 50
"..... 32 " "	10 00
Gooderham & Worts 1891 1 à 4 c.	8 75
Seagram 1896 (Star brand) quarts	8 50
" No 83.....	8 75
Corby I. X. L.....	7 00
Purity, qts.....	6 80
" 32 flasks.....	7 50
Canadian, qts.....	5 00
" 32 flasks.....	6 00
F. O. B. Montreal, 30 jours net ou 10 jours	
Mélasses.	
Au gallon.	
Barbades tonne.....	0 29
" tierce et qt.....	0 31 1/2
" demi quart.....	0 32 1/2
" au char ton.....	0 29
" tierce.....	0 31 1/2
" 1/2 qt.....	0 32 1/2
Porto Rico, choix, tonne.....	0 00
" tierce et quart.....	0 00
" ordinaire, tonne.....	0 00
Pâtes et denrées alimentaires.	
Macaroni importé..... lb	0 08 0 10
Vermicelle.....	0 08 0 10
Lait concentré..... ds	1 50 1 90
Pois fendus, qt. 198 lbs.....	0 00 4 10
Taploca, lb.....	0 03 1/2 0 04 1/2

Poissons.		
Harengs Shore..... brl.	0 00	5 00
".....	0 00	2 75
" Labrador.....	0 00	4 85
".....	0 00	2 75
" Cap Breton.....	0 00	5 00
".....	0 00	0 00
" fumés..... boîte	0 00	0 18
Moruesèche..... lb.	0 00	0 04 1/2
" verte No 1, qt. lb.	0 00	0 03 1/2
" No 1 large qt.....	0 00	0 03 1/2
" No 1 draft.....	0 00	0 00
" désossée. lb.....	0 00	0 04
" paquet, lb.	0 00	0 08
" pel'e, caisse 100 lbs	0 00	4 10
Truite des lacs, brl 100 lbs	0 00	0 00
Poisson blanc, " "	0 00	0 00
Saumon C. A..... 1/2 qrt.	0 00	0 00
"..... 1 " "	0 00	0 00
Saumon Labrador, 1 " "	0 00	13 00
"..... 1/2 " "	0 00	7 50
Produits de la ferme.		
(Prix payés par les épiciers.)		
Beurre.		
Townships frais..... lb.	0 16	0 17
En rouleaux.....	0 00	0 14 1/2
Crèmerie août.....	0 00	0 00
do Nov.....	0 00	0 00
do frais.....	0 00	0 19
Fromage.		
De l'Onest..... lb.	0 00	0 10
De Québec.....	0 00	0 10 1/2
Œufs.		
Strictement frais..... ds.	0 11	0 11 1/2
Frais d'automne.....	0 00	0 00
Mirés.....	0 00	0 00
Œufs chaulés, Montréal.....	0 00	0 00
" Ontario.....	0 00	0 00
Sirop et sucre d'érable.		
Sirop d'érable en qrts. lb.	0 06 1/2	0 07
" en canistre.....	0 70	0 80
Sucre d'érable pains lb.	0 09	0 10
" vieux.....	0 00	0 00
Miel et cire.		
Miel rouge coulé..... lb.	0 07	0 08
" blanc.....	0 09 1/2	0 10
" rouge en gateaux.....	0 10 1/2	0 11
" blanc.....	0 13	0 14
Cire vierge.....	0 25	0 28
Riz		
Sac. 1/2 Sac. Pch. 1/2 Pc		
B. 1 @ 9 sacs 3 10 3 15 3 20 3 25		
B. 10 et plus " 3 00 3 05 3 10 3 15		
C.C. 10c. de moins par sac que le		zB5
Patna imp., sacs 224 lbs. fl.	0 4 1/2	0 04 1/2

Lime Fruit Juice, Lime Juice Cordial, Vinaigre de Framboises.

Nous fabriquons une ligne de marchandises attrayante pour le commerce, et de bonne vente actuellement, vu que nous entrons dans la saison d'été. Elles portent la marque "STERLING" qui, comme pour toutes nos autres marchandises, est une garantie de ce qu'il y a de mieux comme qualité — des marchandises que l'épicier peut recommander.

- En Pintes Impérial — qui sont des pintes
- En Chopines Imperial — qui sont des chopines
- En Demi-Chopines — qui sont des demi-chopines.

Il est difficile que vous ayez quelque chose de plus attrayant sur le comptoir, les tablettes ou dans la vitrine, que ces Pintes Imperial — la couleur attirera instantanément le regard du client.

T. A. LYTLE & CO.,

124-128 Rue Richmond Ouest

Demandez des prix à votre marchand de gros. TORONTO.

POURQUOI PAYER \$40 OU \$50 ?

pour une machine à coudre, lorsque vous pouvez vous la procurer pour la moitié de ce prix, chez nous? Nous pouvons vous offrir à \$20 ou \$22 suivant le modèle choisi une **MACHINE A COUDRE NEW-YORK** qui vous donnera pleine et entière satisfaction et fera tout l'ouvrage que vous pourriez faire avec une machine de grand prix — qui ne fera pas de meilleur ouvrage.

Cette machine qui réalise tous les perfectionnements, de construction solide, et de durée garantie, est d'un maniement facile et fonctionne sans fatigue pour la couturière,

Avant d'acheter ailleurs,
Venez examiner ces Machines: Cela vous paiera.

La Cie de Ferronnerie Letang

Limitée

287 et 289 RUE ST-PAUL

MONTREAL.

Salaisons, Saindoux, etc.		
Lard Can. Sh't Cut Messgt.	19 50	20 00
" " S. C. Clear	00 00	19 50
" " S. C. désossé	00 00	21 00
" " S. C. de l'Ouest	21 75	22 25
Jambons	00 12 1/2	00 13
Lard fumé	00 00	00 14
Saindoux		
Pur de panne en seaux	2 25	2 50
Canistres de 10 lbs.	0 11 1/2	0 12
" " " "	0 11 1/2	0 12 1/2
" " " "	0 11 1/2	0 12 1/2
Composé, en seaux	0 00	1 60
Canistres de 10 lbs.	0 00	0 08
" " " "	0 00	0 08 1/2
" " " "	0 00	0 08 1/2
Fairbanks, en seaux	1 82	1 86
Cottolene en seaux	0 00	0 08 1/2
Sel.		
Sel fin, quart, 3 lbs.	2 65	2 75
" " " "	2 60	2 70
" " " "	2 60	2 60
" " " "	0 00	0 30
" " " "	0 00	1 00
" " " "	0 40	0 42 1/2
Sirops.		
Perfection	0 02 1/2	0 03
" " s. 25 lbs. seau	0 00	1 00
" " seau 3 gall.	0 00	1 30
Sirup Redpath tins 2 lbs.	0 00	0 09
" " " "	0 00	0 35
Sucre.		
(Prix aux 100 lbs.)		
Jaunes bruts (Barbade)	\$4 25	4 37 1/2
" raffinés	\$3 75	4 40
Extra ground	qts.	5 20
" " "	bte.	5 40
" " "	"	5 45
Cut loaf	qts.	5 20
" " "	"	5 30
" " "	bte.	5 20
" " "	"	5 30
Powdered	qts.	4 95
" " "	bte.	5 15
Extra granulé	qts.	4 80
" " "	"	4 75
Ces prix doivent être augmentés de 5c par 100 lbs pour les villes de Montréal et Québec.		
Vernis.		
Vernis à harnais	gal.	0 00 1 80
" " "	ds.	10 1 20
" à tuyaux	gal.	0 00 0 90

Bois de chauffage		
Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga		
Erable la corde	5 50	
Merisier do	5 25	
Monleau, etc. do	0 00	
Epinette do	4 50	
Slabs, par chars	0 00	
do en barge, la corde	2 40	2 75
Rognures, le voyage	1 50	2 25
Charbons		
PRIX DE DETAIL partonne de 2000 lbs.		
Furnace do	6 75	
Egg do	6 75	
Stove do	6 00	
Chestnut do	6 00	
Peanut do	5 00	
Cuirs et Peaux.		
Cuirs à semelles.		
(Prix à la livre.)		
Spanish No 1, 18 lbs moy.	0 26	0 27
" No 1, 25 lbs et au-d.	0 00	0 26
" No 1, léger	0 25	0 26
" No 2	0 00	0 25
" No 2, 18 lbs moy.	0 00	0 26
Zanzibar	0 23	0 24
Slaughter sole No 1 steers	0 28	0 30
" " No 1 p. ord.	0 28	0 30
" " No 2	0 25	0 27
" union crop No 1	0 30	0 32
" " No 2	0 28	0 30
Cuirs à harnais.		
(Prix à la livre.)		
Harnais No 1	0 31	0 33
" No 1 R.	0 30	0 32
Harnais No 2	0 29	0 30
" taureau No 1	0 29	0 30
" " No 2	0 00	0 28
Cuirs à empeignes.		
(Prix à la livre.)		
Vache citée mince	0 40	0 45
" forte No 1	0 00	0 40
Vache grain. pesante	0 40	0 45
" écossaise	0 38	0 40
Taure française	0 95	1 00
" anglaise	0 90	1 00
" canadienne, Lion.	0 75	0 85
Veau can. 25 à 30 lbs.	0 75	0 80
" " 35 à 45	0 80	0 85
" " 45 et plus	0 50	0 60

Vache fendue Ont H.	0 25	0 30
" " H. M.	0 25	0 30
" " Med	0 25	0 30
" " junior	0 21	0 23
" " Qué. sen. h. a. m.	0 24	0 28
" " Jun. m. a. light.	0 20	0 23
Cuir rouge pour Mocassin		
Steer, le No.	0 00	0 08
Cuir rouge pour Mocassin		
Bull, le No.	0 00	0 07
Cuir rouge pour Mocassin		
Steer, la livre.	0 33	0 38
Cuir rouge pour Mocassin		
Bull, la livre.	0 30	0 35
Cuir vernis.		
Vache vernie	0 16	0 18
Cuir verni "Enamel"	0 15	0 17
Cuir fin.		
Mouton mince	3 00	6 00
" " épais	10 00	0 00
Dongola glacé, ord.	0 14	0 25
Kid Chevrete	0 25	0 30
Chèvre des Indes glacée	0 08	0 10
Kangourou	0 35	0 50
Dongola dull	0 20	0 30
Buff d'Ontario	0 14	0 15
" " H. M.	0 13	0 14
" " M.	0 00	0 13
" " L. M.	0 00	0 13
" " No 2	0 00	0 12
Buff de Québec	0 13	0 15
" " H. M.	0 13	0 14
" " M.	0 00	0 13
" " L. M.	0 00	0 13
" " No 2	0 00	0 12
Glove Grain Ontario	0 13	0 15
" " Québec	0 13	0 14
Pebble " Ontario	0 14	0 15
" " Québec	0 13	0 14
Cuirs à bourures.		
Cuir à bourure No 1	0 00	0 20
" " No 2	0 00	0 18
Cuir fini français	0 00	0 20
" russe	0 20	0 25
Peaux.		
(Prix payés aux bouchers.)		
Peaux vertes, 1 lb.	No 1	0 00 0 08
" " "	No 2	0 00 0 07
" " "	No 3	0 00 0 08
Veau No 1	0 00	0 08
" No 2	0 08	0 08
Agneaux	pièce	0 00 0 10
" " en laine	0 00	0 00
Moutons	0 00	0 80
Chevaux	No 1	0 00 2 00
" " No 2	0 00	1 50
Pour peaux assorties et ins octées.)		

Laines.		
Poisson du Canada	lb.	0 00 0 17
Arrachée, non asso	do.	0 17 0 17 1/2
A, extra supérieure	"	0 17 1/2 0 18 1/2
B, supérieure	"	0 17 0 18 1/2
Noir, extra	"	0 00 0 18
Voire	"	6 00 0 15 1/2
Fers et Métaux.		
FERROVIERIE ET QUINCAILLERIE		
Fers à cheval.		
Ordinaires	baril	3 50 4 00
En acier	"	3 80 4 95
" Fer à repasser	lb	0 04 0 04 1/2
" Fiches	"	"
Pressés 1/4 p. Esc. 25 p.c.		4 75 0 00
" " 5-18	"	4 50 0 00
" " 7-18	"	4 25 0 00
" " 7-18	"	0 00 4 10
" " 7-18	"	0 00 3 90
Fils de fer		
Poil, Brûlé et Hullé.		
No 2 à 5, net.	100 lbs	2 87
" " 6 à 9	"	2 80
" " " "	"	2 87
" " 11	"	2 90
" " 12	"	2 95
" " 13	"	3 15
" " 14	"	3 27
" " 15	"	3 40
" " 16	"	3 55
Galvanisé Nos 2 à 8, net.	3 0	3 60
" " 9	"	2 85 2 95
" " 10	"	3 80 3 90
" " 11	"	3 70 3 80
" " 12	"	3 00 3 10
" " 13	"	3 10 3 20
Brûlé; p. tuyau	100 lbs	6 00 7 00
Barbelé p. clôtures	100 lb.	3 05 3 15
Crampes	"	3 20 3 45
Fil de laiton à collets	lb.	0 37 1/2 0 46
Fonte Malléable	"	0 09 0 10
Enclumes	"	0 11 0 11 1/2
Charnières.		
T. et "Strap"	lb.	0 05 0 06
Strap et Gonds filetés	0 03	0 03 1/2
CLOUS, ETC.		
Clous à cheval.		
No 7	100 lbs	24 00
No 8	"	23 00
No 9 et 10	"	22 00
Escompte 60 p. c. 1 ^o qual.		
" " 86 2/3 p. c. 2 ^e qual.		
Bottes de 1 lb., 1/2 c. net extra.		

PEAUX SALÉES
PRODUITS CHIMIQUES POUR LA TANNERIE
 Agents au Canada de la Maison DAVID & CIE, Moustier,
 MEDAILLE D'OR, EXPOSITION DE PARIS 1900
L. Morin, Pelgrims & Cie
 199 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

LOTS à BATIR — Localité Superbe, de Grand Avenir. S'adresser à A. & H. Lionals, 25, r. St-Gabriel, Montréal.
J. W. HILL
 Propriétaire d'Entrepôts
 ENTREPOT, REFRIGERATEUR PUBLIC
 POUR EFFETS PERISSABLES EN
 DOUANE OU LIBRES
 Entrepot No 73
 Magasin : Coin des rues William et Queen
 Bureau : No 48 rue William MONTREAL

J. N. DUGUAY,
 Agent-Vendeur du Fromage "Blue Star"
 DEPUIS 1880
 Aux Bons Fabricants et aux Cultivateurs Intelligents !
 SI VOUS VOULEZ, chaque semaine, du 15 avril au 15 décembre, AVOIR les plus hauts prix du marché pour vos produits laitiers, AVOIR votre argent promptement, AVOIR des Certificats de pesées à Montréal, assermentés, AVOIR des rapports de ventes, clairs et détaillés, AVOIR, enfin, complète satisfaction garantie,
 Adressez-vous à
J. N. DUGUAY, Agent-Vendeur du Fromage "BLUE STAR"
 LA BAIE CO. YAMASKA, Que.



On Guérit l'Intempérance.
 Il est généralement admis aujourd'hui que la passion de boire est une maladie dont la cure est facile. La CURE DIXON a donné les résultats les plus satisfaisants dans les cas réputés incurables. Le traitement ne comporte aucune publicité ni injections hypodermiques. Envoi sur demande de la notice détaillée, sous enveloppe cachetée.
Dixon Cure Co.
 J. B. LALIME, Gérant,
 572 rue St-Denis, Montréal.

Parisien, marc. à 5c. Bts 12 lbs, lb.	0 30
Royal Navy, 1/4 et 1/2.	0 30
Rock sucré.	0 30
Batons à 1c. la gr	1 00
Caracas pur, btes 12 lbs 1/2	0 40
Perfection " 1/4 et 1/2	0 30

Confections Cowan

Cream Bars, gds 6 à la bte, doz btes	2 25
" " pts 6	1 35
" " gds 60 " la bte	1 80
" " pts 60 " " "	1 10
Chocolate Ginger btes 1 lb. doz	4 00
Chocolate Ginger btes 1/2 lb. doz	2 25
" " Crystallisé btes	
1 lb.	4 00
Chocolate Ginger Crystallisé	
btes 1/2 lb.	2 25
Chocolate Wafers btes 1/2 lb	2 25
" " " 1/4 " " "	1 30

Icings. La doz.

Chocolate Icing paquet 1 lb.	1 75
" " " 1/2 " " "	1 00
Pearl Pink Icing " 1 " " "	1 75
" " " 1/2 " " "	1 00
White Icing " 1 " " "	1 75
" " " 1/2 " " "	1 00
Lemon C Icing " 1 " " "	1 75
" " " 1/2 " " "	1 00

W. G. Dunn & Co
HAMILTON

Moutardes.

Pure D.S.F. 1/4 bte, cse 12 lbs. la lb.	0 34
" " " 1/2 " " " "	0 32
" " " bte 10c, " 2 à 4 dz la dz.	0 80
" " " " 5c, " " " " "	0 40
E. F. Durham 1/4 bte, cse 12 lbs, la lb	0 25
" " " " 1/2 " " " "	0 23
Fine Durham, pots 1 lb, chagne	0 24
" " " " 4 " " "	0 70
" " " " 5 " " "	0 80

John Dwight & Co
TORONTO ET MONTREAL



Soda à pâte.

"Cow Brand"

Caisse 60 paquets de 1 lb, la c.	3 00
" 120 " " " "	3 00
" 60 ppts d'1/2 et 30 de 1 lb, " "	3 00
" 96 " à 5c.	3 00

Edwardsburg Starch Co., L. d.

Empois de buanderie par lb.	0 65 1/2
No 1 Blanc ou Bleu 4-lb. cartons.	0 65 1/2
No 1 " " 3-lb.	0 65 1/2
Canada Laundry	0 64 1/2
Silver Gloss, 6-lb. bts à coulisses.	0 07 1/2
Silver Gloss, 8-lb. canistres.	0 07 1/2
Edward's Silver Gloss, 1-lb. pkg.	0 07 1/2
Kegs Silver Gloss, gros crystal.	0 08 1/2
Henson's Satin, 1-lb cartons.	0 08
No 1 Blanc, bbis et petit baril.	0 05
Henson's Enamel, par boîte.	3 00
Empois de cuisine.	
Blé d'hiver préparé de Benson.	0 08 1/2
Canada Pure Corn.	0 05
Empois de riz.	
Edwardsburg No 1 blanc, 1-lb. cart	0 09 1/2
Edwardsburg No 1 blanc ou bleu,	
4-lb.orceaux.	0 08

J. A. E. Gauvin
MONTREAL

Spécialités.

Sirop Menthol. la doz.	1 65
" " " " " " " "	1 75
Sirop d'Anis Gauvin.	1 80
" " " " " " " "	1 80
" " " " " " " "	17 00
" " " " " " " "	18 00
William's Headache Wafers doz.	1 80
Empois de riz.	1 50
" " " " " " " "	1 50
" " " " " " " "	16 00

Laporte, Martin & Cio
MONTREAL

Champagne Ve Amiot.

Carte d'or. qts.	16 00
" " " " " " " "	17 00
" " " " " " " "	13 00
" " " " " " " "	14 00
" " " " " " " "	10 50
" " " " " " " "	11 50

Champagnes.

Duc de Pierland. qts.	14 00
" " " " " " " "	15 00
Cardinal. qts.	12 50
" " " " " " " "	13 50

Champagne CARDINAL, en lots de 5 caisses, 50c de moins et de 10 caisses \$1.00 de moins, la caisse.

Brandy. En caisse

Richard, S. O. qts.	22 50
" " " " " " " "	15 00
" " " " " " " "	12 00
" " " " " " " "	13 00
" " " " " " " "	10 00
" " " " " " " "	8 50
" " " " " " " "	9 50
" " " " " " " "	10 50
" " " " " " " "	11 50

Couturier. qts.	7 00
" " " " " " " "	8 00
Marion. qts.	6 00
" " " " " " " "	7 00

Au gallon.

Richard, F. C.	6 00
En 1/2 Oct \$5.90	
" " V. S. O. P.	5 50
En 1/2 Oct \$5.35, Oct \$5.25	
" " V. O.	4 25
En 1/2 Oct \$4.10, Oct \$4.00,	
qrt \$3.90, Hhd \$3 80.	

Couturier.	4 00
En 1/2 Oct \$3.95, Oct \$3.85, qrt \$3.80.	
Marion.	3 75
En 1/2 Oct \$3.80, Oct \$3.50, qrt \$3.40	

Scotch Mitchell. A la caisse

Heather Dew. qts	7 00
(stone jars) Imp. qts	12 50
Special Reserve. qts	9 00
" " " " " " " "	10 00
Extra Special Lqu ur. flacons	9 50
Mullimore. qts	6 50
" " " " " " " "	10 00
" " " " " " " "	7 50

Par lots de 5 caisses, 25c de moins.

Au gallon.

Heather Dew.	4 00
En 1/2 Oct \$3.85, Oct \$3.75.	
Special Reserve.	4 50
En 1/2 Oct \$4.25, Oct \$4.15.	
Extra Special Liqueur.	5 00
En 1/2 Oct \$4.90, Oct \$4.80, qrt \$4.75	

Irish Mitchell. A la caisse.

O.d Irish Flasks. Imp. qts	11 25
Cruskeen Lawn (stone jars) Imp. qts	12 50
Special. qts	9 00
Old Irish Square bottles. qts	8 00
" " Round " " " "	6 50
" " " " " " " "	8 00

Au gallon.

Old Irish.	4 00
En 1/2 Oct \$3.80, Oct \$3.75 qrt \$3.65.	
Vin Tonique. litre	8 00
St. Léon.	6 00

Gin. A la caisse.

Pollen Zoon Rouges. lbs	9 75
" " Vertes. lbs	4 75
" " Violettes. lbs	2 45
" " " " " " " "	2 45
" " " " " " " "	2 95
" " " " " " " "	3 00
" " " " " " " "	3 05
" " " " " " " "	3 05
" " " " " " " "	3 15

Thés. la lb.

Japon, Victoria.	90 lbs	25c
" " Princesse Louise.	80 lbs	18c
Noir, Victoria.	25 lbs	30c
" " Princesse Louise.	25 lbs	25c
" " Lipton No 1. En 1 lb	34c	
" " " " No 1. En 1 lb	35c	
" " " " No 2. En 1 lb	28c	
" " " " No 3. En 1 lb	28c	
" " " " No 3. En 1 lb	23c	
" " " " No 3. En 1 lb	23c	

Les thés Lipton sont encaissés de 50 lbs. Noir, Princesse Louise. En 1 lb 30c

Victoria. En 1 lb 32c

Vernis à haussures. Victoria, bouteille. la doz. 90c

Poudre à pâte. Princesse. tins 5 lbs, 6s chacun 0 60

" carré " 1 lb, 24s la doz. 1 75

" rond " 1 lb, 24s " " 1 40

" " " 1/2 lb, 48s " " 0 85

" " " 1/4 lb, 48s " " 0 45

" tin cup. 1 lb 12s " " 1 50

paquet. 3 oz. 4s " " 0 30

E. D. Marc au
MONTREAL

Cafés La lb.

Ceylan pur. 0 15

Maracaibo No 1. 0 16 1/2

" choix. 0 18 1/2

Santos No 1. 0 18 1/2

" choix. 0 18 1/2

Plantation privée. 0 25

Java Maleberry. 0 25

" an. 0 27 1/2

" choisi. 0 29

" Old Gov. 0 31

" Old Crow. 0 25

" Co-dor. 0 30

" Extra. 0 32 1/2

Old Gov. Java & Wocha. 0 30

Mocha de l'Arable. 0 27 1/2

" choisi. 0 31

" Old Crow. 0 25

" Condor. 0 30

Java Maudsling & Mocha choi- si à la main. 0 50

Mélange spécial. 0 20

" X X X X. 0 27 1/2

Mélange de cafés purs en boîtes de fantaisie de 1 lb, 45 à la caisse. 0 20

Café de Madame Huot tins 1 lb. 0 31

" " tins 2 lbs. 0 30

3 p.c. 30 jours.

Lots de 100 lbs, fret payé dans les Provinces de Québec et Ontario.

AUX FABRICANTS DE BEURRE ET DE FROMAGE

ABONNÉS DU "PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de fournir toutes informations sur les prix du marché, les frais de télégrammes seuls étant, naturellement, à la charge de nos clients.

FEU, MARINE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
BRITISH AMERICA

FONDÉE N 1833

Capital en Argent	\$1,000,000.00
Actif Total, au-delà de	\$1,776,806.45
Pertes payées depuis sa fondation	\$19,946,517.73

Bureau Chef à TORONTO, Ont.

GEO. A. C. COX, Président; J. J. KENNY, Vice-Président; P. H. SIMS, Secrét. EVANS & JOHNSON, Agents Résidents, 1723 Notre-Dame, MONTREAL.

The National Life Insurance Co of Canada

Incorporée par acte spécial du Parlement du Canada.

Capital autorisé - - - - - \$1,000,000

Bureau Principal :

TEMPLE BUILDING, TORONTO.

H. S. HOWLAND, Président, R. H. MATSON, Directeur-Gérant, F. SPARLING, Secrétaire-Trésorier.

Les personnes qui ont l'intention de s'assurer devraient examiner les plans attrayants de la "National Life," avant de s'assurer ailleurs.

On demande des agents actifs et de confiance, dans tous les comtés de la Province de Québec; ils devront être des hommes d'une réputation inattaquable.

S'adresser au Bureau Principal, TEMPLE BUILDING, TORONTO, ou à CHS. G. GLASS, Gérant Provincial 180 rue St-Jacques, Montréal.

Federal Life Assurance

COMPANY

Bureau principal : HAMILTON, Ont.

Capital et Actif,	\$2,148,055.92
Surplus aux Porteurs de Polices	1,025,317.85
Payé aux Porteurs de Polices en 1900	170,813.58

Les Polices-Contrats les plus désirables.

Jas. H. Beatty, Président. David Dexter, Directeur-Gérant
J. K. McCutcheon, Surint. des Agences.

London & Lancashire

LIFE INSURANCE COMPANY

BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA :

MONTREAL.

Bas Prix. Sécurité Absolue. Prompts Règlements.

Polices émises sur tous les plans approuvés,

F. SICOTTE, .. Gérant Département Français.
Rt. Hon. LORD STRATHCONA & MOUNT ROYAL, Président.
B. HAL BROWN, .. Gérant Général pour le Canada.



PROVINCE DE QUEBEC

Cessations de Commerce

Sorel—Leblanc Mde A., restaurant, transféré à Montréal.

Cessions

Montréal—Detels G. H., confiseur, ass. 22 mai.

Corneille C. C., marchand, ass. 27 mai.

Sherbrooke—Maheux Thos E., épïc., ass 21 mai.

Concordats

Québec—Dion & Frère, épïc., 35c dans la \$.

Curateurs

Montréal—Gohier R., à Dissep Co.

J. M. M. Duff à Timmis, Noble & Co, papiers, etc.

Desmarteau A., à O. Trépanier, hôtel.

St Henri—Gagnon & Caron à Hte Gougeon, contracteur.

Décès

Montréal—C. Lacaille & Cie, épïc. en gros; Chs Lacaille.

Holland Jos, tonnelier.

Shearer J. S. & Co, agents; J. S. Shearer.

Dissolutions de Sociétés

Boucherville—Coallier & Gauthier, contracteurs.

Montréal—Brouillet & Frères, agents.

Demers L. O., chaussures en gros.

Fraser Bros, épïc., Jno. D. Fraser continu.

McKiernan J. & Co, agents.

Martel & McDougall, marchands.

Québec—Fradette T. & Cie, épïc.

Trois-Rivières—St Maurice Foundry & Machine Co.

En Difficultés

Montréal—Young J. G. H., importateurs.

Québec—Paré V. A., épïc.

St Angèle—Hudon H. & Co, mag. gén., offre 40c dans la piastre.

St Cyrille de Wendover—Lafontaine & Lavoie, mag. gén.

Incendies

Montréal—Durand Jos, épïc., ass.

Fonds à Vendre

Lachine—Binette A., plombier, 22 mai.

Montréal—Couillard J. N., chaussures, 25 mai.

N. F. Bédard, provisions, 27 mai.

Fonds Vendus

Petit Mechins—A. Letourneau, mag. gén., stock yendu à 77c dans la piastre à P. Langlois, Matane.

St Pie—Gendreau Jos, hôtel à J. A. Rocheleau.

Lapalme E., fromager, à A. Théberge.

Nouveaux Établissements

Black Lake—Bodwell & Wright, hôtel.

Louiseville—Dorais & Cie, foin etc, Marie Poisson.

Longueuil—Brissette & Moquin, boucherie.

Magog—Johnson M. J. Son & Co, peintures, etc.

Montréal—American Fluid Beef Co, Syd Daignault.

Chartrand & Turgeon, comptables.

De Repentigny & Perrin, nouv.

Dufresne L., rest., Mme Lénon Dufresne.

Dussault & Co, machinistes, T. Canavan.

Menard & Godin, architectes.

Wood T. & Co, épïc., Thos A. Wood.

Colonial Shoe Co.

Deschatelet & Bertrand, plombiers.

Hotel Richelieu, Jos. A. Tanguay.
Pte au Pic Land Construction Co.
Rodgers Hy Sons & Co, ferronneries etc.
American Seik Waist Co.
Bourbonnière & Lahaye, importateurs,
Jules Bourbonnière.
Canadian Bronze Co Limited.

J. Carrière & Co, contracteurs, Anthime Carrière.

Chagnon & Frères, mfrs portes et châssis.
Dulong & Grignon, plombiers.

Gly Kophore Chemical Co, Jos. O. Clement.

Louisa Mining Co.

La Maison de Finance Cadieux, Ls A. Cadieux.

Millette & Lamontagne, tailleurs.

Millmann L., nouv. en gros; L. Millmann.

R. Morton & Co, restaurant.

Van Cortland Remedy Co, A. Purdy.

Young A. & Co, mfr feutres.

Outremont—Hall & Co, jardiniers, etc.

Plessisville—Kelly Thos., scierie.

Québec—Campagna & Goudreau, hôtel.

Cie Pulpe Ouitchouin, E. Paradis.

Shawenegan Falls—Delpé & Brisson, liqueurs

St Boniface de Shawenegan—Martel, Omer & Co, restaurant; Scholastique Blanchet.

PROVINCE D'ONTARIO

Cessations de Commerce

Harrow—Thompson & Co, mag. gén.

Osley—Aldrich E. A., épïc.

Varna—Murray P., hôtel.

Streetsville—Imperial Woollen Mills Co, Ltd.

Cessions

Picton—Thibault Angus, épïc.

Décès

Brockville—Stagg Jno md., bestiaux.

London—Hunt E. N., papiers etc.

Port Elmsley—Falla F., mfr. laines.

En Difficultés

Hamilton—Doyle J. E., épïc. liqueurs.

Lennox Catherine, nouv.

Thorold—Semson T. E., mag. gén.

Incendies

Bath—R. Mott, épïc.

Rickley N., hôtel.

Doon—Cluthe Jas. & Co, filature.

Ottawa—Capital Brewing Co Ltd ass.

Walkerville—Walkerville Match Co Ltd ass.

Fonds à Vendre

Adolphustown—Chalmers J., mag. gén.

Arkona—Hillis F., hôtel.

London—E. E. Parsons, drogues etc.

Fonds Vendus

Amherstburg—McLean E., hôtel à H. Maloney.

Birr—Burr Alex., hôtel à G. E. Tuckey.

Hamilton—Leaist F., hôtel à Geo. Washington.

Geo. Washington, hôtel à J. O. O'Brien.

Elderton—Stilson J., hôtel à Jno Ovens.

Goderich—Saults Benj., hôtel à M. Fair.

Kingsville—Miller F. A., épïc. à H. Y. Miller.

Masonville—Swartz C., hôtel à A. Mahon.

Fonds Vendus

Vienna—Graves & Maguire, mag. gén.

Wyoming—Butler A., hôtel à E. Fenwick.

Nouveaux Établissements

Arnprior—Arnprior Creamery Co Ltd.

Hamilton—Carpenter & Co, ferronneries.

Iroquois—Iroquois Elec. Light & Power Co.

Ottawa—Chaudière Hotel Co Ltd.

Toronto—Smith Pork Packing Co Ltd.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Dissolution de Sociétés

Hamiota—Chappell & Mills, hôtel; E. J. mills continue.

Fonds Vendus

O'Kotoks—Dolmage C. O., hôtel.

Red Deer—Burch & Co, mag. gén., à W. Philipps.

Strathclair—Roberts H. & Co, mag. gén.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Cessations de Commerce

St Stephens—Ornstein M., hardes, etc.

Dissolutions de Sociétés

Browns Flats—W. Belyea & Co, mag. gén.,

W. L. Belyea continue seul.

Nouveaux Établissements

Hartland—Keith & Plummer, mfr fromages.

Middle Sackville—Black J. L. & Sons, mag. gén.

NOUVELLE-ECOSSE

Cessions

Halifax—Faulkner D., chaussures.

Parrsboro—Starrat D., tailleur.

Sydney—McCormack Arch., mag. gén.

Dissolutions de Sociétés

Port Hawksbury—Reeves Bros, mag. gén.,

J. H. Reeves & Co, continuent.

Fonds Vendus

Bridgetown—Harlow & Co, épïc., à Beeler & Peters.

Picton—Burdett W. A., hôtel.

Nouveaux Établissements

Halifax—R. B. Knight, modes.

Port au Port—Haliburton & Lervus, mg. gl.

COLOMBIE ANGLAISE

Fonds Vendus

Victoria—Mary Devruex épïc. à M. Wilson.

Fee Mary, épïc. hôtel à H. Hagerty.

Wrigels worth J., hôtel à C. Lawson.



Pendant la semaine terminée le 18 Mai 1901

MONTREAL-EST

Quartier St-Jacques

Rue St Timothée, Nos 455 à 459. Lot 1166, avec maison en brique, terrain 54 x 75 supr 4050. Eliza Lussier Vve de Chs F. P. Jobin et al à Elzéar Lamoureux; \$2975 [53113].

Rue Montcalm, Nos 424 à 428. Lot 1154-7, avec maison en brique, terrain 42.6 x 62 supr 2650. Dosithee Arnault à Cyrille Lauzon; \$2400 [53123].

Quartier St Laurent

Rues Bleury, Nos 222 et 224, Berthelet, No 2. Lot pt 213, avec maison en pierre et brique, terrain 42 d'un côté 42.4 de l'autre x 68.6 d'un côté et 68.10 de l'autre supr 2895. Le Protonotaire de la Our Supérieure à M. Rhéa Prévost Vve de Jos. Elzéar Berthelot; \$8000 [53085].

Rue Craig, Lot § ind 774 et autres propriétés, avec maison en pierre et brique, terrain 48 x 110 supr 5280. Mark Thompson-Haldane à Annie Jane Haldane; \$2100 [53091].

Rue Craig, Nos 595 à 601. Lot § ind 774 et autres propriétés, avec maison en pierre et brique, terrain 48 x 110 supr 5280. Francis Gibb Haldane à Annie Jane Haldane; \$3314 [53092].

Rue Hutchison, Nos 186 et 188. Lots 47-4 à 7, 48-29, avec maison en brique, 4 terrains irrég sup 2250 chacun. René Pasquin et Paul de Bellefroid d'Oudoumont à The Hutchison

SEL WINDSOR

Le meilleur pour le beurre,
Le meilleur pour le fromage,
Le meilleur pour la table.

TOUS LES EPICIERS LE VENDENT.

Avoine Roulée...

Les Epiciers de Gros préfèrent tous la marque "MAPLE LEAF" de Thomson, parceque leurs clients demandent cette marque, sachant qu'elle est toujours digne de confiance.

JOHN WILKINS, Agent des Meuniers,
281, Rue des COMMISSAIRES, MONTREAL.

JOS. COTÉ

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE

Tabac, Pipes, Cigares, Biscuits et Confiseries

EN GROS. 188 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Le COGNAC PH. RICHARD

Fine Champagne—V.S.O.P.—V.S.O.—V.O.—est

LE MEILLEUR. LE PLUS PUR

d'après l'opinion de tous les consommateurs,
aussi, la demande en est-elle considérable.

LANGLOIS & PARADIS, Québec.

Seuls Agents pour le District de Québec et l'Est.

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., Ltd.

Les moulins à farines les plus parfaits en Canada. Capacité: 2,500 barils par jour.

Moulins à KEEWATIN et PORTAGE LA PRAIRIE, Manitoba.

Des élévateurs à toutes les localités importantes à blé dans le Nord-Ouest. Toutes sortes de farines de blé dur, en barils et en sacs. Les prix et les autres informations sont fournis sur demande.

Chambres 207 à 210 Edifice de la Banque des Marchands du Canada, 205 Rue St-Jacques.

Essayez la 

Langue pour Lunch de Clark

Son genre d'emballage la recommande et la qualité du produit satisfait tout le monde.

C'est un numéro gagnant!

COMPTABLES.

F. X. BILODEAU. A. O. CHALIFOUR

B BILODEAU & CHALIFOUR,

Comptables, Auditeurs et
Commissaires, Liquidateurs
de faillites.

No 15 rue Saint-Jacques,
Montréal.
Téléphone Bell Main 3232.

W M. RENAUD,

Comptable, Auditeur et
Commissaire. Spécialité:
Règlement des affaires de
Faillites.

No 15 rue St-Jacques,
Montréal.
Téléphone Main 2274.

A LEX. DESMARTEAU,

Successeur de Charles Desmarteau,

COMPTABLE, AUDITEUR,
LIQUIDATEUR DE FAILLITES

Commissaire pour

Québec et Ontario.

Bureaux, 1598 et 1608 rue Notre-Dame,

Montréal.

G AGNON & CARON,

Curateurs, Experts Comptables.

Bâtisse des Chars Urbains,

Tel. Bell Main 815. B. P. 911 Montréal.

Arthur Gagnon, Gérant de la Succession
Hon. Jean Louis Beaudry.

L. A. Caron, Auditeur de la ville de Mai-
sonneuve et de la Chambre de Com-
merce du district de Montréal.

CHARTRAND & TURGEON

COMPTABLES

180 ST-JACQUES, MONTREAL

Tél. Bell Main 2638.

GEO. GONTHIER

Expert Comptable et Auditeur

EXPERT REPRESENTANT

The Account, Audit & Assurance Co'y,
Limited., New York

Spécialité: Audition de livres et organisation
de comptabilité d'après méthode appelée
"Balance Sheet System of Accounts."

11 et 17, Côte de la Place d'Armes
Tel, Bell Main 2113. MONTREAL.

AU COMMERCE

Collection faite par toute la Puissance.

Satisfaction garantie.

Conditions exceptionnelles.

Références de première classe.

Liste d'abonnés envoyée sur demande.

JOS. BACON,

COMPTABLE ET COLLECTEUR

80 Rue St-Gabriel - - - Montréal

Tél. Bell Main 1660

L. R. MONTBRIAND,

Architecte et Mesureur,

No 230 rue St-André,

Montréal.

Tel. Bell: Main 3391.

1er Etage, Chambre 3

M. VICTOR ROY

ARCHITECTE ET EVALUATEUR — MEMBRE A.A.P.Q.

146, rue St-Jacques, Montréal.

J. E. MILE VANIER,

Ingénieur Civil et Architecte.

Ancien élève de l'Ecole Polytechni-
que. Constructions Civiles et Reli-
gieuses, Aqueducs, Egouts, Pava-
vagos. — 20 années de pratique.

107 rue St-Jacques, Montréal

Riding School; \$9000 et autres considérations [53094].

Quartier St-Louis

Rues Cadieux, Nos 119, 121, 197, Ste Elizabeth, Nos 185 à 189, Sanguinet, Nos 209 et 207, Marie Louise, Nos 40 à 46. Lots 233, 319, 663, 664, 444, 710, avec maisons en brique et pierre et briques; terrain 24.6 x 125 sup 3062.6; 1 do 42.5 x 85.8 1 do 32 x 61.6; 1 do 32 x 61; 1 do 41.6 x 76; 1 do 65.3 x 70 d'un côté et 68 de l'autre sup 4976. Ths Fyshe et Edw. G. Penny in-trust à Thos Fyshe & Alf. McDoygall in-trust; \$— [53108].

Quartier Ste-Marie

Rue Kent, Nos 11 et 13. Lot 1510, avec maison en bois et brique, terrain 52 x 95. Le Protonotaire de la Cour Supérieure à Trefflé Gérard; \$900 [53087].

Rue Panet, Nos 239 à 243. Lot 787, avec maison en brique, terrain 40 x 101 sup 4040. Trefflé Villemure à Joseph Lafortune; \$4200 [53096].

Rue Lafontaine, Nos 801 et 803. Lot 966, avec maison en brique, terrain 37 x 63.8 d'un côté et 63.6 de l'autre, sup 2353. Malvina Prévost Vve de Olivier Trudel et al à Wilfrid Gagnon; \$2000 [53106].

Rue Poupard, Nos 15 et 17, Craig, Nos 280 et 282, Lacroix, Nos 3 à 13. Lots 1370, 1370a. Quartier St Jacques, lot 191, avec maison et manufacture en brique, terrain irrég, sup 11833; 1 do sup 17760. Ths Fyshe & Ed. G. Penny in trust à Ths Fyshe & Alf. McDougall; [53109].

MONTREAL-OUEST

Quartier Ouest

Rue St Paul. Lot pt 60, terrain irrég, sup 1575 vacant. Wm Herbert Evans à Silverman Boulter & Co; \$2250 [135115].

Quartier Ste-Anne

Rue McCord, Nos 195 et 197. Lot 1370, avec maison en brique, terrain 47 de front 27.4 en arrière x 90. Dame Mary Jordan Vve de Michael Maloney à François Nil Tremblay; \$3000 [135103].

Rue William, Nos 96 et 98 et Duke, Nos 156 et 158. Lot 1723, avec maison en brique, terrain sup 2100; 1 do sup 2500. Edward H. Kennedy à Thomas P. Stafford; \$5600 [135111].

Rue Barré, Nos 67 à 73. Droits de succession comme étant le 1/4 ind du lot 1269, avec maison en brique, terrain 44.3 x 84.3, sup 3728. Wilbrod Joly et al à Delle Rose Anna Joly et al; \$950 [135134].

Quartier St Antoine

Rue Notre-Dame, No 2135 et Bruchési, Nos 10 à 14. Lot 1/2 N. E. 765, 764, avec maison en pierre et brique et maison en bois, terrain 21.8 x irrég, sup 1700; 1 do 96.6 x 44.6, sup 4294. La faillite Joseph Bruchési à Dame Marie Caroline Aubry Vve de Paul D. Bruchési; \$1 et les hypothèques [135101].

Rue Windsor, No 17. Droit dans le lot pt 726, avec maison en pierre, terrain 64.6 x 140, sup 8960. Wm Fraser Coupland à Alex. Bremner et John Stewart in trust [135112].

Rue Tupper, No 61. Lot 1628F-5, 1627-11, avec maison en pierre et brique, terrain 21 x irrég, sup 1850. Richard E. Griffin à Melle Sarah Stewart; \$3500 [135113].

Rue des Inspecteurs, Nos 178 à 182. Lot 1002-11 à 23, avec manufacture en brique, terrain 157.6 de front, 154.1 en arrière x 113.9. Geo. H. Matthews à John T. Hagar; \$4400 [135125].

Rue Richmond, No 334 à 342 et ave Leclaire, Nos 10 à 16. Lot pt N. E. 421 avec 2 maisons en brique, terrain 125 x irrég, sup 5992. Rév. P. A. Campeau à Dame Marie Lse A. Campeau, vve de J. P. Marion; \$2227 [135126].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

Quartier Hochelaga

Rue Davidson, Nos 65 à 75. Lots 31-163,

164, avec maison en brique, terrain 44 x 92 sup 4048. Pierre Arsène Beaudoin à Rosianne Cresson, épouse de Félix Rieutord; \$3500 [90205].

Quartier St-Denis

Rue St André. Lots 7-533, 534, terrain 50 x 74.3 d'un côté et 75.10 de l'autre, sup 3751, vacant. The Telfer, Ruthven Co à Oscar Proulx; \$100 [90174].

Rue St André. Lots 325-460, terrain 22 x 94 sup 2068, vacant. Isaie Préfontaine à Ovila Terriault; \$500 [90177].

Rue Dufferin, No 339. Lot 329-51, avec maison en construction, terrain 25 x 80, sup 2000. Aubé & Cie à Alexis Aubé; \$1 [90193].

Rue Gilford. Lots 325-251, 597, terrain 20 x 83, sup 1660; 1 do 20 x 85, sup 1700, chacun vacants. Napoléon Rochon à Blanche Aubert de Gaspé; \$500 (à réméré) [90210].

Rue Mentana, Nos 594 et 596. Lot 325-117 avec maison en pierre et brique, terrain 20.10 x 94, sup 1958. Stanislas D. Vallières à Alfred Lacroix; \$2100 [90211].

Rue Bibaud; No 7. Lot 218, avec maison en bois, terrain 35.11x60.9, sup 2146. Joseph Brien à Félix Pigeon; \$600 [90225].

Rue Resther. Lot 325-157, terrain 24 x 72, sup 1728 vacant. Victoria Martin épouse de Nap. Deslauriers à Anastasie Poissant épouse de Adol. Duperrault; \$400 [90227].

Rue Resther. Lot 325-157, terrain 24 x 72, sup 1728 vacant. Anastasie Paissant épouse de Adol. Duperrault à Alexandre Hogue; \$500 [90248].

Rues Resther, Massue et Gilford. Lots 325-157, 158, 158a, 159, 150a, 160 à 167, 179 à 186, 188, 188a, 189 à 193, terrain 24 x 72, sup 1728; 20 do 20.7 x 72, sup 1482; 2 do 22x83, sup 1826; 5 do 20 x 83 sup 1660 chacun vacants. Alexandre Hogue à Joseph Daniel; \$14000 [90254].

Rue Labelle. Lot 1/2 S. 8-759, terrain 25x101, sup 2525 vacant. The St Denis Land Co à Emma Gauthier Vve de Henri Ovilda Payan dit St Onge; \$191.62 [90258].

Quartier St Jean-Baptiste

Rue Lasalle. Lot 6-25, avec maison en pierre et brique neuve, terrain 24 x 69, sup 1656. Joseph Arthur Allard à Michaud, Lambert & Cie; \$2200 [90173].

Rue Cadieux, Nos 253 à 253c. Lots 79-4, 5, avec maison en pierre et brique, terrain 40 x 66.6, sup 2660. Charles Langlois à Eugénie Lafraicain; \$4000 [90175].

Rue Dufferin, Nos 179 et 183. Lots pt S. E. 7 63, 64, avec maison en pierre et brique, terrain 30x50. Joseph Ed. Brouillet à Adrien Charles Bronillet; \$2733.33 [90200].

Rue Dufferin. Droits dans le lot 7-89, terrain 25 x 80, sup 2000 vacant. Joseph Ed. Brouillet à Adrien Chs Brouillet; \$315 [90201].

Ave Mont-Royal, No 346. Lot pt N. E. 14-31, pt S. O. ou 1/2 de 14-32, avec maison en brique, terrain 18.9x85.5, sup 1652. Alfred Lacroix à Stanislas D. Vallières; \$2500 [90212].

St Louis—Mile-End

Rue Clark. Lot 1/2 N. O. 11-1096, terrain 25 x 88 vacant. Joseph Alarie fils à Ernest Brunelle; \$375 [90195].

Ave Monongahela. Lot 10-941, avec maison en bois et brique, terrain 25 x 72. Hon. Louis Beaubion à Octave Mouton; \$1500 [90249].

Rue Waverley. Lot 1/2 N. O. 11-607, avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 88. Samuel Husselbee à The Montreal Investment & Freehold Co; \$4000 [90259].

Ave du Parc. Lot 1/2 S. E. 12-11-3, avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 110. The Montreal Investment and Freehold Co à Samuel Husselbee; \$6000 [90260].

Rue St George. Lot 11-851, avec maison en bois et brique, terrain 50 x 88. Robert Adam à Azilda Jubinville épouse de Louis Laverdure; \$1400 [90262].

Rue Albina. Lot 138-18, avec maison en bois, terrain 25.3 x 69. Joseph Dupras à Joseph Clément et uxur; \$1500 [90273].

Westmount

Ave Bruce. Lot 941-325, 326, terrain 103 x 92 vacant. George Augustus Green et al à Robert McIntyre; \$3079.70 [90207].

Ave Western. Lots 220-43-1, 220-42-3, avec maison en brique, terrain 22.11 x 110.11 d'un côté et 108.5 de l'autre. Chs J. Brown & Ed Riel à méla McMaster épouse de John Andrew McMaster; \$6000 [90256].

Ave Murray. Lot 1/2 N. O. 239-4, terrain 25 x 124.5 d'un côté et 123.11 sup 3105 vacant. Elizabeth Bowman Vve de Robt Taylor Paynes et al à Jacob Arthur Hodgson; \$1552.50 [90276].

Maisonneuve

Rue Bourbonnière. Lot 18-252, terrain 25 x 98 sup 2254 vacant. Isaie Préfontaine à Lambert & Fils; \$500 [90176].

Rue Adam. Lot 1/2 N. O. 8-151, avec maison en brique, terrain 24 x 120. Emélie Duverger Vve de Joachim L. Dumont et al à Léonidas Lamoureux; \$2000 [90265].

Outremont

Ave Querbes. Lot pt N. O. 33-71, terrain 28 x 89 vacant. Michaud Lambert & Cie à Joseph Arthur Allard; \$800 [90172].

Rue Durocher. Lots 32-1-68, 69, avec maison en pierre et brique, terrain 50 x 102. Mendoza Langlois à James F. Candlish; \$8000 [90203].

Côte St-Paul

Rue Molson. Lot 3471, avec maison en bois, terrain 45 x 90. Kent & Turcotte à Sarah Sheriff épouse de George Markland Macinder; \$700 [90198].

Verdun

Rue Joseph. Lot 3405-458, terrain 25 x 112.6 vacant. La succession Daniel Hadley à Joseph Abraham Fullard; \$225 [90221].

Notre-Dame de Grâces

Ave Molson. Lot pt N. O. 65-19, pt 65-22, avec maison en bois et brique, terrain 20 x 120; 1 do, 40 x 120. Robert Wm Allan à Wm Dow Riddell; \$1500 [90246].

Côte des Neiges

Lot pt 129, terrain 72 x 115, vacant. Michel Gauthier à Emmanuel Henrichon; \$300 [90217].

Sault aux Récollets

Lot 301-211, terrain vacant. The Montreal Loan & Investment Co (en liquidation) à The Colonial Investment & Loan Co; \$75 [90214].

Lot 228-230, terrain vacant. Napoléon Rochon à Oswald Lachance; \$200 [90215].

St-Laurent

Lot 454-206, terrain vacant. Emmanuel Ouellette à Phédime Fauteux; \$150 [90178].

Lachine

Lot pt O. 788, pt 786, pt O. 800. Elizabeth F. Wilgress, mandataire de Hy T. Wilgress à Wm Beadie; \$625 [90238].

Lot pt 909, terrain vacant. Wm Herbert Evans à The Ontario & Quebec Ry Co; \$82.50 [90247].

Longue Pointe

Lots 434, pt 435, avec maison etc. Joseph Longpré dit Allard fils à Philias Léonard; \$6666.66 [90225].

Pointe Claire

Lot 99-17, terrain vacant. Arsène Charlebois à Narcisse Carrière; \$300 [90199].

Lot 49. Moise Paquette à Eusébe Brunet; \$1196.09 [90244].

Lot pt 13, Oliva Jane Ross épouse de Alonzo C. Matthews à Michel Lefebvre; \$1500 [90272].

Ste-Anne de Bellevue

Lots 326, 327. Godfroy Boileau à Joseph Dubreuil; \$2550 [90185].

Lot pt 321. Le Sheriff de Montréal à Amable Vallée; \$105 [90197].

ARGENT A PRETER

SUR PROPRIETES

MAISONS DE VILLE, TERRAINS, TERRES EN CULTURE.

PRÊTS AUX CONSTRUCTEURS, AUX CULTIVATEURS,
AUX MUNICIPALITÉS, AUX FABRIQUES DE
PAROISSES. ACHATS DE CRÉANCES HYPOTHÉ-
CAIRES, DE BONS ET DÉBENTURES. PROPRIÉTÉS A VENDRE.

POUR RENSEIGNEMENTS ET FORMULES Etc. S'ADRESSER A

Credit Foncier F. C.

30, rue Saint-Jacques, Montréal

L'Union Franco-Canadienne

Section des Rentes Viagères

N'y a-t-il pas là de quoi faire, au bout de 20 ans, avec l'intérêt de tous les capitaux ainsi accumulés une belle rente viagère aux membres survivants de notre association, auxquels capitaux il faut ajouter ceux qu'auront versés les personnes admises dans la dite section, une ou plusieurs années après les premiers membres.

D'ailleurs ce n'est ni plus ni moins que le système d'héritage le plus en usage dans la province de Québec. Ainsi, supposons que je possède une valeur de cent mille piastres de propriétés et que j'aie dix enfants. Après ma mort et celle de ma femme, mes enfants devront, naturellement, hériter chacun de la somme de dix mille piastres. Mais, si cinq de mes enfants meurent avant ma femme et moi, les enfants survivants hériteront naturellement du double, c'est-à-dire, de la somme de vingt mille piastres. Trouvez-vous quelque chose d'immoral dans le fait que les enfants survivants, dans le cas ci-dessus mentionné, héritent de leurs frères et sœurs? Evidemment non, n'est-ce pas? Eh bien, il en est de même pour les membres de la section des Rentes Viagères de l'Union Franco-Canadienne.

Adresse: L'UNION FRANCO-CANADIENNE, 71a rue St-Jacques, Montréal.

LEFEBVRE, RYAN & CIE

MANUFACTURIERS DE

Vinaigres et Marinades, Vinaigres Purs, Marinades de toutes sortes

DE QUALITÉ SUPERIEURE SOUS TOUS RAPPORTS.

VINAIGRE IMPERIAL

Reconnu comme donnant toujours la plus
entière satisfaction.

BUREAUX ET ENTREPOTS:

155 à 159 rue des Communes, et 4 à 10 rue Duc

MONTREAL

COURSE POUR LES TAPIS...

Tel est le mot qui exprime le mieux l'activité qui prévaut en ce moment dans les Tapis, Rideaux et Couvertures de plancher à chacun de nos Trois Grands Magasins de Tapis.

THOMAS LIGGET,

1884 rue Notre-Dame, Montréal.
2446 rue Ste-Catherine, Montréal.
175 à 179 rue Sparks, Ottawa.

LES MARCHANDS...

Qui vendent le

SIPOP D'ANIS DE GAUVIN

Donnent satisfaction à leurs clients
et réalisent un honnête profit.

Tous les marchands de gros vendent
le SIROP D'ANIS DE GAUVIN.

DEPOT GENERAL

J. A. E. GAUVIN

1286 Rue Ste-Catherine, Montreal.

LS. DESCHENES

ENGANTEUR DE COMMERCE

— ET —

Jobber en Chaussures
No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce

Lot 313. Le Shérif de Montréal à Hon. Arthur Boyer; \$1300 [90230].

Ste Geneviève

Droits dans les lots 127, 179. Maria Rosa Claude alias Nichols épouse de Camille Lauzon à Jos Adol. Chauret; \$4000 [90229].

Voici les totaux des prix de ventes par quartiers :

St Jacques.....	\$5,375 00
St Laurent.....	22,414 00
Ste Marie.....	7,100 00
Ouest.....	2,250 00
Ste-Anne.....	9,550 00
St Antoine.....	49,727 00
Hochelaga.....	3,500 00
St Denis.....	18,891 62
St Jean-Baptiste.....	11,748 33
St Louis Mile-End.....	14,775 00
Westmount.....	10,632 20
Maisonneuve.....	2,500 00
Outremont.....	8,800 00
Cote St Paul.....	700 00
Verdun.....	225 00
Notre Dame de Grâces.....	1,500 00
Côte des Neiges.....	300 00
Total	\$170,988 15

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

- Rue St Paul, quartier Ouest, \$1.42 6/7c le pied.
- Rue St André, quartier St Denis, 24c le pd.
- Rue Resther, quartier St Denis, 23 1/7c le pied.
- Rue Labelle, quartier St Denis, 7½c le pd.
- Rue Clark, St Louis-Mile End, 17c le pd.
- Ave Bruce, Westmount, 32½c le pied..
- Ave Murray, do 50c le pied.
- Rue Bourbonnière, Maisonneuve, 22c le pd.
- Ave Querbes, Outremont, 32c le pied.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 18 mai 1901, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$106,852 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$60,300
Successions.....	4,300
Cies de prêts.....	22,252
Autres corporations.....	20,000
Total	\$106,852

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de :

- 4½ p.c. pour \$20,000.
- 5 p.c. pour \$600; \$2,000; \$2,500; \$6,000 et \$14,000.
- 5½ p.c. pour \$2,000; \$2,700; \$3,500; \$4,000; \$5,000 et \$12,500.

Les autres prêts et obligations portent 6 pour cent d'intérêt, à l'exception de \$1,300 à 6½ pour cent d'intérêt.

TOUR DU MONDE—Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du No 19 (11 mai 1901). — 1o La Mission Hostains-d'Ollone, par le capitaine d'Ollone. — 2o A travers le monde : Le Phalanstère de Wainoni et les maisons en papier dans la Nouvelle-Zélande, par G. Labadie Lagrave. — La situation de l'Egypte et les tendances de lord Cromer. — 3o Aux pays inconnus: Le navire "Discovery" de l'expédition anglaise au pôle Sud. — 4o Grandes courses de Terre et de Mer: La traversée de l'Atlantique en ballon. — 5o A travers la nature: L'invasion des rats à la Jamaïque et leur extermination par les mangouste, par G. Labadie Lagrave [fin] — 6o Livres et Cartes. — 7o Conseils aux voyageurs: La Chasse à Java. — La grande Chasse. — La petite Chasse, par Paul Combes [suite].

Abonnements: France: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. — Union Postale: Un an 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro: 50 centimes. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Aylwin		
Reid F.....	S. J. Carter et al	130
Cookshire		
Pope R. H.....	Romuald Charlebois	102
Longue-Pointe		
Montréal		
Buchanan Reginald H.	Les Abinovitch	339
Breux Jos. et al.....	Jos. Oly. Boulet	400
Cité de Montréal.....	Pat. Canniff et ux	1200
Cox John et Son.....	J. L. Lafleur	123
Cité de Montréal.....	Catherine Quinn (dommages)	1000
Carlslake Mde G. et vir et al.....	Fik Wiseman	500
Carle F. X. esqual.....	Horm. Baribeau	500
Charlebois P. G.....	A. A. Charlebois	1765
Cité de Montréal.....	Arthur Teggard	1000
Cusson W.....	J. E. C. Bumbrey	150
Duff J. M. M.....	Jos. Palliser	800
Dufresne Zenon et al.....	Isaac Kert	123
Desautels Albina.....	Félix Kornfeld	100
Dunham Dame Eleonor.....	W. J. Henderson	500
Dupuis Frères & Cie.....	W. J. McFarland	267
Dunham Eleonor. D. McCormick et al	D. McCormick et al	293
Furness Whity & Co et al.....	Canada Sugar Refining Co	6000
Forbes Arth. T.....	Chs Geo. Goord	127
Fortin Jos.....	Nap. Rochon	178
Furness Whitey & Co.....	H. J. Tellier et al	300
do.....	Hy Dobell	300
Gauthier Frs.....	Jos Paul	212
Grace De Jas P.....	Mont. Loan & M. Co	1e cl.
Gauthier W. Lyons.....	Jas-MacNider	207
Grand Trunk Ry Co.....	Eliza McDonough (Dommages)	15000
Hébert Chs.....	F. Michaud et al	1075
Judge Edgar.....	H. Speid	2038
Karch J. A.....	J. B. N. Chabot	116
Lamarche Adel.....	Jean Castelli	100
Laurence Octave.....	De Léa Cardinal	470
Mayer A. Caldwell.....	D. MacMaster et al	613
Massicotte P. & Co.....	The Wells & Richardson Co (Dommages)	10000
Malette L. N.....	Alph. Turcot	130
Moore Melle G. B.....	H. C. St Pierre & Cie	224
Madore David.....	Dame P. Valois	338
Paul A.....	John N. McGibbon	401
Park (The) & Island Ry Co.....	Ville de St Louis	4263
Patenaude Donat.....	Dame H. J. Miles	112
Renaud J. Alex.....	Jos Bleau	200
Salomon Saul et al.....	S. Lusher	3e cl.
Sauvageau Adel.....	De Célânise Laporte	2e cl.
Skelly James.....	Dame R. Courteau	1500
Slater Geo. A.....	Ths Davidson Mfg Co	130
Vaillancourt J. Félix.....	Ulric Renaud	123
Villeneuve Jacques.....	Frs Lemoine	124
Walters C. H. & Co.....	J. H. Seed	1e cl.
Young J. & G. H.....	T. F. Johnson sr et al	3e cl.
New York		
Sanden Albt T.....	Le Monde Illustré	204
Gotto Ferd.....	Simon Magna	130
Québec		
Shallow Ths E.....	L. A. Wilson	241
Rigand		
Larocque Barnabé.....	Delle Alice Duckett	109
Ste Cunégonde		
Piché Alexis.....	Chs Marin	2e cl.
St Henri		
St Michel Jos.....	J. M. Couillard	107
St-Louis—Mile End		
Lefebvre Dame M. Théodule.....	Succ. J. Masson	8747

St Vincent de Paul		
Couvrette Frs.....	T. F. Moore & Cie	119
Trois-Rivières		
Déchène Nap.....	Israel Ls Lafleur	459
Verchères		
Guyon Phil. et al.....	F. X. Lescault 3e cl.	
Westmount		
Murray Jas.....	Dom. Com. Trav. Ass. 1e cl.	
Cour Supérieure		
JUGEMENTS RENDUS		
DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS		
Absents		
Hynes Abr.....	Dame Marie Lancaster	1120
Penfold Hy M. et al.....	Can Bk of Com	335
Boucherville		
Normandin Victor esqual.....	Dame C. Pepin	1678
Gananoque, Ont.		
Montreal		
Ault Dr Chs R.....	Robt Warren	140
Baird Dame Mary Isab et al.....	Wm Ross et al	1502
Boudreau J.....	Nap. Taillefer	145
Cadienx L. Eug. fils et al.....	U. Garand et al	316
Clarke G. W.....	Nap. Letang	319
Collette C. H.....	Dame Maria Laflamme et vir	5458
Cité de Montréal.....	Edm. Latour	300
do.....	do	280
Ferland J. B. L. P. et al.....	A. J. H. St Denis	193
Fortier Jos.....	Hiliodore Fortier	6985
Forbes G. A.....	Jas. Robinson	1020
Goldin Abr.....	Dame Maud Miller et vir	115
Kenny Héritiers.....	S. Craig et al	167
Leduc Ant. O.....	L. A. Cusson	1847
Lafrance J.....	Ed. Chausse	139
Lamarelle Jos.....	Pillow & Hersey Mfg Co	222
Martin Walter.....	H. W. Garth et al	301
Méloche F. E. et al.....	M. E. Charpentier et al esqual	230
Montreal & Cornwall Nav. Co.....	J. E. Dupuis	722
Paterson W. J.....	Dame Ada Dines	122
Rourke Wm.....	Mich O'Rourke et al	616
Sicotte L. W. et al.....	Alf. Laporte	1565
St George Ed et al.....	Canadian Breweries	168
New Glasgow		
Grady Jas W.....	Girard & Godin	290
Portneuf		
Gignac Philippe.....	A. & G. I. Delisle	454
St Alphonse		
Degré Jos.....	Marguerite E. Durocher	2e cl.
St Boniface		
Samson Louis.....	Dame Euticienne Lacerte	135
Ste Cunégonde		
Poirier O.....	Ludger Charpentier	111
St Ferdinand		
Binette Frederic.....	Molsons Bank	190
St Sévère		
Gélinas Euch et al.....	N. Lampron	100
Ste-Thérèse		
Pepin Dame A. et al.....	Chs Langlois	1000
Thetford Mines		
Grégoire Pierre.....	Carrier, Laine & Cie	154
Terrebonne		
Moody M. & Sons.....	S. Tellier	100
Trois-Rivières		
Guillemette Nap. jr.....	J. A. Duplessis & Cie	123
Toronto		
Howard Ths.....	Dame E. Sims	753
Westmount		
Mount Ernest C.....	Ville Westmount	95

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Arthabaskaville

Giroux N. Succession Labine 38

Belœil

Adam J. J. B. Desnoyers 28

Cap de la Madelaine

Langis Louis. C. A. Gouin 5

Côte des Neiges

Paquette Ernest. Geo. W. Foisy 5

Côte St Paul

Davidson John. De A. A. Paré et vir 49

Farnham

Denis A. D. Quebec Bank 67

Gentilly

Duval Dr Phil. J. A. Peltier 46

Hull

Bundock Wm. L. Piché 16

Kingsey

Wales De M. Mathilde. E. Cantin 92

Maisonneuve

L'Heureux L. A. C. Decary 21

Riendeau J. F. Pauzé 38

George John. O. Goyette 25

Montreal

Aumais C. A. Malette 10

Arel L. O. Derome 17

Aubé Alph. E. Deniger 98

As^e A. A. Le Montagnard. A. Amiot 19

Bergeron A. Dame D. Chaput 14

Bélaire A. et al. L. A. Drapeau 99

Bernier M. D. Guerin 7

Bernier E. The Williams Mfg Co 9

Blanchard F. Delle R. Clermont 6

Barette F. O. Champagne 40

Bryson A. T. Talbot 6

Bastien M. D. Savard 30

Baron Frank. J. Guay 15

Clément Aurèle. J. A. Magnan 5

Carle P. J. Plouffe 16

Chevalier G. D. Ahelo 59

Contant Dame A. C. A. Léveillé 19

Carrigan Mde. J. T. MacPherson 14

Côté Hilaire. F. Pariseau 19

DeLorimier T. R. Charron 6

Donaldson —. M. Tapley 60

Dawes Dame M. et vir. P. Murphy 27

Dinel Alidas. O. Masson 42

Doyle Dame J. J. Beauchamp 5

Elsdor E. H. et al. J. A. Deneault 17

Emblem Bros. C. McCaffrey 10

Foley M. S. A. Hamelin 14

Goldstein Solomon. Ls Charbonneau 16

Garcou F. X. N. Charbonneau et al 23

Godbout A. A. McNider 7

Glenny Frk. Chs Soulières 8

Grignon Adrien. J. H. Migneron 9

Girard T. D. Messier 83

Gauthier V. A. Lahaie 25

Harold Jas. T. A. Wood & Co 94

Hurteau J. A. T. Bastien et al 75

Hirch J. L. Lavigne et al 60

Joanette Théop. et al. Cam. Jodoin 30

Kendals Geo. P. Vanier 80

Keely Mary. Christ. Cutler 28

Loiseau E. O. Proulx et al 29

Loiseau J. do 5

Laughton J. R. et al. M. Tapley 23

Laporte Honoré. J. E. Berthiaume 62

Laverdure A. Ls S. Garcau 46

Lord A. E. Gaudet 12

Lyon Ths. John Maybury 21

Lefebvre P. L. A. F. Hotte 49

Langlois F. Delle A. Dagenais 4e 25

Labelle N. J. Phelan 21

Maurice T. J. Lee 25

Mathieu N. C. V. Champoux 8

Moreau Jos. D. M. Haynes 30

Marcille Nap. Dame Rose D. David 40

Marier J. E. Taillefer et al 5

Mason J. et al. F. Dansereau 54

McKenzie Peter. Dame A. 47

Ménard et vir 47

Monté Frs. Léon Dugas 16

Maynard Geo. Chs Desjardins 28

Marineau A. P. Thibault 5

Néher C. A. M. Tapley 60

Neven Paul. J. Luttrell 62

do 60

Poirier A. N. Charbonneau 15

Paradis F. J. Johnson 8

Peltier G. E. Lecavalier 55

Poitras J. R. N. O. Norman lin 40

Picard J. A. R. Constantineau 40

Phaneuf E. G. G. Deserres 78

Prume J. G. N. Morang 14

Perrault Lazare. A. J. Chabot 14

Plum J. S. Miller 5

Raymond O. E. Lussier 27

Rowan W. A. Deschamps 32

Robitaille M. A. Lavigne 14

Rochon Elie. The Royal Electric Co 58

Robert Dame J. B. Alex Duclou 38

Rosen S. The Atlantic Knitting Co 57

Riel Alph. J. Lee 25

Sauvé Ed. J. Daniel 35

Sauvé O. N. Charbonneau et al 5

St Jean Zotique. P. Hébert 5

Thornings O. Dame C. Martineau 28

Vague Fred. Marie Faucher 7

Von Konigsberg O. J. Dynock 42

Walker R. H. et al. J. A. Deneault 12

Young John. G. A. Mace 24

Nicolet

Boisclair L. N & Cie. O. Carignan & Fils 16

Rougemont

Butz Han. E. Desfossés 50

Shawinigan Falls

Laventureur Alcide. F. Lebeau 25

Sorel

Fagnan J. O. M. Boisvert 39

Ste Anne de Beaupré

Lapointe L. A. Cie d'Assurance 10

contre le feu du Canada

Ste Anne du Sault

Bruman Ant. E. U. Frigon 35

St Casimir

Lebœuf Alph. & Oct. J. Masse & Cie 45

St Constant

Patenaude A. U. A. Jacques 8

Ste-Cunégonde

Labrèche F. A. Geoffrion 7

St Désiré

Commissain D. H. Ouellet 61

St Etienne

Pellerin Chs. L. Laurence 4

St Germain

Lavallée J. B. G. Belleau & Cie 39

St Henri

Cyr Ph. et al. J. A. Deneault 14

Binette A. E. St Pierre 6

Delisle A. Frs F. Ferland 40

Reynolds Ths A. et al. S. Craig et al 20

Dault Nestor. U. A. Jacques 7

St Hyacinthe

Côté Henri. P. A. Lefebvre 16

Lemoine X. do 7

Sasseville Cléop. W. D. Dufresne 19

St Joseph

Dubuc J. R. A. A. Gauthier 22

St Justin

Clément A Chs. H. D. Barry 23

St Jérôme

Longpré C. D. J. J. Rougier 16

St-Louis—Mile End

Trudeau J. J. H. Caillé 29

Brazier J. Dame L. Leprouhon 48

Ste Rose

Fortin J. B. Louis Papineau 20

do Cie d'Ass. Mutuelle 7

contre le feu du Canada

St Vincent de Paul

Desnoyers J. B. E. Labelle 59

Valleyfield

Chapelle Clement. Jos. Horsfall & Sons 34

Westmount

Fisher Alex. Samuel Smith 59



Du 28 mai au 4 juin 1901.

District de Montréal

Wm J. Henderson vs Dame Mary J. Donahue.

Westmount—La partie nord-ouest du lot 302-4 situé avenue Clarke, avec bâtisses. Vente le 30 mai à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Eusèbe Brunet vs Moïse Paquet.

Pointe Claire—Le lot 92 avec bâtisses. Vente le 30 mai à 11 h. a. m. au bureau du shérif.

The Congregational President Fund Society vs Morgan O'Connell et al.

Montréal—Le lot 1371 du quartier Ste Anne situé au coin des rues William et McCord avec bâtisses.

Vente le 30 mai, à 2 h. p. m., au bureau du shérif.

Trefflé Dubreuil vs Fabien Roger

St Vincent de Paul—Les lots 12 et 13, avec bâtisses.

Vente le 30 mai à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Garand, Terroix & Cie vs Dame Adol. Laquette.

St Henri—La partie des lots 941-63 et 64, situé rue Delisle, avec bâtisses.

Vente le 31 mai à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

Rév. R. H. Warden vs Dame J. L. Thompson

Westmount—La partie du lot 25I, situé avenue Elgin.

Vente le 30 mai, à 3 h. p. m., au bureau du shérif.

J. P. Marion vs Horm. Brien dit Desrochers.

Côte St Paul—Le lot 3464, situé rue Molson avec bâtisses.

Vente le 31 mai, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

District de Montmagny

Delle Adèle-Elie dit Breton vs Edm. Chabot.

St Raphaël—La pt nord-ouest du lot 183. Vente le 3 juin à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District de Québec

Geo. Lamson et al vs Basile Gingras.

Québec—Les termes non expirés de deux baux emphytéotiques finissant le 30 avril 1913 sur les deux lots formant partie du lot 2460 du quartier Champlain, situé rue Champlain, avec bâtisses.

Vente le 31 mai, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

La Cité de Québec vs Hector Barrette.

Québec—Le lot 1844 de St Sauveur, situé rue Franklin, avec bâtisses.

Vente le 31 mai à 10 h. a. m. au bureau du shérif.